



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Session 2014-2015

Réunion du vendredi 6 février 2015

Bulletin des interpellations et des questions orales

Commission plénière conjointe

Parlement francophone bruxellois
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Assemblée réunie de la Commission communautaire commune
Raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie

Sommaire

Pages

<i>Excusés.....</i>	<i>2</i>
<i>Débat sur les conséquences des attentats et les mesures à prendre en matière de sécurité, de prévention et de lutte contre le radicalisme.....</i>	<i>2</i>
<i>Clôture.....</i>	<i>45</i>

Présidence de

**M. Charles Picqué, président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune**

Mme Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois

Mme Carla Dejonghe, présidente du Raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie

La réunion est ouverte à 9 h 16.

M. le président.- Je déclare ouverte la commission plénière conjointe du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune, du Parlement francophone bruxellois et du Raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie du vendredi 6 février 2015.

EXCUSÉS

M. le président.- Ont prié d'excuser leur absence :

- M. Willem Draps, en mission parlementaire (Benelux) ;
- Mme Françoise Bertieaux, M. Benoît Cerexhe, Mme Céline Delforge, Mme Catherine Moureaux, Mme Simone Susskind ;
- et Mme la ministre Cécile Jodogne.

**DÉBAT SUR LES CONSÉQUENCES DES ATTENTATS
ET LES MESURES À PRENDRE EN MATIÈRE
DE SÉCURITÉ, DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LE RADICALISME**

M. le président.- Comme vous le savez, les Bureaux élargis du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, du Parlement francophone bruxellois et du Conseil de la Commission communautaire flamande ont décidé de débattre ensemble d'un thème par définition transversal, celui des mesures à prendre en matière de sécurité, de prévention et de lutte contre le radicalisme.

Les trois assemblées précitées ont décidé d'aborder ce sujet en commission plénière conjointe. Tel était également le vœu du gouvernement.

Cette initiative est, certes, une première pour notre Région, mais, au-delà de la nouveauté institutionnelle qu'elle représente, l'important est de pouvoir débattre de tels sujets. Il me paraît dès lors sage d'avoir convoqué toutes les compétences afin d'aborder cette problématique selon les multiples aspects qui la composent.

(poursuivant en néerlandais)

La configuration de la tribune n'est pas la même que d'habitude. Je salue la présence à mes côtés de Mme Carla Dejonghe et de Mme Julie de Groote, ainsi que du vice-président du parlement bruxellois, pour présider ensemble cette commission plénière conjointe.

(poursuivant en français)

Je voudrais remercier les deux bureaux du Parlement francophone bruxellois et du Conseil de la Commission communautaire flamande d'avoir accepté cette formule qui va nous faciliter la vie. Cela nous évitera d'avoir des débats cloisonnés dans les différentes assemblées. En ce qui

concerne la Commission communautaire commune, la question ne se pose pas puisqu'il s'agit de la même assemblée que celle du parlement bruxellois.

(poursuivant en néerlandais)

Le sujet que nous allons aborder aujourd'hui est non seulement important, mais aussi très vaste. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser une commission plénière conjointe aux quatre assemblées.

(poursuivant en français)

Il n'est pas toujours aisé d'expliquer au public qu'il existe quatre assemblées, mais ce qui importe, c'est que nous soyons ensemble, y compris le gouvernement dont je salue la présence.

Les Bureaux élargis des diverses assemblées ont décidé, ensemble, que les interventions des députés dans les matières communautaires ne pourraient porter que sur les politiques bicommunautaires ou sur les politiques relevant de leur propre institution unicommunautaire. L'objectif est d'éviter, par exemple, qu'un membre de la Commission communautaire française interroge un ministre sur ses compétences à la Vlaamse Gemeenschapscommissie, ou l'inverse, ce qui créerait la confusion.

J'invite les membres du gouvernement ou des collèges à préciser dans leur réponse s'ils s'expriment dans le cadre de leur fonction de membre du gouvernement ou de membre des collèges (collège réuni ou collèges des commissions communautaires française ou flamande).

(poursuivant en néerlandais)

Chaque groupe politique reconnu dispose de trente minutes, le groupe non reconnu de quinze. Après la réponse du gouvernement et des collèges, chaque groupe aura cinq minutes pour répliquer.

Nous avons par ailleurs convenu que nous commencerions par les interventions de Mme Annemie Maes et de M. Johan Van den Driessche, dans l'ordre chronologique de réception des demandes d'interpellation.

(poursuivant en français)

Ensuite, nous en reviendrons à un ordre plus traditionnel. Nous passerons d'abord la parole au représentant du MR, M. De Wolf, puis à celui du PS, M. Close.

(poursuivant en néerlandais)

La parole sera ensuite à Mme Ampe pour l'Open Vld.

(poursuivant en français)

Ensuite, les FDF s'exprimeront par la voix de M. Clerfayt. M. Ahidar parlera au nom du sp.a. Le groupe Ecolo, le groupe CD&V, le groupe cdH, le Vlaams Belang et le PTB suivront.

(poursuivant en néerlandais)

Après ce premier tour, les groupes auront la possibilité d'épuiser leur temps de parole restant.

(poursuivant en français)

Bien que je vous sache tous sages, j'insiste sur la bonne tenue de cette réunion qui va porter sur des sujets très émotionnels et passionnels. Le débat doit cependant se dérouler dans une atmosphère sereine, étant donné l'importance du sujet.

(poursuivant en néerlandais)

J'insiste spécialement sur le respect du temps de parole.

(poursuivant en français)

Nous pouvons maintenant commencer notre séance. Conformément à ce que je vous ai dit, nous allons d'abord entendre Mme Maes pour Groen.

La parole est à Mme Maes.

Mme Annemie Maes (Groen) *(en néerlandais)*. - Nous menons aujourd'hui, à la demande de Groen, un débat sur la sécurité, la radicalisation et la déradicalisation, des thèmes que certains jugent ne pouvoir être abordés que par des partis de droite ou conservateurs. C'est faux.

Cette séance plénière particulière réunit pour la première fois différents parlements. À juste titre, car la sécurité et la radicalisation sont l'affaire de tous et couvrent des matières tant régionales que communautaires.

Ce débat est aussi une première, car, depuis la sixième réforme de l'État, le ministre-président dispose de nouvelles compétences en matière de sécurité et de prévention. M. Vervoort aurait donc pu d'emblée prendre l'initiative pour s'attaquer à la radicalisation dans notre Région. Depuis 2013 déjà, des Bruxellois partent en Syrie. Pourquoi le ministre-président passe-t-il seulement maintenant à l'action ?

En commission des Affaires intérieures, en novembre 2014, vous laissiez entendre que vous ne pouviez agir que préventivement. À ma question écrite de septembre 2014, vous répondiez que la Région n'est pas directement associée à la gestion du problème des combattants belges partis en Syrie. C'est incompréhensible.

Il a fallu la pression de l'opinion publique soulevée par les événements dramatiques de Paris pour vous réveiller.

Pour Groen, la cellule de coordination contre le radicalisme que vous venez d'annoncer est un premier pas dans la bonne direction. Vous donnez enfin suite aux nombreuses demandes des communes bruxelloises, car les communes et les zones de police ne peuvent à elles seules résoudre le problème.

Nous pouvons inverser la tendance du radicalisme grâce à une chaîne complète de mesures préventives et répressives. Pour ce faire, toutes les zones de police et toutes les communes bruxelloises doivent collaborer davantage à une politique uniforme en matière de police et de sécurité. La coordination avec des zones de police et des villes en dehors de Bruxelles est également indispensable.

Pourquoi avez-vous réduit la cellule de coordination aux seules communes de Bruxelles-Ville, Molenbeek, Anderlecht et Schaerbeek et à quatre zones de police, alors que le radicalisme est un phénomène qui dépasse les frontières communales ? Pourquoi Koekelberg, par exemple, qui présente le même profil socio-économique que Molenbeek, n'y

est-elle pas associée, tout comme Etterbeek et Uccle, qui comptent sur leur territoire des cibles potentielles ?

Concrètement, qui est associé à la cellule de coordination ? Quels moyens financiers et combien de personnel sont-ils mis à la disposition de cette cellule ?

Comment soutiendrez-vous les communes ? Quel est le rôle de la cellule de coordination à cet égard ? S'attaque-t-elle aux domaines strictement sécuritaires ou également aux problèmes de société qui contribuent à alimenter le radicalisme ?

Collaborerez-vous avec des communes extérieures à la Région bruxelloise, comme Vilvorde ? La Région est-elle représentée au sein du Conseil national de sécurité qui vient d'être créé ? Qui y siège pour la Région ?

Groen travaille pour tous, au-delà des frontières linguistiques et des convictions religieuses. À l'automne 2014, les parlementaires de Groen de différents parlements avaient déjà organisé une table ronde avec des experts externes sur la sécurité, la radicalisation et la déradicalisation. Cette table ronde avait accouché d'un plan d'action global pour la sécurité et la cohésion entre tous les niveaux de pouvoir. Ce plan s'articule autour de quatre thèmes : la sécurité, une politique de retour pour les combattants de l'État islamique (EI), l'approche du terreau du radicalisme et une politique internationale, à l'échelon belge mais aussi européen.

Ne permettons pas que la cohésion insufflée par l'attentat de Paris soit anéantie par la dualisation qui règne aujourd'hui et alimente en partie la radicalisation.

L'attentat de Charlie Hebdo était choquant, non seulement parce qu'il est une attaque à nos valeurs fondamentales, mais aussi parce qu'il est le résultat d'une grande diversité de problèmes de société, comme le djihadisme violent, le racisme, la discrimination, la pauvreté et l'impuissance face à des conflits internationaux de longue durée. Nous devons à nos citoyens une réponse forte, tous niveaux de pouvoirs confondus, mêlant solutions à court terme et mesures structurelles à long terme.

En ces temps de panique, il est souvent facile pour les responsables politiques de miser uniquement sur des mesures répressives. Cependant - et nombre d'experts s'accordent à le dire -, celles-ci ne suffiront pas à résoudre le problème et ne feront, au contraire, que l'aggraver.

Groen appelle tous les élus de la majorité et de l'opposition à se servir des récents événements tragiques pour réunir les gens. La criminalisation pure et simple des jeunes radicalisés n'a jusqu'ici pas permis d'éviter que tant de jeunes belges partent en Syrie. Proportionnellement, la Belgique est même le plus grand pays de départ d'Europe. Optons pour la bonne combinaison de mesures préventives et répressives.

Un grand nombre de jeunes se sont détournés de notre société ou menacent de le faire. Nous n'en cernons pas bien les raisons, mais il est évident que nous manquons d'informations. Nous manquons de connaissances sur la communauté musulmane et de communication entre les autorités concernées.

Au sein de la communauté musulmane également, le débat est vif sur les questions d'un vivre ensemble respectueux et la place de la religion dans un monde mondialisé. Montasser AlDe'meh, un chercheur de Molenbeek, propose de créer un centre pour la déradicalisation. Nous ne pouvons que nous réjouir de telles initiatives.

Selon les chiffres de l'International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence, 440 Belges sont partis au

Moyen-Orient depuis l'éclatement de la guerre civile en Syrie. Une grande partie provient de la Région bruxelloise. Les jeunes belges seraient même plus enclins que leurs voisins à se radicaliser.

Se pose ensuite le problème des combattants de retour en Belgique, que l'on estime déjà à plus d'une centaine. Ils constituent un danger potentiel pour la sécurité des citoyens, mais aussi un problème gigantesque pour les services sociaux, qui ne possèdent ni les moyens ni le savoir-faire pour réintégrer ces jeunes.

C'est pourquoi Groen privilégie une approche en chaîne, garantissant en premier lieu la sécurité de tous les citoyens, s'attendant en deuxième lieu à la réintégration des combattants de retour en Belgique et à la déradicalisation des jeunes radicalisés et luttant activement, en troisième lieu, contre tout ce qui alimente la radicalisation.

La complexité et la stratification du problème exigent une approche très large, qui renforce les différents maillons de la chaîne.

(Applaudissements sur les bancs du groupe Groen)

M. le président.- Je vous informe qu'il reste seize minutes de temps de parole au groupe Groen.

La parole est à M. Van den Driessche.

M. Johan Van den Driessche (N-VA) (en néerlandais).- Bien que nous nous réjouissons de l'initiative de cette séance plénière conjointe des quatre assemblées bruxelloises, consécutive aux attentats qui ont visé Charlie Hebdo, nous sommes néanmoins déçus.

En effet, cette initiative n'est qu'une pâle copie d'une proposition de longue date de la N-VA, qui visait à mener une large réflexion commune, dans le respect des compétences de chacune des quatre assemblées, susceptible de guider la politique menée par chacune d'entre elles.

La formule choisie par l'"ancien régime" bruxellois n'autorise pas une réflexion de ce genre, puisqu'il n'y a pas d'auditions prévues, pas de réel débat possible entre les responsables politiques et que, de plus, le débat se limite à une demi-journée. Cela témoigne de l'importance accordée au débat parlementaire et d'une certaine frilosité face aux déclarations de certains membres de la majorité. C'est une occasion manquée de trouver de véritables solutions à ce problème de société.

Les attentats de Paris visent l'essence même de la culture européenne. Ce sont des attaques contre la liberté d'expression et les personnes qui la symbolisent ou l'expriment, comme les journalistes et les agents de police, ainsi que contre la liberté d'être juif.

L'extrémisme religieux représente non seulement une menace pour la sécurité, mais davantage encore pour les droits et les libertés que nous défendons depuis des siècles, comme la liberté d'expression, la séparation de l'Église et de l'État et l'égalité hommes-femmes. Aujourd'hui, le constat s'impose malheureusement que certaines personnes vivant parmi et avec nous rejettent notre modèle de société et veulent nous en imposer un autre par l'intimidation et la violence.

Jusqu'ici, les responsables politiques bruxellois et fédéraux sont restés aveugles à ces problèmes de société. Le PS et le cdH - ainsi que l'Open Vld, par négligence coupable - ont mené une politique migratoire de frontières ouvertes et de régularisations massives, motivée par des motifs électoraux. Ce sont pourtant eux qui, de manière très cynique, ont abandonné les nouveaux arrivants à leur sort.

(Rumeurs)

Nous devons éviter de tomber dans un discours antimusulman. La ligne de démarcation ne se situe pas entre musulmans et non-musulmans, mais entre ceux qui défendent une vérité absolue et dogmatique, à laquelle tout et tout le monde est subordonné, et ceux qui défendent la liberté d'expression et de religion, qui croient en la pensée critique et à la politique comme expression d'opinions contradictoires.

Les responsables politiques bruxellois n'ont jamais véritablement géré la diversité. Le politologue Bilal Benyaich parle d'une ligne de rupture socio-économique et religieuse à Bruxelles, sur laquelle le radicalisme se greffe facilement. De fait, des mondes parallèles ont émergés dans certains quartiers bruxellois, où nos valeurs occidentales sont absentes ou mises continuellement sous pression et où le salafisme militant prospère.

La politique fédérale et bruxelloise défailante de cette dernière décennie est responsable de cette situation.

À Paris également, ces problèmes récurrents sont méconnus ou tolérés depuis des décennies. La preuve en est que seuls 63% des jeunes musulmans considèrent que la communauté musulmane doit s'insurger contre l'extrémisme religieux.

Bruxelles commence lentement à réagir, mais c'est parce qu'elle y est incitée par l'intérêt que suscitent à l'étranger les expériences menées à Anvers, Vilvorde, Rotterdam et Aarhus.

On ne peut se contenter, comme certains le prétendent, d'imputer la radicalisation violente à la discrimination ou l'exclusion sociale. Plusieurs études scientifiques constatent en effet que de nombreux jeunes partis combattre en Syrie sont issus des classes sociales moyennes, voire plus élevées, et ont eu une vie sociale normale avant de se convertir. Quant aux recruteurs, il n'est pas rare qu'il s'agisse de personnes hautement qualifiées.

(Rumeurs)

Cela ne signifie évidemment pas que nous devons abandonner la lutte contre la pauvreté, le chômage des jeunes ou la discrimination. Il est toutefois naïf de penser qu'une telle politique permettra de lutter contre le radicalisme.

Quelle est alors l'approche qu'il convient d'adopter ? Le fil rouge de celle-ci doit résider dans la défense de nos normes et de nos valeurs, et cela tant en paroles qu'en actes. Nous devons oser dire clairement que ceux qui rejettent notre société occidentale et la combattent avec violence feraient mieux de déménager vers un pays qui correspond mieux à leur vision de la société.

La N-VA regrette que la discussion de la proposition de résolution relative à la condamnation de toute forme de radicalisme violent qu'elle a déposée il y a trois semaines ait été reportée. Un parlement qui ne parvient pas à intégrer comme il se doit une telle résolution dans le débat ne fait que témoigner de son impuissance.

Quant à la prévention et la détection, celles-ci sont incontestablement nécessaires, mais insuffisantes. Il faut également miser sur la sécurité et la répression. C'est pourquoi la N-VA soutient entièrement les mesures fédérales destinées à assurer la protection de certains bâtiments par l'armée et à priver certaines personnes de la nationalité belge. C'est de ce type de mesures fermes dont notre pays a besoin aujourd'hui.

Nous devons assurément détecter les foyers et les instigateurs de la radicalisation, mais cette tâche n'est pas réservée aux

travailleurs de première ligne. Elle incombe à chacun d'entre nous.

Ces mesures sont indissociables d'un volet préventif : l'intégration est essentielle pour une société saine et solide. Cela ne signifie pas que le migrant doit abandonner sa religion, son identité et son passé, mais qu'il doit participer activement et apporter sa contribution à la société. Pour y parvenir, nous avons besoin d'un projet qui interpelle chacun d'entre nous, qui soit porteur de normes et de valeurs communes.

Il importe de faire clairement la distinction entre les honnêtes citoyens qui pratiquent leur religion de manière pacifique tout en s'inscrivant dans notre État de droit démocratique, et les extrémistes qui diffusent leurs idées radicales de manière violente. Ce sont ces derniers que nous ne pouvons tolérer.

Une politique d'intégration citoyenne cohérente, conjuguée à un parcours d'intégration misant non seulement sur la langue, mais aussi sur le sens civique, aura un impact positif indéniable sur l'intégration.

En réaction au phénomène de la radicalisation violente, les autorités régionales bruxelloises doivent faire passer le message sans équivoque que ceux qui rejettent notre société occidentale et la combattent par la violence n'ont qu'une seule liberté, celle de s'en aller.

La Région bruxelloise devrait s'inspirer des déclarations du bourgmestre socialiste de Rotterdam, Ahmed Aboutaleb, lui-même d'origine marocaine et musulman pratiquant : "Ceux qui ne supportent pas que les humoristes publient un journal feraient mieux de débarrasser le plancher".

Chacun des membres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale est-il prêt à tenir de tels propos ? Tant que ce ne sera pas le cas, rien ne changera à Bruxelles sur le plan de la radicalisation violente. J'espère que la communauté musulmane et d'autres communautés et organisations reprendront ce message pour le diffuser.

Les quatre institutions politiques et les deux Communautés bruxelloises ont encore du pain sur la planche en matière de prévention. La mesure la plus importante et la plus urgente est une collaboration renforcée avec les autorités fédérales pour un suivi efficace de tous les jeunes rentrés de Syrie. Ensuite, une réelle collaboration avec l'ensemble des communes et des zones de police. Le moment est venu de regrouper les six zones de polices bruxelloises en une seule, afin de garantir une réelle efficacité sur le plan financier et opérationnel.

D'autres mesures s'imposent dans la lutte contre la radicalisation :

- un échange d'informations beaucoup plus approfondi entre les services publics régionaux et fédéraux, les Communautés et les autres Régions ;
- une recherche et un échange d'informations beaucoup plus approfondis avec le milieu académique, les experts et les centres de recherche, y compris à l'étranger ;
- un projet de formation efficace pour les travailleurs de première ligne actifs dans les domaines de l'enseignement, du bien-être, de la jeunesse et de l'intégration citoyenne ;
- une concertation approfondie et permanente avec les communautés philosophiques, les parents et associations de parents ;
- un soutien renforcé aux parents et aux organisations de jeunes autour de cette problématique ;

- l'expression claire de nos valeurs et de nos normes par nos institutions politiques.

Je me limiterai ici à deux questions et poserai les autres dans le cadre des commissions compétentes.

Ma première question s'adresse au ministre-président : quand une réflexion sur la radicalisation violente sera-t-elle mise en place avec l'ensemble des communes et des zones de police bruxelloises ?

Ma seconde question s'adresse au président du Collège de la Vlaamse Gemeenschapscommissie : quand une initiative sera-t-elle lancée afin de répondre aux interrogations des enseignants et des parents face à la radicalisation violente ?

Ce débat n'est qu'un début. La N-VA espère que les événements choquants de Paris, Verviers, Bruxelles et ailleurs ouvriront les yeux de tous ceux et celles qui sont impliqué(e)s dans la politique bruxelloise et qu'ils marqueront le début d'une politique résolue de lutte contre la radicalisation violente.

(Applaudissements sur les bancs de la N-VA)

M. le président.- La parole est à M. De Wolf.

M. Vincent De Wolf (MR).- Monsieur le ministre-président, je vous ai interpellé le 4 novembre dernier sur les "mesures visant à enrayer le phénomène des départs des ressortissants belges partis combattre en Syrie et en Irak". Vos réponses avaient été particulières, et je crois devoir entamer ce débat en les rappelant brièvement.

Je tenterai de limiter mon exposé à dix minutes, parce que dans notre groupe, nous avons convenu que quatre autres parlementaires interviendraient dans ce débat. Je me limiterai donc strictement aux compétences régionales.

Lors du débat du 4 novembre sur le même sujet, Monsieur Vervoort, avec votre décontraction légendaire et avec un relatif mépris pour les parlementaires, vous aviez dit, alors que nous étions nombreux à être intervenus - Mmes Durant et Maes, M. Ahidar, moi-même et d'autres encore - : "Mesdames et Messieurs les parlementaires, je pensais avoir une discussion constructive avec vous, et je suis confronté à des interventions qui ne dépassent pas le niveau du café du commerce". J'espère que ce ne sera pas la réponse que vous nous ferez tout à l'heure, Monsieur le ministre-président.

Bien pire, vous aviez ajouté : "Le phénomène de la radicalisation n'est pas forcément synonyme de passage à l'acte. Dans toutes les religions, on trouve des individus très radicaux qui ne feraient pas de mal à une mouche. C'est leur devoir le plus strict d'avoir des opinions. C'est leur droit. À partir de quand estime-t-on que celles-ci sont constitutives d'un danger social ? Personne ne peut fournir de réponse à cette question".

Le meilleur était à venir : "L'intention pour des jeunes mineurs de partir est-elle déjà en soi constitutive de quelque chose d'inquiétant ?", demandiez-vous. Et votre réponse était : "Non" ! Donc, vous estimiez, en novembre 2014, que des mineurs qui partent combattre aux côtés de l'État islamique en Syrie ou en Irak, cela n'avait rien d'inquiétant.

Vous aviez encore ajouté, dans la foulée : "La Région n'est pas directement impliquée dans la gestion de la problématique des combattants belges en Syrie, en Irak ou ailleurs". Et pourtant, quand on examine l'historique des publications qui interviennent en France juste avant les événements, en décembre de l'année dernière, on voit qu'il y a, en Belgique, proportionnellement, quatre à cinq fois plus de djihadistes qu'en France.

D'après les chiffres, 27 djihadistes par million d'habitants en Belgique seraient partis en zone de conflit. Et l'on sait qu'à Bruxelles, le problème est particulièrement aigu. Les recruteurs salafistes trouvent chez nous un terreau propice de jeunes en crise d'identité, avec un sentiment d'inutilité sociale, en décrochage social et en décrochage scolaire. Le discours salafiste semble trouver sa force comme idéologie refuge dans une société qui, pour eux, n'a rien à proposer.

Les autres idéologies politiques seraient en crise et seul un islam authentique - c'est là le sens de la notion de salafisme - serait de nature à recréer un ordre social nouveau, en distinguant les bons musulmans extrémistes - qui seraient les salafistes - des autres.

C'est ce qui crée, d'ailleurs, des ruptures dans les familles, avec des jeunes qui rejettent l'autorité de leurs parents. Nous avons besoin de politiques publiques vis-à-vis des publics cibles qui sont sujets aux tentatives de recrutement, d'endoctrinement et d'embrigadement des salafistes. Nous avons également besoin d'une politique de terrain dans nos communes et nos quartiers.

Depuis le mois de novembre et vos déclarations à tout le moins insuffisantes ou maladroites, qu'avez-vous fait ? Vous êtes intervenu le 15 janvier dans la presse en souhaitant plus de coordination. Vous avez précisé que vous alliez demander à chaque ministre de votre gouvernement quelles mesures il pensait pouvoir prendre dans son domaine de compétence.

Vous avez également pris position contre la présence de l'armée dans les rues. Vous aviez dit que vous ne vouliez pas voir des militaires postés ou patrouiller dans les rues. Au même moment, le bourgmestre de la commune de Saint-Gilles, par ailleurs président de ce parlement, affirmait dans la presse concernant les militaires postés devant les synagogues : "Ce n'est pas le rôle des policiers que de combattre des personnes armées de kalachnikovs revenant de Syrie. Si le fédéral ne met pas des militaires dans les rues maintenant, il ne le fera jamais".

Par la suite, vous avez rencontré quelques bourgmestres plus particulièrement concernés à Bruxelles et vous avez convoqué une réunion de tous les bourgmestres bruxellois aujourd'hui à 17 heures, dans le but d'écouter les services compétents en matière de lutte contre le radicalisme. Vous avez ensuite opportunément reporté cette réunion, puisqu'un certain nombre de bourgmestres seront réunis ici, en leur qualité de parlementaires actifs dans ce débat.

Certains auraient pu y voir un cumul inutile, ce qui n'est pas mon cas. J'y vois, en ce qui me concerne, un cumul utile ! J'entends que sur les bancs de la majorité, certaines personnes partagent mon avis. J'apprends d'ailleurs à l'instant que la réunion est reportée à 18 heures, afin que nous puissions être présents au parlement. C'est fort bien.

Je terminerai par nos propositions. Pas plus tard que mardi dernier, je vous avais interpellé au sujet de l'organisme d'intérêt public (OIP) chargé de la sécurité et de la prévention. En la matière, le gouvernement et vous-même manquez singulièrement d'ambition. Au budget 2015, on constate qu'un montant d'un million d'euros est dédié à cet OIP. Un million d'euros, c'est, par exemple, ce que M. Madrane avait utilisé pour faire de la publicité sur les changements d'horaires de ramassage des sacs-poubelles, que son successeur va d'ailleurs à nouveau modifier dans peu de temps !

Pour notre part, nous proposons de créer au sein de l'OIP une cellule de prévention et de sécurité spécialement destinée à lutter contre le radicalisme. Nous souhaitons que cette cellule soit l'acteur régional centralisé, chargé de coordonner les politiques locales et régionales de lutte contre le radicalisme, en lien avec les autorités fédérales. Nous savons qu'un certain

nombre de communes ont désigné des "M. ou Mme Radicalisme". Nous pensons que cet OIP a un rôle important à jouer et qu'une centralisation doit se faire.

Selon nous, quatre types d'acteurs doivent être sensibilisés à ce travail : les zones de police, les communes, les écoles et la population.

Dans les zones de police, vous savez peut-être qu'une brève formation a été dispensée à un nombre très restreint de policiers et que ceux-ci sont à présent chargés de relayer son contenu à leurs collègues. Ce n'est pas ainsi qu'il convient de procéder. Il faut sensibiliser au radicalisme les policiers de terrain, les agents de proximité, ainsi que ceux qui sont dans la rue et qui peuvent, avec un minimum de formation et en ayant l'ouïe fine, repérer les personnes tentées par le départ.

Aujourd'hui à Bruxelles, les familles musulmanes n'osent pas s'exprimer. J'en connais qui savent des choses, mais qui préfèrent se taire par défiance des autorités. Les agents de quartiers, au contraire jouissent de la confiance du public. C'est donc eux qu'il faut toucher. Vous semblez acquiescer et je m'en réjouis.

Les responsables communaux effectuent aussi un travail de terrain en gérant les contrats de sécurité, de société et de prévention. Les assistants et médiateurs sociaux, les médiateurs de conflits, les coordinateurs de gardiens de la paix, ainsi que les personnes qui officient dans les logements sociaux, doivent recevoir cette formation. Et ce n'est pas un million d'euros qui permettra à l'OIP de fonctionner de la sorte. Il faut engager, former et éventuellement nommer des fonctionnaires compétents.

Dans les écoles bruxelloises, le dispositif d'accrochage scolaire fonctionne bien et le personnel est de qualité. Avec un taux de 21% de décrochages scolaires, le résultat obtenu n'est cependant pas à la hauteur. Ce pourcentage est énorme et représente le double, voire le triple, de celui observé dans d'autres Régions. Nous sommes très en retard par rapport à l'objectif européen, alors que les victimes d'un décrochage scolaire, social ou familial sont vulnérables et représentent des cibles faciles pour les radicaux de tout poil.

J'en viens à la population bruxelloise. D'aucuns ont proposé la création d'un numéro vert régional. Nous pensons que c'est une bonne idée, mais à la condition que les répondants fassent preuve de vigilance et connaissent les signaux qui doivent inciter à aider les familles. Le salafisme n'est pas une pratique religieuse. C'est une doctrine totalitaire qui rejette les autres pratiques de l'islam, qui combat en premier lieu les musulmans, qui souhaite une ghettoïsation de la communauté musulmane et qui prône des solutions extrêmes. Les musulmans sont les premières victimes de cette doctrine qui impose des règles antidémocratiques et qui justifie l'usage de la violence.

En conclusion, nous pensons qu'il faut travailler main dans la main avec la communauté musulmane bruxelloise et créer un forum des imams qui officient dans les mosquées reconnues. Ce sont des ministres du culte officiels, nommés par l'État fédéral. L'objectif est de mener des campagnes de sensibilisation et de prévention contre le radicalisme auprès des jeunes qui sont capables d'entendre leur message.

Aujourd'hui, certains discours adressés aux jeunes sont très insidieux. On leur assène que leurs parents sont de mauvais musulmans, qu'il leur incombe de sauver le monde et qu'ils éprouveront une grande fierté en défendant le caractère universel de leur croyance. Il faut leur opposer un contre-discours, leur montrer les dangers du repli communautaire et lancer avec eux un dialogue interconvictionnel.

À la lumière de cet exposé, j'espère que vous n'estimerez plus qu'aujourd'hui, un jeune mineur qui décide d'aller combattre en Syrie, en Irak ou ailleurs, n'est pas un mineur en danger et que cette situation n'est pas inquiétante. C'est ce que vous disiez en novembre.

De même, j'espère que vous ne considérez plus que notre Région n'est pas directement concernée ou impliquée dans la gestion des combattants belges en Syrie ou en Irak.

Je n'affirme pas que vous ayez des compétences antiterroristes ou fédérales, mais j'affirme que le rôle de prévention et de sécurité sur le territoire bruxellois relève de la Région. Nous avons favorisé l'octroi de compétences complémentaires à la Région et il sera de votre responsabilité de relever ce défi.

(Applaudissements sur les bancs du groupe MR)

M. le président. - La parole est à M. Close.

M. Philippe Close (PS). - Monsieur De Wolf, vous venez d'étonner positivement certaines personnes dans cette assemblée. Puisse le groupe MR rester dans cette dynamique.

Je tiens à remercier les trois présidents d'assemblées et les Bureaux qui ont eu l'idée de cette initiative. Celle-ci témoigne bien de la créativité de cette assemblée qui, dans des moments comme celui-ci, a toujours su ruser avec les mécanismes institutionnels pour ouvrir les débats de façon globale.

Face au radicalisme religieux de certains, il nous faut opposer une démocratie radicale. Celle-ci doit reposer sur trois piliers : les valeurs, l'intelligence et enfin l'espoir.

Nous pensions ne plus avoir à utiliser le concept de valeur, tant nous avions cru que notre projet de société, de ville, l'avait intégré. Peut-être avons-nous parfois oublié de rappeler l'importance des valeurs, d'en défendre le bien-fondé avec intransigeance.

La notion même de valeur me semble parfaitement résumée dans les concepts de liberté, d'égalité et de fraternité. Nos valeurs, ce sont les libertés fondamentales, protégées par un État de droit, distinct de toute religion, favorisant l'émancipation de chacun par le savoir, l'emploi et la solidarité.

Le combat de notre société pour garantir la liberté doit rester quotidien et intransigeant. Il passe aussi par la plus grande vigilance à l'égard des mesures d'exception qui pourraient faire vaciller notre liberté fondamentale.

En réponse aux agressions que nous avons subies, notre réaction doit être ferme. Il ne peut y avoir aucun doute à cet égard. Mais cette fermeté ne peut condamner notre société à régresser, à propager des peurs et ainsi générer des comportements contraires à nos valeurs. Nous perdriions, dans cette lutte, ce que nous avons mis tant d'années à construire.

En termes d'égalité, il n'y a pas de recette miracle pour notre groupe. En effet, même si l'on ne peut passer sous silence les conditions sociales, c'est à l'école que beaucoup de choses se jouent. Il importe donc d'investir sans relâche dans l'école, dans l'enseignement de nos futurs professeurs, de poursuivre la mise en place d'une identité forte pour Bruxelles comme "Cité de la connaissance", autant de facteurs qui contribuent à l'égalité de nos concitoyens.

Enfin, la fraternité est une valeur dont nous ne parlons malheureusement plus assez. Elle constitue pourtant l'une des bases essentielles de notre projet pour Bruxelles. Certes, le concept de vivre ensemble semble parfois avoir pris du plomb dans l'aile et ce combat pour une société plus juste et plus

solidaire n'est jamais gagné. Ce n'est pas pour autant qu'il faut renoncer ! Notre assemblée, sa composition, l'origine de chacun de nous, la diversité de nos parcours et de nos idéaux doivent refléter cette fraternité.

En effet, comme disait Jacques Attali : "L'Éternité, l'Égalité et la Liberté sont des droits. La Fraternité est une obligation morale".

Pour le groupe PS, nous ne devons pas céder un pouce sur le terrain de nos valeurs. Il n'y a aucun accommodement possible à ce sujet : il ne faut rien céder à ces obscurantistes qui tentent de nous terroriser. Nous ne voulons pas plus des mesures d'exception qui rencontreraient paradoxalement les objectifs de ces barbares, lâches et criminels. Il n'y a pas d'autres mots.

Notre démocratie radicale doit s'appuyer sur une deuxième forme : l'intelligence. Quoi de plus beau que d'opposer l'intelligence à l'obscurantisme ? Être intelligent nécessite du courage, du temps et d'accepter que la vie est complexe. L'intelligence nécessite de l'ouverture, de la curiosité, de la remise en question, du doute, mais aussi l'audace de faire des choix.

De ce point de vue, n'ayons pas honte de notre démocratie. Elle est complexe et pas toujours simple à gérer, mais elle produit des résultats. Ce que cette Région a réalisé depuis 25 ans n'est pas mince. Il reste d'énormes défis, et plus particulièrement celui qui consiste à rétablir un équilibre dans cette Région riche qui compte de trop nombreuses personnes précarisées.

Il fallait être intelligent, en 1989, pour imaginer une ville-région où chaque communauté trouverait sa place, pour ruser sur les compétences institutionnelles et servir au mieux notre population en refusant de devenir une ville d'usage. Il fallait aussi de l'intelligence pour voir que l'internationalisation de Bruxelles et sa multiculturalité étaient une chance et un défi, et non un problème.

L'intelligence de notre Région consistait aussi à comprendre très tôt qu'elle était constituée de pôles multiples, à travers des dispositifs aussi variés que les contrats de quartier, les plans pour les écoles, les différents plans pour l'emploi, les constructions de logements ou le renforcement de nos hôpitaux, qui font de Bruxelles un exemple mondial sur le plan de la santé publique. Nous ne baissons pas les bras face aux défis de plus en plus violents auxquels est confrontée notre population.

Exerçons aussi cette intelligence dans notre approche de la sécurité. Reconnaissons que le monde politique a eu raison de réagir fermement dès que la menace s'est fait ressentir. Est-il toutefois honteux de dire que, quand je conduis mes enfants à l'école chaque matin, que je passe devant le musée juif et que je vois deux militaires lourdement armés garder ce lieu essentiel de culture, je suis traversé par un sentiment d'échec ?

Est-il honteux de demander que l'on prenne garde à ne pas créer des catégories de citoyens qui distingueraient les Belges soi-disant historiques et les "nouveaux" Belges dans le nouveau dispositif de sanctions ? Sommes-nous certains que le message subliminal n'est pas discriminatoire et, pire, dangereux car contraire à nos valeurs fondamentales ?

Est-il idiot de demander qu'un débat serein ait lieu dans nos parlements pour dégager les solutions adéquates ? Est-il ringard de dire que notre police travaille bien et qu'il faut la renforcer, parce que son rôle est d'assurer la sécurité dans nos rues et que l'armée a un autre rôle à jouer ? Est-il inopportun de dire que les mécanismes de prévention mis en

place dans notre Région depuis les émeutes de Forest ont fait leurs preuves et doivent être renforcés ?

Ayant réaffirmé nos valeurs et activé notre intelligence, il est de notre devoir de citer l'espoir. L'espoir, c'est ce qui donne du sens à notre action. L'espoir que nous mettons dans nos projets, dans notre perspicacité à trouver des solutions à des problèmes complexes ; l'espoir de changer les choses, d'améliorer le quotidien de nos concitoyens. Une ville sans espoir, c'est une ville qui meurt, que ses habitants fuient et rejettent.

La force de notre projet bruxellois, c'est d'oser croire que nous pouvons changer les choses, de lutter contre la résignation. La lutte contre l'obscurantisme passe par la lutte contre la résignation.

C'est donc au travers de ces trois idées phares - les valeurs, l'intelligence et l'espoir - que le gouvernement bruxellois devra poursuivre la construction de notre Région.

Nelson Mandela disait, à propos de son action politique : "Nous travaillons ensemble pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y a le conflit, et donner l'espoir là où règne le désespoir". Il s'agit sans aucun doute, pour Bruxelles, de la philosophie à appliquer pour son projet de ville.

À travers des actions concrètes et positives, telles que la construction d'écoles, de crèches, de projets urbains de grande ampleur, la mise en place, encore et encore, de plans de lutte contre le chômage, et en particulier celui des jeunes, nous continuerons d'édifier notre démocratie radicale.

Bien évidemment, je ne puis m'empêcher, depuis les événements de mai 2014, d'évoquer également l'importance que revêt la lutte contre l'antisémitisme et le racisme. Aujourd'hui, il faut oser le dire : les Juifs ont peur ! Et cela, nous ne pouvons nous y résoudre. Manuel Valls a eu cette phrase très forte : "La France sans les Juifs, ce n'est plus la France". Et Bruxelles sans les Juifs, ce n'est plus Bruxelles. En tout lieu, à tout moment, le gouvernement, et plus largement les Bruxellois, pourront compter sur le soutien du groupe PS dans les démarches qui seront entreprises pour lutter contre l'antisémitisme. À cet égard, nous vous demandons de mettre en place, avec les communes, des actions de sensibilisation importantes sur ce sujet. Il en va de la crédibilité de notre projet politique.

Après l'attentat au Musée juif de Bruxelles et ceux perpétrés en France, nous avons tous soutenu les manifestations citoyennes organisées massivement partout dans le monde, et notamment en Belgique. Cette mobilisation a permis à notre société de réitérer son attachement à la défense de la liberté, et plus particulièrement de réaffirmer notre volonté de lutter contre toute forme de racisme et d'antisémitisme.

La responsabilité des femmes et des hommes politiques est donc d'agir et d'apporter des réponses face aux rhétoriques fondamentalistes et à la menace terroriste. La prise de mesures de sécurité et de prévention a été immédiate et nous nous en félicitons. Mais attention aux dérives, attention aux décisions et comportements qui, en réalité, heurtent nos valeurs. La lutte contre le terrorisme doit être respectueuse de notre État de droit et ne pas porter atteinte à nos droits fondamentaux.

La véritable protection des citoyens et de notre société ne réside dans les sanctions que lorsqu'il est trop tard et que le mal a été fait. Permettez-moi de vouloir aussi, et surtout, des plans qui visent à éviter ces situations, notamment par le renforcement des politiques de proximité et du rôle des enseignants et des éducateurs. C'est évidemment

éminemment plus compliqué, mais c'est tellement plus important !

Nous devons tout mettre en œuvre pour prévenir un cycle funeste dans lequel la peur, la violence, la stigmatisation et le repli sur soi s'alimentent mutuellement. N'oublions jamais que le plus grand danger qui nous guette est bel et bien la division de notre société. La cohésion sociale et le vivre ensemble sont au cœur de notre projet de société. Ils ne doivent pas être balayés par la peur.

Le départ d'un nombre substantiel de citoyens belges, souvent très jeunes, vers des zones de conflit pour combattre aux côtés de mouvements terroristes est très inquiétant. Comme nous l'ont montré les opérations antiterroristes dernièrement, le risque est réel de voir ces personnes, de retour chez nous, commettre des attentats ou devenir des sergents recruteurs.

Il est inquiétant de constater que ce phénomène n'est pas enrayé, mais qu'il continue à se propager parmi les jeunes de notre pays. Pour mon groupe, il est fondamental d'adopter une approche vigilante et équilibrée, avec des mesures à court et moyen termes. Il faut des mesures répressives, il ne peut y avoir de doute sur ce point. Néanmoins, pour qu'elles soient efficaces, elles doivent être combinées à des mesures préventives, éducatives et dissuasives. Il s'agit d'enjeux de sécurité et de cohésion de notre société.

Il est nécessaire, aux niveaux fédéral, régional et local, d'entamer des débats politiques renouvelés sur le multiculturalisme, l'immigration, l'économie, la prise en charge de la pauvreté, l'exclusion et les dérives qu'elle implique. Ouvrir les yeux sur la réalité de nos quartiers et de notre jeunesse est essentiel. Éviter à toutes ces personnes d'être enrôlées et influencées par des extrémistes radicaux doit être la priorité. Il s'agit d'une lutte sans merci contre ceux qui veulent exclure les pouvoirs publics du terrain et remettre en cause nos valeurs, nos principes, nos libertés.

À cet effet, différentes initiatives positives ont déjà été mises en place au niveau local. La Ville de Bruxelles, par exemple, a créé une structure transversale rassemblant le bourgmestre, un référent de police, le service de prévention Bravvo, le CPAS, l'instruction publique et le service de la population. À Saint-Gilles également, le projet de l'Union pour un environnement urbain sécurisé (Uneus) réunit depuis 2012 la commune, la police et le Parquet, pour mettre en place une stratégie de proximité immergée dans les quartiers contre le radicalisme. Ce sont aussi ces mesures locales que le gouvernement bruxellois doit promouvoir.

Nous devons d'ailleurs souligner l'action de nos mandataires communaux, qui travaillent au quotidien pour la sécurité des citoyens par le développement de projets de prévention et de proximité, ainsi que par le soutien aux zones de police locales. Je le rappelle, celles-ci sont financées à raison de plus de 60% par les communes.

Dans ce cadre, si nous voulons être efficaces, il est essentiel de veiller à un juste financement des zones de police. En Région bruxelloise, à la suite de la sixième réforme de l'État, le ministre-président s'est vu confier des compétences supplémentaires en matière de sécurité. La déclaration de politique régionale bruxelloise a inscrit la lutte contre le radicalisme violent parmi ses priorités.

En décidant de mettre en place une cellule de coordination, la volonté du ministre-président est d'assurer la coordination et l'échange d'informations entre les autorités locales, mais aussi de manière verticale vers le ministre de l'Intérieur. Cet échange est l'un des piliers de la lutte contre le terrorisme. Il est également primordial d'apporter un soutien accru au développement de projets tels que l'initiative de Community Policing Preventing Radicalisation and Terrorism (Copro), un

module de formation qui aide les policiers à être attentifs aux signes de radicalisation sur le terrain.

Favoriser l'engagement de référents en matière de radicalisme dans les communes et l'organisation en réseau des services de prévention des villes concernées doit être un objectif majeur. Mais il est aussi nécessaire d'intensifier les efforts en amont pour éviter l'endoctrinement violent de personnes vulnérables, qui sont autant de proies faciles pour les prêcheurs de mort.

C'est en donnant des perspectives aux jeunes que nous pourrions lutter plus efficacement contre ces phénomènes. Sur un plan plus large, mon groupe estime indispensable de renforcer le soutien aux acteurs éducatifs et culturels, à l'école et hors de l'école, qui ont pour mission d'éveiller les jeunes à l'esprit critique et à l'exercice de l'intelligence, par opposition aux explications simplistes et haineuses.

La politique de cohésion sociale revêt un sens particulier aujourd'hui, et elle nous démontre à plus d'un titre son importance. Ces politiques de proximité sont autant de remparts contre les replis identitaires. Il appartient aux autorités publiques bruxelloises de mettre tout en œuvre pour garantir cette cohésion sociale et pour favoriser le dialogue et l'échange entre les cultures et les communautés. C'est là un objectif relativement simple qui constitue, depuis 25 ans, la base de la Région bruxelloise : promouvoir une identité bruxelloise ouverte, une démonstration positive de la diversité et du métissage. La construction de notre Région repose sur le vivre ensemble, le respect, l'ouverture d'esprit, l'échange culturel et le partage des valeurs.

N'oublions jamais que ce secteur comprend un grand nombre d'acteurs. Il faut rendre hommage à tous ces travailleurs sociaux qui, sans relâche, arpentent nos quartiers pour aider les plus défavorisés. Développer des collaborations entre les divers pans de la politique de cohésion sociale est l'objectif qui doit guider le gouvernement. Il est plus que jamais nécessaire d'insister sur l'importance d'ouvrir la parole et de mener des actions sociales préventives en tenant compte de la spécificité de chaque situation.

La Commission communautaire française compte de nombreux mécanismes, dont le soutien et l'accompagnement à la scolarité par le biais de l'aide aux devoirs, complétés par des activités visant l'insertion sociale du jeune, notamment par l'apprentissage de la citoyenneté et l'ouverture vers le monde. Ces actions sont d'actualité et jouent un rôle primordial de rempart contre l'exclusion et l'endoctrinement.

Car l'un des fléaux majeurs, en Région bruxelloise, c'est évidemment le taux de chômage. Comment faire comprendre à nos jeunes qu'ils ont des perspectives d'avenir ici s'ils n'ont même pas une chance de trouver un emploi ? Pour améliorer la formation de nos jeunes, il faut aussi lutter contre le décrochage scolaire. Certes, cela relève des compétences communautaires, mais depuis des années, par des ruses institutionnelles, la Région s'est emparée de cette problématique pour mettre en place un dispositif d'accrochage scolaire.

Faut-il rappeler que les jeunes en décrochage scolaire et en rupture avec leur entourage sont des proies plus faciles à embrigader ? Pour mon groupe politique, il est essentiel de réfléchir de manière efficace aux mécanismes structurels et culturels du système qui engendrent l'échec et l'exclusion.

Pour qu'une telle action soit efficace, elle doit être associée à un repérage précoce des comportements annonciateurs - en particulier l'absentéisme, l'un des indicateurs majeurs en la matière - et à une prise en charge rapide des élèves à risque. La lutte contre les exclusions et la radicalisation des jeunes passe par la lutte contre le décrochage scolaire.

L'école est le lieu de partage et de vivre ensemble. C'est là que se transmet le socle des valeurs communes. L'école doit socialiser et apprendre à vivre ensemble. Elle doit construire l'esprit critique et permettre la compréhension du monde.

Il serait essentiel, Madame la ministre-présidente de la Commission communautaire française, qu'avec la ministre de l'Enseignement de la Communauté française et le ministre-président de la Région bruxelloise, vous invitiez l'ensemble des échevins bruxellois de l'Enseignement à identifier ensemble les meilleures réponses à apporter à cette situation.

Cela pourrait notamment passer par des séances d'information, des débats ou encore des formations à destination des enseignants, car l'enseignement n'est rien sans les directeurs d'école, les enseignants et les éducateurs. Il faut avouer qu'aujourd'hui, ils se trouvent parfois démunis par rapport aux questions, aux attitudes et aux réponses à apporter. Il est de notre rôle de les renforcer et de les soutenir.

Il est aussi primordial d'assurer un soutien à la parentalité. Les parents se sentent souvent démunis face à la radicalisation de leurs enfants. En témoignent les campagnes de sensibilisation comme "Touche pas à nos jeunes" ou encore des associations de parents qui se mobilisent pour contrer la radicalisation et sauver les jeunes de l'embrigadement. En certaines affaires, nous savons tous que leur rôle a été décisif pour éviter les départs en Syrie.

Il faut recréer des interactions dynamiques et positives entre les habitants dans une perspective forte de collaboration entre les différents partenaires publics et associatifs. De la même manière que Laurette Onkelinx appelle à un pacte national liant acteurs politiques et associations, l'idée d'un pacte régional ou communal serait tout aussi intéressante.

Le cœur de notre projet politique a toujours été d'assurer à tous les habitants un bien-être économique, social et culturel, quels que soient leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé.

Se comprendre, se parler, se respecter doivent constituer une priorité dans la lutte contre le terrorisme. À cet égard, mon groupe est également convaincu de l'importance de la culture pour contrer et prévenir la montée des extrémismes et du radicalisme, mais aussi contre le racisme et l'antisémitisme. Ces discours de haine diffusés très largement bénéficient aujourd'hui d'un écho important notamment par le biais des réseaux sociaux.

La culture est comme l'enseignement, l'emploi ou le logement, un ascenseur social, un ingrédient qui permet de lier les gens, les quartiers, les communautés, les cultures entre elles. La peur de l'autre est un point sur lequel nous devons travailler avec nos jeunes. Pour ce faire, nos politiques devront armer et outiller nos professeurs qui, tout comme nous, font face à cette nouvelle forme de violence.

À ce sujet, Madame la ministre-présidente, vous avez décidé de réagir et de consacrer des moyens nécessaires à la mise en place de lieux d'échanges et d'espaces d'expression, notamment en soutenant un outil pédagogique qui a eu du mal à émerger au début. Il s'agit de "Djihad", cette pièce de théâtre que des centaines, voire des milliers de gens ont vue. Celle-ci raconte l'histoire de trois garçons qui ne savent pas trop pourquoi ils partent en Syrie. Des dizaines de représentations sont prévues pour le public scolaire. C'est une bonne chose.

Pour conclure, je veux réaffirmer, au nom de mon groupe PS, que nous n'abandonnerons jamais Bruxelles à la peur. Le projet bruxellois a toujours été de détruire les murs entre les

communautés et les quartiers et de construire des ponts face à la haine et au fanatisme.

La lutte contre le fanatisme, c'est incarner un contre-modèle et tirer tout le monde vers le haut. La résistance, c'est rester ce que nous sommes et exporter nos valeurs. Ce n'est pas la peur qui fera reculer la peur, mais notre sang-froid et notre détermination. Notre combat doit être aujourd'hui, plus qu'hier et moins que demain, de faire rayonner notre modèle bruxellois. Nous ne lâcherons rien !

Je voudrais terminer par une dernière citation qui résume tellement bien les choses. Que l'on soit croyant ou pas, cette citation édicte une évidence quasi biblique ou coranique : "Si Dieu est Dieu, s'il est cet être infiniment bon, s'il est cette intelligence suprême, alors il ne peut pas nous en vouloir de ne pas croire en lui". Cette citation est de François Cavanna, fondateur de Charlie Hebdo.

*(Applaudissements sur les bancs
des groupes de la majorité)*

M. le président.- La parole est à Mme Ampe.

Mme Els Ampe (Open Vld) (en néerlandais).- Pourquoi nos jeunes partent-ils en Syrie ? Pourquoi soutiennent-ils un régime aussi monstrueux que l'État islamique (EI) ? Pourquoi combattent-ils au nom de convictions contraires aux valeurs démocratiques avec lesquelles ils ont grandi en Europe ? Même s'il ne s'agit que d'un groupe très réduit, notre inquiétude est justifiée.

Nous ne répondrons pas à ces questions aujourd'hui. Mais ce que nous savons, c'est qu'il n'est pas innocent de s'enthousiasmer avec une foi radicale pour une conviction religieuse ou de devenir fan sur Facebook de groupes de soutien à l'EI. L'extrémisme ne mène pas nécessairement à la violence, mais il en constitue un premier pas. C'est pourquoi nous devons être vigilants.

Il ne sert à rien de mener une politique de l'autruche, mais les réactions de panique, la répression extrême ou l'isolement n'apportent pas plus de solutions. Il n'y a que par le dialogue, exercice certes difficile, que nous réussirons à ramener à la raison ceux qui menacent de se radicaliser. Ce dialogue est la tâche des parents, mais aussi de la société dans son ensemble. Quiconque perçoit des signaux, doit réagir.

Dialoguer signifie se confronter à des idées violentes et non démocratiques, sans abandonner pour autant les personnes qui expriment ces points de vue.

C'est là toute la difficulté. Si nous ne croyons pas en notre capacité à déradicaliser les jeunes radicalisés, cela revient à les abandonner. Tout comme il est très difficile de convaincre les membres d'une secte sous l'emprise de leur gourou, il est très difficile de convaincre des jeunes radicalisés de renoncer à leur mission pour l'EI.

Ce n'est pas simple d'entamer le processus de déradicalisation. À cet égard, nous pouvons tirer de nombreux enseignements des conclusions de la commission de la Chambre sur les sectes. Le gouvernement a-t-il traduit ces enseignements en mesures politiques ? Si oui, comment ?

Après l'attaque de Charlie Hebdo, notre première réaction naturelle a été de chercher une protection. Pour la première fois depuis longtemps, il y a eu plus de bleu - et même plus de kaki - en rue. Mais ce n'est pas cela qui va contrer les idées radicales.

La prise des terroristes de Verviers est le résultat d'informations de la Sûreté de l'État et d'un travail policier minutieux. Nous devons donc investir davantage dans les

renseignements. Comment le gouvernement bruxellois peut-il contribuer, par la coordination des zones de police, à la collecte des renseignements nécessaires ?

Dialoguer signifie aussi montrer pourquoi notre société doit être tolérante et fixer des limites claires, à ne pas franchir. Nous devons donc nous opposer à la discrimination des personnes juives, musulmanes ou athées, mais aussi aux punitions perpétrées en dehors de tout cadre légal, pour des faits expressément acceptés dans notre démocratie éclairée, comme le blasphème.

Nous devons également établir clairement le principe non négociable de l'égalité entre les hommes et les femmes. En 2014, le parlement bruxellois a voté à l'unanimité une résolution concernant un code de conduite en milieu urbain. Cette résolution nous offre une bonne base pour aborder les valeurs démocratiques avec les jeunes. Il nous faut à présent mettre en œuvre cette résolution. Quelles mesures le gouvernement bruxellois a-t-il prises en ce sens ?

Ce qui se passe aujourd'hui n'est pas neuf. Au Moyen-Âge, l'Europe ployait sous les guerres de religion. Les catholiques radicaux massacraient les hérétiques. Chaque communauté religieuse possédait son noyau radical.

C'est à un érudit musulman du moyen-âge, Averroès, que l'on doit l'idée de la société sécularisée. Les ouvrages de Spinoza, qui plaidait pour la liberté d'expression et une séparation entre l'Église et l'État, ont été mis à l'index des livres interdits au 17^e siècle. Jean Pic de la Mirandole plaidait au 15^e siècle pour le droit à l'autodétermination. John Locke prônait pour sa part la tolérance et la séparation des pouvoirs. Leurs écrits ont subi le même sort que ceux de Spinoza.

À travers l'histoire occidentale, le blasphème ou l'hérésie ont été utilisés pour condamner des gens, et Jésus-Christ en est peut-être le meilleur exemple. L'histoire nous apprend donc que la liberté d'expression ne s'est pas imposée en un claquement de doigt. Si nous voulons qu'elle perdure, nous ne devons jamais cesser de la défendre.

C'est un exercice difficile de convaincre qu'il vaut mieux ne pas brider la liberté de l'autre, car c'est au final sa propre liberté qu'on condamne. En matière de droits de l'homme, le combat n'est jamais fini.

*(Applaudissements sur les bancs des groupes
de la majorité et du groupe MR)*

M. le président.- La parole est à M. Clerfayt.

M. Bernard Clerfayt (FDF).- C'est dans un climat de peur et d'incompréhension que nous, femmes et hommes politiques, devons souvent prendre des décisions. L'émotion ne gouvernera pas toutes nos facultés. S'il en était autrement, l'actualité n'accoucherait que de propositions chimériques et improvisées. Les exemples du passé sont là pour l'attester : l'émotion peut être l'occasion d'une prise de conscience, d'un sentiment d'urgence, mais la réflexion doit l'épauler, tout en sollicitant le concours de l'imagination et le secours de l'expérience.

Dans le dossier de la lutte contre la radicalisation violente, soyons résolument attentifs et vigilants à ne céder ni à la confusion, ni à la bêtise. Si la confusion réclame de la distinction, la bêtise, elle, ne recule que devant l'intelligence et la détermination. C'est particulièrement difficile dans le contexte que nous connaissons, car l'actualité dépasse tout entendement : Paris, Verviers, menaces ici, prédicateurs et orateurs de mauvaise foi là, une presse aux abois, une population inquiète, des manifestations culturelles annulées, des hommes en armes dans la ville, la peur. Oui, la peur.

Cette succession de situations néfastes, sources de tensions, ne semble pas aujourd'hui connaître de fin, ni d'opposition suffisante. Où sont les contre-exemples ? Où sont les contre-discours ? À nous, Mesdames et Messieurs, de favoriser leur production et leur audition.

En effet, parfois, les idées toutes faites ou les idées mal faites vont bon train. Notre ministre-président, ce cher Rudi que je connais bien et que j'apprécie, a justement, et c'est heureux, retiré ses propos erronés et maladroits de la semaine dernière. Nous n'aurons donc heureusement pas à en discuter ici.

Pour clore cette polémique par un trait littéraire, je citerai Camus dans "La Peste" : "La bêtise insiste toujours. À nous donc d'être plus récalcitrants et plus contagieux qu'elle".

Revenons à ce qui nous réunit. Ce sont nos valeurs démocratiques de liberté - de pensée, d'expression et de croyance -, d'égalité, de fraternité, de tolérance, de respect que nous voulons conserver. Cette séance est destinée à débattre des conséquences des attentats de Paris et des mesures que nous pouvons prendre ici pour prévenir de tels événements, dans le cadre de nos compétences en Région bruxelloise.

Or, nous sommes encore subjugués par la question de savoir comment nous avons pu en arriver là. Cette question monopolise encore les esprits et mérite qu'on s'y arrête. En effet, même les familles et les proches des jeunes partis en Syrie sont eux-mêmes tombés des nues quand ils ont constaté leur départ, du jour au lendemain. Les services sociaux, les éducateurs de rue, qui voient souvent beaucoup de choses, n'avaient pas suffisamment perçu cette réalité.

Alors, effectivement, certains échafaudent des causes qui sont davantage plausibles et robustes que d'autres. Ils donnent de l'intelligibilité à la barbarie qui, par nature, nous échappe. Et, pour expliquer tout cela, nous agençons ensemble des faits de politique internationale, d'histoire, de culte, d'éducation, d'économie, d'intérêts, de communauté, de culture ou d'identité. Mais nous restons véritablement en peine d'identifier et de circonscrire clairement tout ce qui cause le radicalisme.

Nous avons besoin de mieux comprendre le phénomène pour mieux le combattre. Je partage les propos d'un agent de la commune de Schaerbeek, responsable éducateur de rue depuis plus de vingt ans, qui s'est exprimé lors d'un colloque, le week-end dernier, et a été repris dans le quotidien La Libre Belgique ce lundi. Il comparait le mécanisme d'emprise du radicalisme sur les jeunes, notamment au travers des discours et des vidéos, à un mouvement d'embrigadement sectaire.

C'est une bonne analyse, à mon sens, dont il faut se souvenir. Comme celle de cette sociologue néerlandaise, auditionnée au Parlement flamand, qui a étudié les cas de 70 jeunes partis combattre en Syrie et qui nous enseigne qu'ils appartiennent généralement à la classe moyenne, sans grande difficulté sociale, ni décrochage scolaire. Ce sont des jeunes qui sont plus ou moins à l'aise dans notre société et qui, tout d'un coup, prennent un autre chemin, et l'on a du mal à en comprendre les causes.

C'est aussi le témoignage de Jo De Ro, échevin de l'Enseignement de Vilvorde, qui nous parle de Nabil, ce jeune homme de 18 ans, en dernière année d'humanités en sciences-maths d'un établissement réputé, décrit comme un élève brillant, qui a quitté la Belgique en 2013. On ne l'a pas revu. Il ne pourra jamais nous expliquer ce qui lui est arrivé, pourquoi il est parti.

Nous avons, en revanche, le devoir d'émettre des hypothèses qui ne nient pas l'évidence : ce gamin, comme d'autres, avait ses chances. Ce jeune prometteur et brillant a tout d'un coup décidé qu'il valait mieux mourir en Syrie que de vivre en

Belgique. Je pense que nous avons, devant Nabil et tous les autres, une responsabilité collective. Nous ne lui avons pas assez fait sentir son importance pour notre société. Nous ne lui avons peut-être pas donné les raisons de croire qu'il valait mieux rester. J'ose dresser ce dramatique constat, et j'insiste encore : nous n'avons pas réussi à lui donner de raison suffisante de rester vivre dans notre pays.

La presse nous rappelle deux faits. On dit que la Belgique est l'un des pays occidentaux qui fournit proportionnellement le plus de djihadistes. Il y a deux jours, Angel Gurría, le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), remettait le rapport de son organisation sur la Belgique, et il expliquait que chez nous, le taux de participation des jeunes issus de l'immigration au marché du travail était radicalement inférieur à ceux des pays qui nous entourent. Je ne sais s'il existe une relation entre les deux, mais c'est une coïncidence qu'il est bon de rappeler dans ce débat.

Comme lors de chaque débat où nous sommes pris par l'émotion, nous montons à la tribune, faisons de grandes déclarations, de grandes promesses en criant : "Plus jamais !"

Ainsi, c'est avec la même émotion qu'en 2004, nous avons voté une résolution pour lutter contre l'antisémitisme. En 2013, nous avons relevé 64 faits d'antisémitisme en Belgique. En 2014, il y en a eu 102.

Il nous faut donc faire preuve d'humilité au cours de ces débats où nous connaissons de grandes envolées. Nous n'avons pas toujours réponse à tout et nous ne comprenons pas toujours immédiatement de quoi il s'agit. Il nous faut parfois du temps pour mettre en œuvre de bonnes politiques et pour ne pas dévier du cap que les urgences de l'actualité nous font oublier.

Pour être concret et parler directement de ce que nous sommes en mesure de faire, sur le plan sécuritaire, il importe de rassurer la population dans ce climat de peur. De nombreuses choses ont ainsi été mises en place au niveau de la police, de la Sûreté de l'État, des renseignements, ou du niveau judiciaire.

Nous ne pouvons donc pas intervenir en la matière, si ce n'est en exigeant que des moyens soient dégagés en suffisance pour que ce travail soit effectué. À mon sens, il est clair qu'avant de mettre l'armée dans nos rues, il convient de faire l'état des lieux des moyens mis à la disposition des services de l'État.

Au niveau de la sûreté locale, le gouvernement avait annoncé que nous allions raboter les moyens disponibles avant de se raviser dans l'actualité et engager du personnel à la sûreté de l'État pour suivre ces radicaux djihadistes.

Concernant le problème de la surveillance des personnes à risques, chaque bourgmestre a reçu une liste et sait que sur son territoire vivent des personnes dangereuses à des degrés divers. Cela relève d'un partage clair des tâches entre la police fédérale et les polices locales.

En 2013, tout a commencé dans les médias lorsque deux jeunes ont cessé subitement de fréquenter les cours d'une école à Schaerbeek. Depuis, il y a eu beaucoup d'improvisation et nous ne savons toujours pas très bien ce qui relève des compétences du niveau fédéral, et ce qui incombe aux polices locales.

Nous aurons une réunion ce soir à ce sujet avec le Parquet fédéral, afin que les bourgmestres soient bien au clair en ce qui concerne la répartition des tâches.

Pour que les polices locales soient à leur tour capables d'assumer ce travail, il convient de leur en donner les moyens. Depuis de nombreuses années, en comparaison avec l'augmentation de la population, on sait que les normes de financement des polices bruxelloises et des grandes villes n'ont pas été augmentées et que les dotations ont été rabotées de 2% ces dernières années.

Au sujet de l'initiative qu'il prend à Saint-Gilles, Charles Picqué a rappelé que c'est surtout la connaissance du quartier, des équipes locales de police de proximité, des gardiens de la paix... qui fait remonter de l'information et permet de déceler des phénomènes. Il est donc essentiel de pouvoir compter sur ces dispositifs de police locale et de prévention pour lutter contre ce radicalisme.

Par ailleurs, cela fait 23 ou 24 ans que des politiques de prévention sont mises en place dans les communes.

Certains djihadistes sont nés après la mise en place de ces programmes. Il faut rappeler qu'une partie de ces derniers fonctionnent. Comme le rappelait Ricardo Romero, l'éducateur de rue de Schaerbeek, les vidéos circulant sur internet sont très malignes et efficaces en matière de transformation des esprits des jeunes. S'il y a relativement peu de jeunes qui sont partis, c'est parce qu'une grande partie d'entre eux ont cette faculté de résilience. C'est grâce à tout le travail des services de prévention actifs sur le terrain, dont les financements ont été incertains ces dernières années et qu'il convient de renforcer, confirmer, conforter.

Aujourd'hui, la Région a pour mission de permettre que, dans les communes, ces dispositifs aient les moyens de continuer, voire d'amplifier leur travail de résilience des jeunes contre les messages délétères des extrémistes qui les invitent à connaître un avenir exalté grâce à je ne sais quel combat, à je ne sais quel rêve de paradis ou de monde meilleur.

Monsieur le ministre-président, le mercredi 21 janvier, vous aviez invité les bourgmestres, accompagnés de leurs commissaires en chef, des quatre plus grandes communes bruxelloises. Comme on vous l'a dit à cette occasion, il convenait de réunir également tous les bourgmestres, car le phénomène du radicalisme ne connaît pas de frontière. Le gouvernement souhaite en effet mieux coordonner les actions entreprises. Nous sommes évidemment favorables à une plus grande coordination, à un échange de bonnes pratiques, à la circulation de l'information au niveau local, entre le niveau local et le niveau fédéral.

Cependant, si mieux coordonner, c'est bien, il ne faut pas que cela se fasse au détriment des moyens déployés sur le terrain. La coordination doit venir en sus et offrir un support aux services de terrain pour mieux comprendre ce qu'est le radicalisme, son mode de diffusion, la manière de créer les contre-discours et aider les proches de celui qui se radicalise.

À cet égard, j'ai émis l'idée de créer un site internet ou un numéro d'appel afin que toute personne qui se sent confrontée à cette problématique puisse, à tout moment, être aidée dans la production d'un contre-discours et dans la démarche d'empêcher quelqu'un d'entrer dans l'engrenage. Outre les services sociaux ou les services publics, l'entourage doit être tout aussi armé pour mieux aider les jeunes à résister à ces discours délétères.

Cette meilleure coordination s'avère donc nécessaire, ainsi que le soutien de toute personne confrontée à quelqu'un en voie de radicalisation.

Il faudra également progresser dans la voie du parcours d'intégration. Mme Fatoumata Sidibé l'évoquera certainement dans sa prochaine prise de parole. Madame Laanan, nous devons mener une réflexion sur ce qui se fait à l'école.

Parallèlement au parcours d'intégration qui s'avère essentiel pour prévenir les problèmes de demain, il faut remarquer que les jeunes qui sont partis en Syrie sont nés en Belgique. Ce sont des jeunes issus de la classe moyenne et qui sont passés par nos écoles.

Ce n'est pas qu'ils n'ont pas eu accès à nos valeurs : ils les ont partagées à l'école, dans la rue, avec leurs copains, etc. Mais il y a eu un discours délétère, parti pour certains d'une fragilité, d'une envie d'autre chose - une exaltation d'adolescent, un rêve de je ne sais quoi... C'est une question de fragilité, sur laquelle nous devons beaucoup travailler, liée à un phénomène de sectarisme, mais qu'il faut approcher sans tomber dans les amalgames.

Il faut profiter de cette émotion pour nous rassembler, nous reposer la question de l'efficacité des mécanismes en place pour avancer sur une série de dossiers qui tardent, qui traînent, qu'on aborde parfois ici, mais sans sentiment d'urgence et retardés par les contraintes budgétaires.

Ce radicalisme se combat d'abord par le partage des valeurs et l'éducation, l'amélioration des perspectives socio-économiques, l'emploi, le traitement égal et équitable, la justice, la police, le rappel de notre volonté d'inclusion de tous dans la société. Tous y ont une place, et nous devons la leur offrir.

Il ne faut pas être naïf : le dialogue, l'ouverture, le respect doivent se construire tous les jours, sans discontinuer et sans relâche. Et nous devons montrer l'exemple en ne tombant pas dans certains amalgames. Ne mélangeons pas le chômage, la pauvreté et le radicalisme. Le chômage et la pauvreté méritent qu'on les combatte, qu'on lutte pour l'égalité dans les quartiers à Bruxelles, mais il n'y a pas de lien automatique avec le radicalisme.

Nous devons aussi montrer l'exemple en refusant d'instrumentaliser ce débat qui crée une émotion gigantesque, des peurs dans toutes les composantes de la population, y compris dans la population musulmane ou celle qui connaît mal le monde musulman. Ne tombons pas dans les amalgames quand certains voudraient régler leurs comptes avec une religion : ce n'est pas une religion qui est en cause, mais un extrémisme radical.

Il faut aussi montrer l'exemple en faisant notre examen de conscience. On peut dénoncer l'école, le chômage, les quartiers... Mais nombre d'entre nous sont aux responsabilités depuis longtemps. Nous devons constamment nous interroger sur nous-mêmes. Que n'avons-nous pas réalisé de mieux ? Comment améliorer encore ce qui fonctionne ? Comment répondre à ces questions ?

Il nous faut être pragmatiques et concrets. Apprenons à comprendre et lutter contre le radicalisme. Améliorons notre connaissance de ce sujet, sans mélanger les choses : il s'agit d'un phénomène sectaire, qui touche un petit nombre de personnes qui peuvent devenir très dangereuses, mais évitons de faire l'amalgame avec tous les jeunes des quartiers.

Deuxièmement, renforçons les dispositifs qui fonctionnent sur le terrain : la police de proximité, les services de prévention, les travailleurs sociaux, le travail effectué à l'école. Donnons-leur des instruments plus forts pour déceler le radicalisme et le combattre !

Enfin, restons fermes partout, tout le temps, sur nos valeurs de liberté, de respect, de tolérance !

(Applaudissements sur les bancs des groupes de la majorité et du groupe Ecolo)

M. le président.- La parole est à M. Ahidar.

M. Fouad Ahidar (sp.a).- Effectivement Monsieur Close, la communauté juive a peur parce qu'elle est menacée. J'aimerais aussi, lorsque vous dites que Bruxelles n'est rien sans les juifs, vous entendre dire que Bruxelles n'est rien sans les musulmans. Nous avons aussi besoin d'entendre que nous sommes un partenaire important dans ce pays et dans cette Région. Citer M. Valls n'est pas une bonne référence.

M. Philippe Close (PS).- Je demande la parole pour un fait personnel. Monsieur Ahidar ! Vous en êtes la preuve : vous êtes vice-président du Parlement bruxellois.

M. Fouad Ahidar (sp.a).- Ce n'est pas grâce à vous. J'ai effectivement besoin que vous citiez les musulmans comme des partenaires comme vous citez les juifs !

M. Philippe Close (PS).- Je l'ai dit dans tout mon discours, Monsieur Ahidar ! Je ne comprends pas votre attitude.

M. Fouad Ahidar (sp.a).- J'ajoute que le mot intégration ne doit pas être mis à toutes les sauces : dès qu'il y a un problème avec un Belgo-belge, on dit que c'est un problème social, et s'il y a un problème avec une personne d'origine étrangère, on parle de problème d'intégration. Or, dans les deux cas, ce sont des problèmes sociaux ! Cherchez la cause au lieu de placer des étiquettes sur certaines personnes.

Un jour, une journaliste m'a invité dans une émission sur une chaîne de télévision flamande et elle m'a posé la question suivante : "Monsieur Ahidar, vous qui êtes musulman pratiquant, n'avez-vous jamais entendu que quelqu'un avait l'intention de commettre un attentat à Bruxelles ?". Je lui ai répondu, après lui avoir fait répéter sa question, que trois personnes au rez-de-chaussée de mon immeuble avaient bien eu l'intention de placer une bombe dans le métro. Mais je lui ai dit de ne pas s'inquiéter, car elle se déplaçait sans doute en voiture tandis que ma sœur ou ma mère, qui prennent tous les jours le métro, auraient pu faire partie des victimes potentielles.

Pensez-vous que nous soyons capables de laisser faire quelqu'un qui a l'intention de commettre un attentat à Bruxelles ? Dans Le Livre de la jungle, le feu prend dans la forêt et les animaux les plus forts prennent les animaux les plus faibles sur leur dos pour s'échapper des flammes. On ne nous accorde même pas le droit d'avoir le niveau des animaux !

(poursuivant en néerlandais)

Depuis plus de dix ans, j'exerce ma fonction de 'représentant du peuple' au sens propre du terme. Je connais les quartiers et ceux qui y vivent. Les gens me confient leurs problèmes. Aujourd'hui, des pères, des mères, des frères et des sœurs inquiets et désespérés me sollicitent parce qu'ils connaissent quelqu'un qui s'apprête à partir en Syrie.

Or, personne ne prend en compte ces drames qui se jouent dans les quartiers bruxellois. Les douze mesures adoptées par le gouvernement fédéral sont entièrement axées sur l'aspect répressif.

De plus, l'une de ces mesures, en l'occurrence le retrait de nationalité, est très stigmatisante. À travers elle, le gouvernement fédéral signifie aux migrants de la première, deuxième et troisième génération que leur nationalité belge n'est que conditionnelle et qu'ils n'appartiennent pas vraiment à ce pays. La même mesure serait-elle envisagée pour des enfants autochtones qui commettraient des attentats au nom de Blood and Honour ou des Cellules combattantes communistes (CCC) ?

Nous devons garder notre sang-froid et éviter les réactions excessives, pour ne pas devoir faire face, d'ici deux ou trois ans, à un sentiment de honte rétroactive.

Nous devons faire preuve de modération au niveau de notre communication, sans exagérer le risque d'un attentat. La probabilité pour un citoyen bruxellois d'être victime d'un attentat est objectivement très faible.

L'extrémisme violent et le terrorisme menacent notre société toute entière, et davantage encore la communauté musulmane, parce qu'ils génèrent de profondes divisions au sein de la société. Les attentats perpétrés au nom de l'islam accroissent la méfiance vis-à-vis du musulman ordinaire.

La peur engendre la méfiance et éloigne les gens les uns des autres. Cette polarisation engendrée par la peur est précisément ce que les terroristes recherchent. C'est effectivement le meilleur terreau pour recruter davantage de jeunes.

Je condamne les attentats du plus profond de mon âme. Les actes de violence et les incitations à la haine ne peuvent en aucun cas être tolérés. Les combattants syriens qui ont commis des crimes graves doivent être sévèrement punis. La Sûreté de l'État et tous les autres services de sécurité doivent disposer de tous les moyens et instruments nécessaires pour mener à bien leur travail. Le rôle des autorités est de protéger la société contre ses ennemis.

Le climat d'angoisse entretenu par certains politiciens et médias suscite des réactions stupides de la part de quelques enseignants, agents de police, etc.

L'ambiance actuelle inciterait presque les jeunes musulmans à avoir honte de leur propre religion.

Les réactions sont beaucoup trop crispées. Un processus de rapprochement pourrait passer par de petits ajustements au niveau des cours d'histoire à l'école, en insistant davantage sur la cohabitation des cultures et des religions, ainsi que sur la citoyenneté et les valeurs communes. De nouveaux jours fériés pourraient éventuellement être instaurés, comme la Fête du sacrifice et Hanouka.

Nous devons poser les bonnes questions à propos de la radicalisation. Aujourd'hui, les théories les plus divergentes se confrontent, ce qui empoisonne le débat. Cela prouve surtout que nous ne comprenons pas le phénomène qui se joue aujourd'hui. De mon point de vue, celui-ci est avant tout un phénomène de sectarisme, qui incite les jeunes à rompre avec leur famille et la société.

Que faisons-nous pour arrêter les recruteurs, qui embrigadent les jeunes aux abords des mosquées ? Nous n'avons pas vu venir le problème, qui nous échappe aujourd'hui.

Certains accusent à tort les mosquées. La radicalisation naît toutefois principalement à l'extérieur des mosquées, ou sur internet. De nombreux membres de la communauté musulmane sont prêts à s'attaquer à ce phénomène. La plupart d'entre eux se sentent inhibés, inquiets, choqués et un peu perdus, comme nous le sommes également.

Les musulmans, dont la religion est détournée par des extrémistes et des terroristes, doivent être impliqués dans la politique de lutte contre la radicalisation et la terreur. Nous devons collaborer avec les représentants des communautés, les mosquées et les imams de bonne volonté. C'est la condition indispensable à une politique efficace de lutte contre la radicalisation, basée sur le plus large consensus.

Cette politique inclusive sous-entend également que nous n'abandonnions pas à leur sort les parents d'enfants qui se sont radicalisés. Elle implique aussi que nous tentions de réintégrer dans la société les personnes qui se sont radicalisées ou les porteurs de messages radicaux.

(poursuivant en français)

Nous sommes tous d'accord pour dire que l'heure est grave, et personne n'est à l'abri.

Cependant, à entendre les autres orateurs, je constate que nous ne considérons pas cette gravité de la même manière. Nous sommes des élus, des représentants du peuple et, de par notre statut, nous nous devons de garder la tête froide face à la frénésie qui nous entoure. C'est ce que les Bruxellois attendent de nous.

Selon les chiffres communiqués par Europol pour les dernières années, 84% des attentats sont attribués à des groupes séparatistes et 0,4% des attaques terroristes survenues en Europe sont des actes dits "islamistes". Pourtant, notre phobie se concentre sur ces derniers, sans bien sûr minimiser les actes.

Je me permets de vous rappeler que, d'après les estimations, 385 Belges seraient partis en Syrie. Il devient indispensable de rappeler que ce sont des Belges comme vous et moi, et pas des "sous-Belges". L'écrasante majorité d'entre eux sont nés et ont grandi ici, ils ont fréquenté nos écoles avant de décider, pour de multiples raisons, de partir d'ici.

La première question qu'il convient de se poser est celle des motivations de ces individus. Comment en sont-ils arrivés à la conclusion que la vie, ici, ne valait plus la peine d'être vécue ? Comment en sont-ils arrivés à la conclusion qu'ils devaient partir pour participer à une guerre qui n'est pas censée être la leur ? Il n'existe pas une seule cause, mais tout semble converger vers un seul mot : l'inclusion.

En faisant une petite recherche sur le terme, j'ai lu que "l'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société (...) Cinq pierres angulaires ont été identifiées : la reconnaissance valorisée, les opportunités de développement humain, l'implication et l'engagement, la proximité et le bien-être matériel".

Il a été constaté que certains de ces jeunes djihadistes étaient issus des classes sociales les plus défavorisées, mais que d'autres avaient suivi un cursus de niveau supérieur et vécu au sein de familles aisées. Néanmoins, ils ont en commun d'avoir ressenti de la stigmatisation, de l'exclusion d'une société qu'ils considéraient comme la leur, mais qui semblait se refuser à eux.

La preuve en est qu'aujourd'hui, le gouvernement fédéral veut retirer leur nationalité à des Belges comme vous et moi. En faisant cela, vous donnez raison à ces recruteurs qui leur disent qu'ils ne seront jamais acceptés dans notre société.

*(Applaudissements sur divers bancs
des groupes de la majorité)*

"Immigrés", "gastarbeiders", "étrangers", "nouveaux Belges", "allochtones", de telle ou telle autre origine : toujours, les mots nous rappellent que l'on est d'ailleurs, quand ce ne sont pas les termes de "macaque", "bougnoule" ou "sale Arabe".

*(Applaudissements sur divers bancs
des groupes de la majorité)*

Les chiffres sont inquiétants. En effet, d'après le rapport communiqué au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations unies par la délégation belge, 220 dossiers relatifs à l'islamophobie ont été ouverts au Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations en 2012, et 258 en 2013, tout en sachant que très peu de gens, malheureusement, portent plainte. Et pour les actes antisémites, comme pour les actes islamophobes, les chiffres continuent malheureusement d'augmenter.

Je clame haut et fort que nous ne devons accepter aucune forme de racisme. Le juif doit pouvoir se promener avec sa kippa où il veut et quand il veut. La femme voilée ne doit pas se faire insulter en rue. Et les homosexuels ne doivent pas craindre de se faire tabasser parce qu'ils marchent en rue main dans la main. Chacun doit pouvoir disposer de sa personne à n'importe quelle heure de la journée. Il faut que ce soit clair pour tout le monde.

*(Applaudissements sur divers bancs
des groupes de la majorité)*

Mais il faut aussi rappeler que le système d'enseignement belge est régulièrement pointé du doigt et que des études internationales le considèrent comme l'un des pires en Europe. Il existe en effet de trop fortes disparités selon les écoles et certains élèves connaissent une véritable ségrégation sociale. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer à l'étude "Program for International Student Assessment" (PISA) que tous les parlementaires de cet hémicycle connaissent bien.

Dans notre pays, et plus particulièrement dans notre Région, il existe une discrimination structurelle ethno-stratifiée tant dans le domaine de l'emploi, public ou privé, que dans celui du logement. Aucun doute à cet égard n'est permis lorsque l'on consulte les chiffres obtenus grâce au monitoring socio-économique effectué par le Service public fédéral (SPF) Emploi, en collaboration avec le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Les Belges d'origine étrangère sont sous-représentés dans les emplois stables de qualité supérieure (employés, fonctionnaires, etc.).

Entendons-nous : mon propos n'a pas pour but de vous arracher des larmes et la pauvreté ne justifie pas tout. La stigmatisation du pauvre, ou de n'importe qui d'ailleurs, doit cesser. Je suis moi-même de basse extraction sociale. Dans ma famille, nous étions huit frères et sœurs à ne pas toujours recevoir le nécessaire. À la fin du mois, le frigo ne contenait plus grand-chose et nous savions que nos parents n'avaient plus les moyens de le remplir. Me suis-je jamais plaint de cette situation et ai-je jamais agressé personne pour cette raison ? Bien sûr que non, car nous avions des valeurs à la maison ! Mais ces valeurs ne sont pas présentes dans toutes les familles.

Pour résoudre le problème du radicalisme, Monsieur le ministre président, il est indispensable d'adopter des mesures à court et à moyen terme. Parmi les premières figures en bonne place un numéro vert, qui doit être mis à la disposition des personnes susceptibles de se radicaliser ou de leurs proches qui craignent un éventuel départ. Les parents et les proches d'un potentiel jeune djihadiste sont trop souvent livrés à eux-mêmes et ne savent pas vers quelle autorité se tourner pour faire part de leur détresse.

J'espère vivement que cette ligne téléphonique sera mise en service au plus vite. Si Mme Debaets y est parvenue pour la dénonciation des animaux maltraités, je pense que nous devrions pouvoir l'imiter sans difficulté pour le problème qui nous occupe aujourd'hui.

(Rumeurs)

Le lien a l'air bizarre, mais hier, je racontais à des collègues que mon chat miaulait parfois pour sortir et, si je veux qu'il se calme, de crainte qu'une plainte ne soit déposée contre moi à cause de lui, je sais où m'adresser. Or, en matière de djihadisme, il m'est aujourd'hui impossible de téléphoner à un numéro vert afin d'obtenir des informations sur l'attitude à adopter.

Le problème ne se pose pas en termes de majorité ou d'opposition. Que l'on soit de droite ou de gauche, que l'on soit flamand ou francophone, nous sommes tous Bruxellois et nous sommes tous concernés. Nous devons donc nous unir pour prendre les mesures adéquates le plus rapidement possible. Monsieur le ministre-président, je sais que vous vous y employez et j'espère que ce numéro vert sera opérationnel demain ou après-demain au plus tard. Je tiens en tout cas à vous remercier personnellement, car j'ai appris que votre gouvernement avait pris les mesures nécessaires pour progresser en ce sens.

Nous pouvons tous être un jour victimes d'une forme ou l'autre de radicalisation de nos enfants ou même d'un frère ou d'une sœur. Les symptômes sont difficiles à distinguer. Tous, nous pouvons être victimes un peu comme un proche qui se suicide et où l'on se dit : c'est incroyable, je n'ai rien vu venir. Comment est-ce possible ? Des gens qui affichaient pourtant un large sourire la veille et dont vous apprenez le suicide le lendemain matin. Moi-même, j'ai un collègue de classe qui s'est pendu. Comment est-ce possible ? On ne voit pas. À un moment donné, les gens ont besoin d'aide et de soutien et non qu'on leur place encore des épées de Damoclès au-dessus de la tête. Il nous faut prendre nos responsabilités !

Lorsque j'entends les discussions de la part d'une certaine presse et de certains politiciens, je voudrais qu'on me dise quel est le parent qui éduque ses enfants pour devenir un djihadiste, de la chair à canon ou une fille risquant de se faire violer par une centaine de gars. Qui peut accepter ce genre de choses ?

Il convient de former les enseignants, les éducateurs de rue, les travailleurs sociaux, mais aussi la police afin que tous ces acteurs puissent déterminer correctement si un jeune fait l'objet d'une radicalisation. Il faut leur fournir les outils pour l'accompagner et déconstruire le discours sectaire qu'il a subi. Car oui, Monsieur le ministre président, ces gens n'ont rien à voir avec l'islam. Ce sont des sectes qui utilisent tous les moyens imaginables et les moyens financiers pour endoctriner nos jeunes.

Il conviendrait également de prendre des mesures contre certains professeurs et policiers qui se croient tout permis depuis parfois plusieurs années, et ce, en toute impunité. Par exemple, ce policier qui interroge deux enfants de six ans. Cela ne se passe pas en France ni en Espagne, mais bien ici, en Belgique dans la zone de Bruxelles-Ouest ! Deux enfants se font bousculer. Mohamed a poussé Marie dont les parents ont porté plainte. Les enfants se retrouvent devant la police. Celle-ci demande à l'enfant ses nom, prénom et confession ? "Quelle religion avez-vous ? Vous êtes musulman ? À quelle mosquée allez-vous ? Vous y rendez-vous régulièrement ?" A-t-on le droit de poser ce genre de questions ? Les a-t-on posées à Marie ? Lui a-t-on demandé si elle était chrétienne, juive ou d'une autre confession ? Pourquoi fait-on cet amalgame ? Deux enfants jouent. L'un pousse l'autre. L'un est en tort, l'autre est en droit. On apprend dans ce cas-là à s'excuser. La police doit-elle intervenir de cette manière-là ?

Voici un autre exemple. Un professeur de français dit à ses élèves : "Si j'accède au pouvoir, j'interdirai l'islam et je commencerai par le foulard et la nourriture halal. Tout cela sera fini avec moi ! Si je me retourne et que je dessine Mohamed sur le tableau, qu'allez-vous faire ? Me tuer ?". Pourquoi tomber dans la provocation ? Comment qualifier ce

genre de comportement ? Il existe une charte de neutralité qui doit être respectée et qui est d'application pour l'ensemble des professeurs. Allez-vous pouvoir donner un signal clair au ministre de l'Enseignement et, au niveau fédéral, à certaines zones de police afin de garantir le respect et l'objectivité et ne plus accepter de modifier son comportement en fonction de l'origine des prénoms ?

Que pouvez-vous faire pour mettre les médias en garde ? Ils jouent un jeu dangereux. Je ne demande pas de censure, mais depuis le 11 septembre 2001, ils n'arrêtent pas de cracher sur la communauté musulmane. Il faut que cela s'arrête. On peut évidemment parler de ce qui va mal, mais parlons alors aussi de ce qui va bien.

Un reportage, fait par des journalistes peu scrupuleux à la recherche d'audimat, peut faire ce qu'il veut avec des images, mais ils n'ont pas le droit de monter une communauté contre une minorité de sa propre communauté. C'est une honte pour notre pays, mais surtout un danger.

Certains demandent que moi et d'autres concitoyens belges de confession musulmane nous excusions pour ces monstres. Ils demandent que l'on se désolidarise de ces criminels, comme si un jour, on avait été solidaire de ces monstres. Si c'est un signal, car une partie de notre population belge est inquiète et que cela peut la rassurer, si cela peut aider à la paix sociale, alors je le crie encore plus fort : je condamne ces actes du plus profond de mes entrailles ! De facto, nous condamnons ces actes. Et nous les avons déjà condamnés, mais vous refusez de l'entendre. Que pouvons-nous faire de plus ?

Je n'ai, par exemple, pas de problème avec l'Église. J'ai par contre un problème avec les pédophiles et les violeurs d'enfants. Nous ne demandons pourtant pas à nos concitoyens belges de s'excuser pour cela. Nous ne demandons pas à nos concitoyens belges de s'excuser pour les crimes de Kim De Gelder. Nous ne demandons pas à nos concitoyens belges de s'excuser pour Dutroux ou Derochette. Non, nous ne le demandons pas, car ce sont des monstres. Comme ces monstres qui ont agi en France ou qui voulaient agir de Verviers. Ce sont des monstres. Ce sont des terroristes. Ce sont des criminels, et c'est comme ça qu'il faut les traiter.

*(Applaudissements sur les bancs des groupes de la majorité et du PTB*PVDA-GO !)*

Enfin, je voudrais terminer en parlant d'une catégorie bien spécifique de radicaux. Ces radicaux qui tiennent des discours populistes d'une violence inouïe et qui stigmatisent consciemment une partie non négligeable des citoyens de notre pays. Ces radicaux qui créent des fossés entre les gens en distillant la peur dans leur cœur. Ces radicaux qui refusent de croire que les Belges, et de surcroît les Bruxellois, puissent avoir une couleur de peau, une conviction religieuse ou une origine ethnique différente de la leur.

Je voudrais m'adresser à ces radicaux aujourd'hui, pas seulement à ceux de l'extrême droite, dont certains sont présents au sein de cet hémicycle. Je m'oppose à toute forme de radicalisme, politique ou religieux. Je m'oppose au radicalisme religieux, mais je m'oppose aussi au radicalisme populiste et nauséabond qui cause tellement de tort aux gens.

En effet, vous avez contribué à l'exclusion de nombreux jeunes belges qui éprouvent quotidiennement des difficultés à trouver leur place dans cette société. Vous avez contribué au développement du sentiment d'insécurité qui règne ici. Et pour toutes ces raisons, je me dois de le dénoncer, de vous dénoncer vous. Vous êtes en partie responsables aussi du mal-être de nombreux citoyens. Mais est-ce une raison de passer à l'acte ? Non. Mais comme a dit notre Roi, à l'occasion de la nouvelle année : "On n'humilie pas les gens". L'homme

est souvent faible. Le boomerang n'est malheureusement pas toujours très loin.

Vous savez, face à une même situation, les hommes réagissent différemment. Prenons l'exemple de deux couples qui ont décidé de divorcer. Le premier couple se sépare en se partageant les biens.

Tout se passe bien. Quand ils sortent de chez le juge, ils s'embrassent. Pourtant, pour un même divorce, on apprend le lendemain dans le journal qu'un homme a abattu ses trois enfants, sa femme et se rend à la police pour expliquer ses actes. Pourtant, ce n'est qu'un divorce.

Pourquoi l'un a-t-il réagi ainsi et l'autre autrement ? On ne réfléchit pas tous de la même manière. On n'a pas le même vécu, on n'a pas les mêmes valeurs, on n'a pas les mêmes règles. À un moment donné, il y a des gens qui risquent de passer à l'acte et il faut se demander ce qu'on peut faire.

Je voudrais dire à ces populistes qui crient haut et fort que j'ai moi-même cinq enfants que j'élève dans la bonté, le partage, la solidarité, l'honnêteté, dans la beauté du vivre ensemble. Mais les influences externes et internet peuvent nous jouer des tours. Notre manque de présence auprès de nos enfants le peut aussi.

Mes chers amis, moi aussi j'ai peur de recevoir, un beau matin, un texto de ma fille qui me dit "Papa, ne t'inquiète pas pour moi. Je suis en Syrie aujourd'hui, je suis une femme". Une femme qui va se faire violer par une centaine d'hommes... Ou de mon fils, que j'ai éduqué pendant dix-sept ans, qui deviendrait de la chair à canon pour une guerre qui n'est pas la sienne...

Arrêtons de stigmatiser !

*(Applaudissements sur les bancs des groupes de la majorité, du groupe Ecolo et du PTB*PVDA-GO !)*

M. le président. - La parole est à Mme Genot.

Mme Zoé Genot (Ecolo). - En ce début d'année 2015, nous avons vécu des heures particulièrement sombres. Lors de cet horrible attentat, nous avons tous été assez traumatisés. Je voyais les collègues, assis dans les bureaux, ne trouvant pas les mots pour exprimer leur bouleversement et leur anéantissement.

Ces actes de violence ont tué en effet 17 personnes innocentes : des journalistes et dessinateurs, des juifs simplement parce qu'ils étaient juifs, des civils qui se trouvaient à proximité des dessinateurs, des policiers qui voulaient défendre la possibilité de faire de la dérision. Nous avons été fatalement très solidaires de ce qui s'est passé, de l'ensemble du personnel du journal et des familles endeuillées.

Il y a quelques mois, à quelques centaines de mètres d'ici, quatre personnes étaient froidement abattues au Musée juif de Bruxelles.

D'évidence, ces terroristes font la guerre à la démocratie, à la société de la diversité et de la tolérance. Ils sont en cela les meilleurs alliés des racistes, on ne peut pas mieux alimenter l'islamophobie. Les terroristes islamistes ne sont pas représentatifs des musulmans. Je vois M. Alain Destexhe rire. Évidemment, la haine l'amuse...

L'action de ces terroristes est aussi un attentat contre l'islam. Exiger à chaque fois des musulmans qu'ils s'expriment officiellement au nom d'une communauté pour dénoncer l'islamisme radical, pour s'en désolidariser, constitue une injonction paradoxale dans le chef de certains qui leur

demandent dans le même temps, de renoncer au communautarisme identitaire.

(Applaudissements sur les bancs du groupe Ecolo, de Mme Ozdemir et de M. Ikazban)

Cette demande ne se fait pas dans l'esprit qu'il convient d'avoir. Elle montre surtout que ceux qui la formulent connaissent bien mal l'islam. Et quand on connaît mal, on a peur.

"Vous ne détruirez pas la démocratie et notre travail pour rendre le monde meilleur. Nous allons répondre à la terreur par plus de démocratie, plus d'ouverture et de tolérance". Voici les propos, heureusement souvent rappelés depuis lors, que tenait le Premier ministre norvégien Jens Stoltenberg après les attentats d'Oslo de 2011. Cette phrase démontre qu'après des attentats, les citoyens ont envie de rebondir pour faire mieux et pas pour faire pire.

L'actualité récente, inquiétante et particulièrement tragique, nous amène à débattre aujourd'hui au cours d'une plénière régionalo-communautaire bruxelloise. Pour la première fois, l'ensemble des assemblées bruxelloises ont pu être réunies et j'espère que nous aurons l'occasion de réitérer l'expérience à propos d'autres thématiques moins tragiques, mais aussi importantes pour l'ensemble des Bruxellois.

Le temps est venu de dépasser les émotions et de mener une réflexion. La recrudescence particulièrement préoccupante de l'antisémitisme à Bruxelles, en Belgique et plus généralement en Europe, et ce à l'heure où l'on célèbre les 70 ans de la libération du camp d'Auschwitz, le développement de l'islamophobie, la montée de l'extrémisme religieux, le durcissement de discours attisant la haine et d'actes creusant le fossé entre les populations appellent une réponse politique globale, qui articule tant les enjeux du vivre ensemble que le sécuritaire et le social.

Une réponse exclusivement sécuritaire et à court terme est non seulement insuffisante, mais a toutes les chances d'être contre-productive. Des politiques sociales et culturelles sont primordiales pour assécher le marécage du radicalisme. Mon collègue Alain Maron y reviendra.

Il y a presque un mois, au-delà des personnes, c'est tout un symbole qui a été visé : un journal, et pas n'importe lequel, un journal satirique. C'est le cœur de la démocratie qui a été pris pour cible : la liberté d'expression, la liberté de penser différemment. Plus que jamais, nous devons veiller au respect de la liberté d'expression, dans son acception la plus large.

Permettez-moi de rappeler ici la célèbre citation attribuée à Voltaire : "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire". Le droit à la liberté d'expression n'est toutefois pas total. Il ne doit ainsi pas attenter à l'intégrité d'un individu ou d'une partie de la population, mettre en danger la sécurité nationale. Mais les restrictions à la liberté d'expression, comme aux autres droits de l'homme, ne peuvent être à géométrie variable, et évoluer au gré des modes ou des rapports de force.

Plus que jamais, il convient de protéger les libertés civiles et fondamentales des citoyens et leur sécurité, sans tomber dans une dérive sécuritaire. Ne cédon pas au vent de panique ambiant. Mais évitons aussi tout angélisme. Bien entendu, il faut assurer la protection de la population, mais pas n'importe comment. La présence de militaires dans les rues - décision prise par le gouvernement fédéral afin de lutter contre le terrorisme - ne peut se justifier que de manière très temporaire.

Et l'autorité qui est naturellement chargée d'assurer la sécurité, c'est la police. La priorité dans notre démocratie est au travail de la police, c'est la base de notre système de sécurité. Il faut mettre du bleu dans les rues, pas du kaki. C'est assurer une présence sur le terrain, c'est réinvestir dans une vraie police de proximité, exemplaire, au service des citoyens.

Nous avons fourni des armes aux terroristes. À la suite de la sixième réforme de l'État, la Région détient un rôle dans le contrôle de la détention et de la circulation des armes.

Notre Région qui dispose depuis peu, grâce à cette réforme, de prérogatives en matière de sécurité, en particulier en ce qui concerne la prévention du radicalisme, a un rôle à jouer. Ma collègue Isabelle Durant y reviendra.

Plus que jamais, nous avons besoin de faire front contre la haine, mais aussi contre l'exclusion et la discrimination. Les vécus individuels de discrimination et de stigmatisation nourrissent une conscience de défiance vis-à-vis des institutions. Sans aller jusqu'à considérer, comme le font certains, que ces trajectoires extrêmement minoritaires sont simplement le fruit des inégalités. Il est démontré que les jeunes qui se radicalisent ne sont pas exclusivement issus de milieux défavorisés. Ces inégalités offrent un terreau fertile pour les prédicateurs djihadistes qui pointent la différence entre les grands discours et la réalité quotidienne qui se vit dans la rue.

Plus que jamais nous en appelons à votre gouvernement, Monsieur le ministre-président, mais aussi aux majorités communautaires et fédérale pour qu'elles accordent à l'éducation, à une existence digne, à la culture, à l'aide sociale, à la société civile, les budgets qu'elles méritent. Bref, bien loin des politiques d'austérité que l'on nous vend sans rougir.

L'école, vous me direz que c'est essentiellement du ressort des Communautés. Mais nous devons être les avocats des enfants bruxellois, nos réalités sont bien souvent oubliées et les réponses que l'on a pour l'école ne sont pas à la hauteur de l'enjeu bruxellois qui est totalement spécifique. Le rôle de l'école, notamment son rôle de prévention, est d'autant plus nécessaire que les jeunes sont soumis à des messages extrémistes diffusés entre autres via les réseaux sociaux.

Plus que jamais, nous voulons prévenir le danger, non pas seulement le danger de stigmatiser les musulmans, mais le danger de ne pas les prendre en compte. Permettez-moi de citer ici Amin Maalouf : "Plus un immigré sentira sa culture respectée, plus il s'ouvrira à son pays d'accueil". "Le maître-mot est réciprocité... Lorsqu'on sent sa langue méprisée, sa religion bafouée, sa culture défavorisée, on réagit en affichant avec ostentation les signes de sa différence ; lorsqu'on se sent au contraire respecté, lorsqu'on sent qu'on a sa place dans le pays où l'on a choisi de vivre, alors on réagit autrement". Et ici, je ne vous parle pas de primo-arrivants, mais de Belges qui le sont depuis plusieurs générations, dont certains osent remettre en cause la nationalité.

Plus que jamais, nous devons nous montrer vigilants et agir avec force, avec pugnacité face à l'antisémitisme et à l'islamophobie. Tout acte de haine doit être condamné et sanctionné, fermement. L'arsenal juridique existant doit être systématiquement activé. Par ailleurs, un plan d'action concret et ambitieux doit être élaboré pour donner un second souffle à la lutte contre les discriminations et le racisme.

Depuis que nous sommes enfants, nous entendons qu'on va lutter contre le racisme. Mais, malheureusement, sur le terrain, les résultats ne sont pas à la hauteur. Vous devez élaborer votre plan d'action avec les associations antiracistes, les organisations syndicales et patronales, les organisations religieuses et laïques, pour aboutir à de vrais outils. Il faut de véritables évaluations, comme un "monitoring ethnique

anonymisé" dans le monde du travail. Assez parlé. Il faut agir maintenant.

Plus que jamais nous en appelons aux autorités religieuses et laïques à se rassembler, à dialoguer et à appeler leurs fidèles à la paix. Mais pas seulement aux autorités religieuses : toutes les actrices et acteurs, citoyennes et citoyens, doivent s'unir pour faire avancer le vivre ensemble.

Nous ne sommes plus seulement des acteurs politiques qui devons proposer des solutions. Nous avons l'occasion d'aller partout, de discuter avec tout le monde. Nous devons être aussi des acteurs de rencontre. Les ghettos n'existent pas seulement à Molenbeek, ils existent tout autant à Woluwé ! Il existe des cloisons entre les milieux socio-économiques, entre les différentes cultures. Nous devons être ceux qui créent les ponts et le dialogue.

(Applaudissements)

Si l'on permet à chacun de se connaître, de connaître les autres et d'avoir droit à une vraie place, c'est là qu'on pourra dire que nous avons fait notre boulot.

(Applaudissements)

M. le président. - La parole est à Mme Grouwels.

Mme Brigitte Grouwels (CD&V) (en néerlandais). - Les attentats meurtriers de l'État Islamique et d'Al-Qaïda contre le journal satirique Charlie Hebdo et une grande surface juive ont choqué le monde entier. Que l'on soit ou non d'accord avec les publications de Charlie Hebdo, une attaque visant la liberté d'expression touche les fondements même de notre société.

La terreur soulève de nombreuses questions. Pourquoi certains se radicalisent-ils au point de risquer leur vie et de recourir à la violence ? Qu'est-ce qui explique qu'une petite partie de la communauté musulmane se détourne radicalement de la société et recherche son salut dans un passé mythique ou s'insurge violemment contre les valeurs de la modernité et d'une société démocratique et ouverte ?

Plusieurs mécanismes entrent en jeu, qui ne sont pas les mêmes pour chaque jeune qui se radicalise. Il semblerait que les jeunes qui ont le sentiment que leur groupe est défavorisé ou victime d'injustice puissent développer un sentiment de colère vis-à-vis de la société. Celui-ci se traduit notamment par une dualisation, un sentiment de supériorité et une méfiance à l'encontre des pouvoirs publics et de la société en général. Cela peut déboucher sur un comportement violent. En instaurant un califat, ils espèrent accéder à une société meilleure.

La radicalisation s'inscrit parfois aussi dans une forme de contre-culture juvénile, ce qui n'est pas un phénomène nouveau.

Que ces jeunes soient issus d'une famille religieuse ou pas, qu'ils aient ou non suivi des études supérieures, qu'ils travaillent ou pas, ne joue aucun rôle. Cela explique pourquoi il est si difficile, pour la société, de les encadrer, les soutenir et les armer contre la radicalisation.

Le groupe CD&V défend une approche intégrée à tous les niveaux de pouvoir, basée sur la collaboration et la coordination entre l'ensemble des autorités et des partenaires concernés. Nous tenons à nous démarquer des discours populistes et d'une politique de réaction à chaud, auxquels il est si facile de céder.

Grâce à la sixième réforme de l'État, la Région a désormais la latitude de mener sa propre politique de sécurité et de

prévention. Nous espérons qu'elle sera rapidement opérationnelle.

La cellule bruxelloise de coordination de la lutte contre le radicalisme a tenu sa première réunion la semaine dernière, sous la houlette du ministre-président. Elle rassemblait les bourgmestres de la Ville de Bruxelles, d'Anderlecht, de Schaerbeek et de Molenbeek, ainsi que les chefs de corps des zones de police concernées et les fonctionnaires de prévention des quatre communes. Celles-ci disposent déjà d'un fonctionnaire de prévention de la radicalisation et comptent des ex-combattants de Syrie sur leur territoire. Il a été décidé de créer un point de contact central pour les parents des jeunes partis combattre en Syrie. Quand celui-ci sera-t-il opérationnel ? Quelles décisions ont-elles été prises durant cette réunion ?

Les dix-neuf communes ne devraient-elles pas, à l'avenir, participer aux réunions de cette cellule ?

La répression et la prévention doivent aller de pair. De quelle manière les Communautés seront-elles impliquées dans le Plan régional de sécurité et de prévention ?

Nous regrettons que les six zones de police n'aient pas encore fusionné en une zone unique. Quoi qu'il en soit, une collaboration encore plus étroite est de mise entre elles, avec une attention accrue pour l'action décentralisée au niveau des quartiers.

Les problèmes doivent être appréhendés à la base. À Malines, Vilvorde ou Maaseik, les collaborations entre la commune, le CPAS et la police pour l'échange des données et une approche tant préventive que répressive ont prouvé leur légitimité.

Comment organiser les choses à Bruxelles, avec ses dix-neuf communes, ses dix-neuf CPAS et ses six zones de police ? Il est inconcevable que des ex-combattants de Syrie se promènent aujourd'hui librement dans nos rues, à l'insu des services de sécurité.

Bien que nous comprenions l'utilité de la présence des militaires dans nos rues, celle-ci ne doit pas s'éterniser. Il faut veiller à assurer une présence policière suffisante en permanence, dans les quartiers. Quels sont les plans du gouvernement à cet égard ?

Le Plan de sécurité prévoit-il d'équiper et de former comme il se doit nos services de prévention pour leur permettre de détecter les messages radicaux diffusés sur internet ? Ceux-ci constituent en effet un vecteur de radicalisation plus important que certains messages qui peuvent être rencontrés à la mosquée.

Les individus qui reviennent de Syrie doivent faire l'objet d'une surveillance rapprochée, car ils sont potentiellement dangereux. Il convient également de s'interroger sur la manière de les réintégrer dans notre société. Ce gouvernement a-t-il l'intention de s'inspirer des bonnes pratiques partagées sur la plate-forme Radicalisation Awareness Network de l'Union européenne ?

Nous devons éviter d'incriminer une religion en particulier. Les jeunes extrémistes constituent une minorité. Des réactions très critiques ont émané de la communauté musulmane après les attentats de Paris. C'est une première que ces réactions aient été exprimées, outre sur des médias arabophones, sur la RTBF ou la VRT, par exemple. C'est l'occasion ou jamais de nous attaquer tous ensemble au problème.

Des personnes issues de cultures et de religions très diverses cohabitent dans la capitale. Le CD&V entend promouvoir le dialogue interreligieux et philosophique au sein même des

quartiers. L'évolution de la situation à l'échelle mondiale rend ce dialogue non seulement sensé, mais indispensable.

Nous avons besoin d'un pluralisme actif, qui s'intéresse réellement à ce que cela signifie d'être musulman, chrétien ou laïc.

Il n'y a pas de solution possible sans dialogue. La liberté de religion implique le devoir de défendre la liberté, et d'accepter aussi des critiques à l'encontre de sa propre religion.

Notre conception de la liberté d'expression est celle d'une liberté relationnelle, en lien avec la liberté d'une autre personne, et indissociable de la responsabilité. Il existe donc des limites à la liberté d'expression. On ne doit pas accepter tous les affronts et on a le droit de manifester son indignation face à une opinion qui nous heurte, mais jamais de manière violente.

Nous devons reconnaître nos torts. La discrimination est encore trop présente sur le marché de l'emploi, sur le marché locatif et dans les écoles, où elle alimente les frustrations. Il faudra beaucoup de temps pour inverser cette tendance. Pour ce faire, il faut pratiquer une politique de l'égalité des chances transversale, à tous les niveaux de compétences.

Nous partageons tous la responsabilité de réintégrer au sein de notre société ceux qui s'en sont retirés. Nous devons renforcer notre tissu social pour faire en sorte que les décrochages ne passent jamais inaperçus. Nous devons encourager davantage toutes les initiatives qui visent à renforcer le tissu social dans les quartiers, afin d'inciter les habitants à se rencontrer. Les quartiers doivent devenir des lieux de rencontre et donner un réel sentiment d'appartenance, car seule une ville de liens est une ville viable.

*(Applaudissements sur les bancs
des groupes de la majorité)*

M. le président.- La parole est à M. du Bus de Warnaffe.

M. André du Bus de Warnaffe (cdH).- C'était il y a précisément quatre semaines. Tous debout au sein de cette assemblée : parlementaires et membres du personnel, unis comme un seul homme, nous arborions avec dignité et gravité un panneau "Je suis Charlie" en signe de respect à l'égard des victimes des attentats de Paris et d'affirmation de nos valeurs démocratiques, dont la liberté d'expression.

Quatre semaines plus tard, si la défense de nos valeurs démocratiques reste un enjeu fondamental, j'ignore si l'élan est le même et si le rassemblement connaît le même succès. En effet, la liberté d'expression absolue est aussi devenue une question et un sujet de débat difficile.

Après le choc franc, brutal, de ce mercredi 7 janvier à Paris, à côté des déclarations des experts apportant leur lot de nuances et de tranchants, de nombreux messages se sont aussi répandus sur les réseaux sociaux. Et chacun de découvrir progressivement que tout le monde n'était pas "Charlie". Pour la plupart, ceux qui ne l'étaient pas ont avancé des raisons respectables. Certains concitoyens ont également fait part de raisons plus troublantes, voire plus inquiétantes. Ces concitoyens, souvent jeunes, cultivent une véritable ambiguïté à l'égard des événements de Paris et posent des questions difficiles aux parents, éducateurs et enseignants.

Depuis quatre semaines donc, nous découvrons progressivement la complexité, voire l'ampleur, de la face immergée de cet iceberg qui menace notre vivre ensemble. Jusqu'à présent, seule la face émergée avait heurté notre sensibilité, au travers des meurtres perpétrés au Musée juif tout proche il y a moins d'un an et de l'attentat de Charlie Hebdo il y a un mois.

L'iceberg qui se dresse face à nous est constitué de multiples facettes, dont la plus inquiétante est bien sûr celle du radicalisme, objet du débat de ce matin. Mais restons attentifs aux autres facettes, telles que le racisme et ses déclinaisons islamophobes et antisémites, toutes les formes de discriminations, les replis identitaire et communautaire, le fondamentalisme religieux, le sectarisme, sans oublier les misères sociale et économique.

Le défi auquel nous sommes aujourd'hui confrontés pour faire face à cet iceberg qui prend malheureusement trop souvent le visage de la barbarie est triple : comprendre ce que nous vivons à l'aide de mots qui nous rassemblent, identifier un chemin qui a du sens, c'est-à-dire qui répond à nos questions et qui crée de la perspective, s'accorder sur un plan d'action et le mettre en œuvre.

Il est important de garder à l'esprit que chacun de ces axes génère son lot de divergences, de fantasmes, d'instrumentalisations, de croyances, d'amalgames, et parfois même de théories complotistes.

La grille de lecture du cdH pour ces événements nous pousse à poser une première question. Quel avenir offre-t-on à nos jeunes en quête de sens ? Ne tombons pas dans une narration simpliste de la situation, qui consiste à croire que les jeunes qui partent faire le djihad sont les porte-parole des frustrations de la population musulmane ou d'une population fragilisée sur le plan socio-économique !

Le chef de la Sûreté de l'État, Jaak Raes, rappelait que les jeunes défavorisés ne sont pas les seuls concernés par l'attrait du djihad. "C'est ce que nous pensions avant, mais nous constatons aujourd'hui que des gens à statut relativement élevé quittent également tout pour se battre pour la cause sunnite".

Se basant sur des témoignages de familles, l'anthropologue française Dounia Bouzar avance le chiffre suivant : deux tiers, soit 67%, des jeunes candidats au djihad, sont issus de familles de la classe moyenne. Beaucoup de ces jeunes partent répondre à des formes d'idéaux que nous ne parvenons pas ou plus à combler. Cette situation doit fortement nous interpeller dans la déclinaison de toutes les politiques que nous mettons en œuvre.

Au-delà du champ sécuritaire indispensable aujourd'hui, le chemin des réponses le plus urgent est celui qui conduira nos jeunes à espérer dans l'avenir, à développer leur confiance en eux, à restaurer la confiance dans nos institutions, à pouvoir se projeter de façon crédible dans un futur qui leur appartiendra, dans un monde au sein duquel ils pourront valoriser leurs compétences, dans lequel ils se sentiront utiles et seront reconnus comme tels. C'est, pour nous, le seul chemin porteur de sens.

Avant d'aborder le chapitre des réponses, je dirai un mot sur les signes avant-coureurs de cette situation, auxquels nous n'avons pas donné suffisamment de crédit, ainsi qu'un mot sur les processus qui méritent d'être poursuivis.

C'est d'abord à l'étude du professeur Andrea Rea que je fais référence lorsque j'évoque les signes avant-coureurs. Ses travaux exploraient en 2008 déjà l'appropriation de l'espace urbain bruxellois par les jeunes de différents quartiers. Andrea Rea constatait que, malgré une proximité physique importante, la ville rendait la distance sociale entre les citoyens de plus en plus grande. Il constatait que les représentations géographiques mentales de la ville auprès des jeunes différaient fortement suivant la provenance des quartiers. Les sciences sociales ont démontré à quel point la mobilité forge l'imaginaire social des jeunes et détermine leur capacité de sortir de leur réel, de s'inventer un nouveau monde, fait de rencontres.

Dans son étude, M. Rea affirme également que les phénomènes de ségrégation liés à la localisation ne consistent pas seulement à assigner certains individus à certains territoires et à ranger chacun auprès de ses pairs, ils verrouillent aussi leur avenir.

Andrea Rea, après avoir démontré à quel point les cartes mentales du Bruxelles des jeunes des quartiers défavorisés sont moins étendues que celles des jeunes issus des quartiers favorisés, conclut entre autres qu'une des clés pour enrayer ces replis territoriaux est la rencontre, car elle permet la déconstruction de l'imaginaire. Or, nous savons aujourd'hui combien les processus qui construisent l'imaginaire sont à la base de l'attrait du djihad.

J'ai relayé l'étude de M. Rea lors d'une question parlementaire en 2009.

Il existe toutefois de nombreuses réponses positives, mises en œuvre à Bruxelles pour assurer une meilleure prise en charge des jeunes, pour participer à leur émancipation, pour réduire cette fracture sociale et pour lutter contre la dualisation de la ville. Nous devons rappeler le travail remarquable accompli par les multiples associations, les organisations de jeunesse, dont les services d'aide en milieu ouvert (AMO), les écoles des devoirs, les maisons de quartier, les initiatives liées aux programmes de cohésion sociale, ou encore le Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI). Depuis longtemps déjà, celui-ci prend au quotidien la mesure de ces enjeux. Sans doute - et c'est la grande leçon que nous devons en tirer - ces acteurs interviennent-ils sans tous les moyens nécessaires, sans toute l'attention requise et sans toute la reconnaissance indispensable.

Notre volonté est de franchir un pas supplémentaire dans le soutien des initiatives locales, en valorisant davantage le concept de citoyenneté. Il est impossible, pour un jeune, de se construire un avenir prometteur dans un pays qu'il connaît mal, dont il ne fait pas siennes les valeurs et dont il ne se sent pas proche des institutions qui le défendent. En un mot comme en cent, il est impossible pour un jeune de se projeter dans un pays qu'il n'aime pas.

La dernière enquête du journal Le Soir est révélatrice du fossé béant entre les jeunes et les institutions, sans parler du fossé abyssal entre les jeunes et les politiques. Nous faisons donc appel à tous les acteurs sociaux, éducatifs et culturels pour qu'ils intègrent ce concept de citoyenneté active.

À l'échelon de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les réflexions progressent résolument sur l'intégration d'un cours de citoyenneté. C'est une étape, mais nous voulons en franchir d'autres plus engageantes, en rapport avec le service citoyen. M. Fassi-Fihri développera ce point dans son intervention.

J'en viens au plan d'action à mettre en œuvre. Il devra développer tant les domaines de la prévention que ceux de la sécurité et de la répression, car notre projet est celui d'une société ouverte. À moyen terme, nous sommes conscients du fait que ce ne sont pas les seules mesures de sécurité qui sont déterminantes, mais bien l'éducation, la culture, l'emploi et le logement. C'est ce qui justifie la tenue de cette assemblée parlementaire mixte.

Je rappelle ici les propos du coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme, Gilles de Kerchove : "C'est en jouant sur la palette de la prévention, de la détection, de la répression et sur la dimension internationale qu'on va essayer d'éviter le plus possible que tout cela ne se répète".

Parlons donc de sécurité. En cette matière, le gouvernement fédéral avait déjà pris la mesure des défis en 2013, lorsque Joëlle Milquet, alors ministre de l'Intérieur, avait proposé un

programme de prévention de la radicalisation violente structuré en six axes :

- une meilleure connaissance et sensibilisation collective à la radicalisation ;
- un plan de lutte contre les frustrations susceptibles de constituer le terreau de la radicalisation ;
- l'accroissement de la résistance morale des individus ;
- l'identification et le soutien des différents acteurs dans leur rôle de lutte contre le radicalisme ;
- la lutte contre le radicalisme sur internet et l'organisation de contre-discours ;
- la prévention de la radicalisation et la déradicalisation en prison.

Depuis lors, le nouveau gouvernement fédéral a adopté des mesures, dont de nombreuses sont en phase avec le programme précédent. L'opération de police menée à Verviers est un bel exemple de l'efficacité des mesures mises en œuvre depuis plusieurs années, sans parler des multiples actions qui, pour des raisons évidentes, ne sont pas communiquées.

Nous soutenons donc ces différentes mesures, tout en posant en permanence la question de l'augmentation des moyens à affecter, tant à la justice, qu'à la sûreté et à la police, pour assurer leurs missions. Je pense notamment à nos zones de police, en demande de moyens complémentaires.

Nos députés fédéraux Georges Dallemagne et Vanessa Matz ont déposé des propositions de loi en matière sécuritaire avant les événements de Paris. Elles portent sur le retrait des documents d'identité et de voyage, sur l'activation de la loi mercenaire et sur l'extension des conditions de déchéance de la nationalité qui existent déjà. Il faut préciser qu'il s'agit là d'une mesure dont sont exclues les personnes nées d'un parent belge ou ayant acquis leur nationalité par leur naissance en Belgique.

Par ailleurs, nous attendons toujours des mesures concrètes à l'égard des propos haineux et radicaux formulés sur internet et sur les réseaux sociaux. Les chiffres les plus récents démontrent que dans 91% des cas, internet est le mode de recrutement privilégié. Il touche toutes les classes sociales et tous les âges, même si les deux tiers des recrutements au djihad par internet concernent les jeunes de 16 à 21 ans.

J'en viens à présent aux enjeux sécuritaires régionaux, qui relèvent de votre compétence, Monsieur le ministre-président. Dans un premier temps, vous avez rencontré les bourgmestres de la Ville de Bruxelles, de Schaerbeek, d'Anderlecht et de Molenbeek, ainsi que les chefs de corps des zones de police concernées.

Cela vous a conduit à formuler, par voie de presse, les grandes lignes d'un plan global de lutte contre la radicalisation, que vous aviez annoncé, il est vrai, en octobre dernier. Ce plan à facettes multiples fait du gouvernement régional le coordinateur principal des politiques bruxelloises - pour la plupart existantes - en lien avec la sécurité et la prévention, et déclinées au sein de chacune des dix-neuf communes bruxelloises.

Vous avez retenu huit axes : la coordination par la Région, la mise à disposition de personnes-ressources, la multiplication des actions de sensibilisation, le partage des bonnes pratiques, l'information et l'assistance aux citoyens, le relais entre les communes et les autorités politiques et judiciaires pour ce qui concerne les personnes de retour de Syrie, le suivi préventif et curatif des personnes identifiées et la recherche de

soutien financier et d'expertise aux niveaux fédéral, européen et international.

Si vous bénéficiez de notre soutien à cet égard, j'ai aussi quelques questions. La coordination d'un réseau structuré de personnes-ressources aux différents niveaux de pouvoir peut-elle être assumée, comme on peut le lire dans la presse, par une seule personne au sein de votre cabinet ? Comment la mise à disposition du groupe d'experts locaux, fédéraux ou universitaires sera-t-elle organisée, et avec quel budget ? Les actions de sensibilisation dans les écoles font-elles l'objet d'une coordination avec la ministre en charge de l'Enseignement ?

Je note par ailleurs que, de son côté, le Gouvernement de la Région wallonne a réuni les représentants des différents cultes reconnus, ainsi que du Centre d'action laïque, afin d'envisager les actions que la Région wallonne pouvait mener afin de prévenir le radicalisme. Le gouvernement wallon compte également ouvrir le débat de la reconnaissance - et donc du financement - des lieux de cultes et des procédures de contrôle. "L'on peut attendre d'un ministre du culte qu'il parle la langue de la Région dans laquelle il vit", a précisé le ministre-président wallon.

Du côté bruxellois, nous ne pouvons plus ignorer la dimension religieuse du problème auquel nous devons faire face. Le monde musulman traverse une crise d'identité importante. Le wahhabisme se propage actuellement en Afrique de manière inquiétante, grâce à l'argent du pétrole, qui finance les écoles coraniques. C'est une transformation propice au terrorisme et au radicalisme. Aujourd'hui, alors que le monde est devenu un village, ce qui se passe en Afrique doit aussi nous alerter.

Chez nous, l'islam se décline déjà sous des formes très diverses. Notre souhait est donc de voir s'entamer un processus qui fasse émerger, d'une part, un islam de Belgique, et d'autre part, un renforcement du dialogue interconfessionnel.

À cet égard, une plate-forme régionale, mise sur pied à l'époque par le ministre Jos Chabert, avait pour objectif de susciter le dialogue entre les représentants des différentes confessions présentes sur le territoire bruxellois. Monsieur le ministre-président, il serait opportun d'avoir davantage d'informations sur les activités récentes de cette plate-forme ou, le cas échéant, de prendre une nouvelle initiative visant à rassembler les représentants des différentes religions et de la laïcité.

Dans ce contexte, il nous semble également opportun de prendre en considération un nouvel élément : l'appel du monde musulman belge. Ce lundi 26 janvier, à travers une déclaration soutenue par 90 associations, personnalités et citoyens musulmans de toutes tendances, il a tenu à tailler en pièces l'idée selon laquelle le monde musulman était morcelé, et donc sans interlocuteur crédible, tant il est vrai que cette partie de la population se trouve stigmatisée par une islamophobie montante.

Ceci étant, Monsieur le ministre-président, chers collègues, à l'instar des propos du professeur Dassetto, nous ne pouvons nous limiter à développer une politique de lutte contre le radicalisme qui entretient un climat de méfiance propice à la propagation de la haine, voire de la terreur, car cela rejoint précisément l'objectif des terroristes.

Notre principale réponse est de renforcer le lien social, de renforcer la communication et de faire en sorte que nos concitoyens se parlent et osent aborder les questions les plus sensibles sans s'écharper. À cet égard, la pièce intitulée "Djihad" démontre à quel point l'humour est un puissant antidote des racines de toute forme de terrorisme.

Le cdH restera vigilant, ferme et déterminé dans son approche du problème, en osant aussi s'inspirer des bonnes pratiques telles que les programmes de réinsertion et de déradicalisation menés avec succès au Danemark, dans la ville d'Aarhus.

*(Applaudissements sur les bancs
des groupes de la majorité)*

M. le président. - La parole est à M. Lootens-Stael.

M. Dominiek Lootens-Stael (Vlaams Belang) *(en néerlandais)*. - Avant d'entamer mon intervention, je voudrais laisser partir les parlementaires qui, voici quelques semaines, tenaient devant eux une feuille "Je suis Charlie", mais qui refusent aujourd'hui d'écouter une opinion qui ne leur sied pas. Cela fait vingt ans qu'il en va ainsi, dès que je prends la parole.

Après les attentats de Paris et de Bruxelles, et après le démantèlement de réseaux terroristes à Verviers et dans plusieurs communes bruxelloises, de nombreux responsables politiques acceptent enfin d'ouvrir les yeux. Ils réalisent petit-à-petit qu'il existe un énorme problème de radicalisation islamiste dans notre société, et que Bruxelles est une plaque tournante pour les djihadistes en Europe.

Cela fait vingt ans que le Vlaams Belang sonne l'alerte contre les dangers de l'islamisation de Bruxelles et les périls que les fanatiques de l'islam font courir à notre société. Ils cherchent à la saper par la force.

Nous ne nous trompions pas lorsque nous avons mis en garde la classe dirigeante et les médias contre les extrémistes de Sharia4Belgium, mais nous avons été qualifiés d'islamophobes. Notre angoisse, et celle des Bruxellois, n'était pourtant pas irrationnelle. Depuis lors, les événements l'ont démontré à suffisance.

Il ne suffit plus de rejeter la faute sur la population autochtone, sous prétexte qu'elle ne donnerait pas assez de chances aux allochtones. Selon les partis politiquement corrects et la presse mensongère, le problème de la radicalisation serait en effet la conséquence d'une discrimination en rue, dans les écoles et sur le lieu de travail.

Au contraire. Notre ville et notre pays offrent assez d'opportunités. Il faut simplement vouloir les saisir.

Il est temps d'arrêter de lutter contre les symptômes. Bruxelles est confrontée à un gigantesque problème d'extrémisme musulman, que nous ne pourrions résoudre avec un peu de travail de proximité ou de quotas sur le marché du travail.

Cette fois, il faut s'attaquer au problème à la racine.

Nous devons oser entamer le débat sur les fondements de l'islam et examiner si celui-ci est conciliable avec nos libertés occidentales, notre démocratie et nos acquis.

Ce n'est qu'en osant mener un débat sur les fondements de l'islam que nous pourrions prendre les mesures qui s'imposent, car tous les radicaux et les terroristes invoquent le Coran et son contenu.

Le procureur général de Bruxelles a plaidé à l'entame de l'année judiciaire pour la suppression des allocations sociales pour les extrémistes qui combattent en Syrie, et pour la liquidation des asbl extrémistes. Le gouvernement et le parlement ont une tâche à accomplir sur ce plan.

La Commission communautaire commune et les communes bruxelloises peuvent contribuer à arrêter ces flux financiers, et la Région peut arrêter de subsidier des asbl extrémistes. Les mosquées qui appellent à la haine de l'Occident doivent être

irréremédiablement fermées et les prédicateurs de haine expulsés du pays.

En Région bruxelloise, des mosquées radicales sont financées et dirigées par des pays islamistes. Il est grand temps d'arrêter de tolérer ces ingérences étrangères et dangereuses sur notre territoire.

Certaines de ces mosquées sont en outre financées avec l'argent du contribuable. C'est inacceptable.

Les terroristes qui reviennent de Syrie sont des bombes à retardement ambulantes. Les abandonner tout simplement au beau milieu de notre société relève de la complicité criminelle, car ils ont assassiné et violé en Syrie. Il ne peut donc être question de processus de déradicalisation dans leur chef. Il faut leur retirer la nationalité belge et leur interdire de remettre un pied sur notre territoire.

Pour le ministre-président, il s'agit peut-être de méthodes de nazis, mais pour le Vlaams Belang, ce sont les seules façons de débarrasser nos rues et nos quartiers de ces extrémistes. Et que le PS soit réticent à retirer la nationalité à ce genre de personnes est compréhensible : il perdrait alors une partie de son électorat !

M. Vervoort doit bien comprendre que les extrémistes islamistes ne sont pas les nouveaux juifs, mais les nouveaux nazis ! Quant à M. Vanhengel, je voudrais savoir ce qu'il pense de la comparaison faite par M. Vervoort entre les terroristes islamistes et les juifs dans l'Allemagne nazie.

Qu'en pensent d'ailleurs les autres membres du gouvernement, enfermés dans leur mutisme ?

Si nous voulons nous attaquer au fond du problème, nous devons aussi nous attaquer à l'islamisation rampante de notre société. Pour ce faire, les mesures à prendre peuvent varier, de l'interdiction du voile dans les lieux publics à la suppression des repas halal dans les écoles.

Il faut cesser de chouchouter la population musulmane de Bruxelles, car cette attitude n'a pas favorisé son intégration ou son assimilation, mais bien le radicalisme et la violence. Mettons plutôt l'accent sur l'obligation de respecter nos valeurs et nos normes. S'adapter ou déménager est le seul credo valable.

En matière d'immigration, nous avons depuis longtemps franchi les limites.

Nous ne pouvons faire aucune concession en matière de liberté d'expression, d'acceptation de l'homosexualité et d'égalité entre les hommes et les femmes.

La semaine dernière, un élève d'origine allochtone a été tabassé à Anderlecht parce qu'il refusait de signer une pétition demandant la démission d'un professeur qui avait osé condamner l'attentat contre Charlie Hebdo. Dix-huit des vingt élèves de sa classe avaient signé cette pétition. Il ne s'agit donc pas d'une petite minorité. Quant au professeur de religion musulmane de l'établissement, il est déjà connu de la justice pour ses prises de position très radicales.

Je remarque au passage que les caméras de Télé Bruxelles s'éteignent lorsque je prends la parole. Les médias continuent donc à plonger leur tête dans le sable.

Mme Grouwels affirme que la communauté musulmane s'est distancée de l'attentat contre Charlie Hebdo. Manifestement, elle ne le fait toutefois pas assez, puisque dans les écoles, de nombreux élèves ont de la sympathie pour l'islam radical.

Les discours radicaux et les incitations à la haine de l'Occident sont monnaie courante à Bruxelles, sans que le moindre contrôle digne de ce nom ne soit exercé. Je le répète depuis vingt ans, mais vous continuez à faire comme si de rien n'était.

Un contrôle interne des mosquées par l'Exécutif des musulmans de Belgique n'est pas un contrôle objectif. C'est pourquoi, le Vlaams Belang déposera dans ce parlement, tout comme au Parlement flamand, une proposition concrète afin de créer une commission de contrôle indépendante et objective chargée de surveiller les mosquées et les institutions apparentées. Un avis négatif de sa part devrait être sanctionné par une fermeture immédiate.

Bien entendu, la Sûreté de l'État veille au grain, mais jamais une mosquée n'a été fermée parce que des gens y étaient recrutés pour aller combattre en Syrie. Au contraire, nous continuons à subsidier ces mosquées, au lieu de bannir ces chevaux de Troie de l'extrémisme.

Le ministre-président s'est entretenu avec quelques bourgmestres bruxellois afin d'établir un plan d'action commun. Qu'allez-vous faire ? Cette approche portera-t-elle ses fruits ? Quels sont vos objectifs ?

Les mesures prises en Grande-Bretagne après les attentats dans le métro de Londres en 2005 afin de faire revenir les musulmans radicaux à de meilleures dispositions n'ont pas eu d'effet. Au contraire.

Nafeez Ahmed, directeur de l'Institute for Policy Research & Development à Londres, est très critique vis-à-vis de l'approche britannique. Selon lui, elle n'atteint pas les bonnes personnes : celles qui ont perdu toute confiance à l'égard des pouvoirs publics.

Nous devons également nous demander quels musulmans nous devons considérer comme étant radicalisés. Il ressort notamment d'une étude réalisée par un centre berlinois d'études sociales auprès de jeunes musulmans turcs et marocains de six pays européens, dont la Belgique, que deux tiers d'entre eux jugent les lois coraniques plus importantes que les lois du pays dans lequel ils vivent. Cette étude démontre qu'un islam européen est une utopie.

Quelles mesures seront-elles prises pour s'attaquer au problème à la racine ? Quels moyens y seront-ils consacrés ? Quand pouvons-nous attendre les premières actions et leurs résultats ?

Qu'entreprendrez-vous pour supprimer les allocations aux combattants en Syrie et empêcher qu'ils ne reviennent ici ?

J'ai entendu récemment une histoire, qui demande à être vérifiée, selon laquelle un combattant de retour de Syrie auquel on a amputé une jambe aurait demandé et reçu une indemnité d'invalidité. Bénéficiera-t-il durant toute sa vie d'une indemnité, payée par tous les contribuables bruxellois ?

Comment les mosquées seront-elles contrôlées ?

Monsieur Vanhengel, comment le radicalisme sera-t-il appréhendé dans les écoles de l'enseignement néerlandophone ?

Pour le Vlaams Belang, il faut mettre un terme à l'immigration massive et ininterrompue depuis les pays musulmans. Pour la première fois de notre histoire, nous ne subissons pas l'agression d'une force armée étrangère, mais l'élite, qui domine le monde politique, les médias et l'enseignement a docilement ouvert nos portes pour permettre une invasion, en bradant nos valeurs et en galvaudant notre identité, en échange de quelques voix.

Il faut investir davantage dans la lutte contre le fondamentalisme islamiste, introduire une obligation de signaler les discours fondamentalistes dans l'enseignement et l'aide sociale, et effectuer un meilleur contrôle de ce qui se dit dans les mosquées. Il faut en outre retirer la nationalité aux djihadistes partis combattre en Irak ou en Syrie, et les empêcher de revenir sur notre territoire.

Dans les milieux politiquement corrects, on affirme que le retrait de la nationalité n'est pas simple à mettre en œuvre. C'est faux. L'article 23 du Code de la nationalité belge stipule que la nationalité peut être retirée lorsque les citoyens "manquent gravement à leurs devoirs de citoyen belge".

Selon certains membres de la majorité, un retrait de la nationalité entraînerait une discrimination entre les Belges de naissance et ceux qui ont été naturalisés, car ces derniers seraient les seuls visés. Il introduirait également une différence de traitement entre les personnes qui ont une double nationalité et les autres, qui ne pourraient être frappées d'un retrait de nationalité, sous peine de devenir apatrides. Pourtant, la Cour constitutionnelle a estimé, dans un arrêt de 2009, qu'il était possible de retirer sa nationalité à un Belge de naissance ou naturalisé.

Il ne faut donc qu'un peu de courage politique pour appliquer cette mesure.

Bref, il est plus que temps de faire ce que le Vlaams Belang demande depuis tant d'années.

Le problème n'est pas la précarité, ni le prétendu racisme, pas plus que le Bruxellois allochtone. Le problème, c'est le fondement de l'islam et la crispation politiquement correcte des responsables politiques, qui ont sciemment fermé les yeux durant des décennies. Il est temps de passer à l'action.

C'est notre devoir vis-à-vis des Bruxellois, car notre population a droit à une ville sûre, dans laquelle il est agréable de vivre. Le défi auquel vous êtes confronté et les responsabilités qui sont les vôtres doivent vous inciter à agir.

J'ai entendu certains d'entre vous défendre les Bruxellois allochtones. Quelqu'un doit aussi défendre les Bruxellois autochtones. Je le fais depuis des années, sans que l'on m'en sache gré.

Nous avons débattu dans ce parlement après les émeutes de Forest et de Molenbeek en 1991. Il s'agissait de débats animés, et à l'époque, ceux qui appelaient les choses par leur nom étaient traités de racistes. Nous avons ensuite mené les mêmes débats après les émeutes d'Anderlecht en 1997. À nouveau, le messenger avait été pris pour cible. J'espère que cela va changer.

Le messenger a finalement été lui-même condamné en 2004. À l'époque, personne n'était Charlie et la liberté d'expression pouvait être balayée devant le tribunal. J'espère que ces temps sont révolus, que vous tirerez les conclusions du passé et que vous passerez à l'action.

La séance est suspendue à 12 h 49

La séance est reprise à 14 h 21.

M. le président. - La parole est à M. Verbauwhede.

M. Michaël Verbauwhede (PTB*PVDA-GO!) (en néerlandais). - Les récents attentats ont provoqué une onde de choc parmi la population. Beaucoup ont peur. Cette peur n'est pas différente de celle d'une famille à Kaboul, qui vit aussi dans la crainte, y compris des drones occidentaux.

Dans une société démocratique, chaque citoyen doit avoir le droit de vivre librement, sans crainte d'attentats ou de bombardements.

(poursuivant en français)

Après l'horreur et le choc, il nous faut nous poser les bonnes questions pour apporter les bonnes réponses. L'approche qui semble suivie à Bruxelles nous paraît, a priori, positive.

À ce sujet, M. Vervoort affirme que : "Le dispositif spécifique est conçu comme un projet positif inclusif basé sur des principes de solidarité, d'égalité et de non-discrimination entre nos concitoyens."

Nous préférons de loin cette philosophie à celle qui est menée au niveau fédéral.

(Applaudissements de M. Ikazban)

En effet, ce matin, le discours du député de la N-VA nous a donné un aperçu de ce à quoi nous avons échappé ! La différence est frappante entre les niveaux régional et fédéral.

En outre, il nous faut condamner les mesures fédérales qui s'attaquent à nos libertés fondamentales. Les courants les plus extrémistes exploitent ce climat de peur pour prendre des mesures démagogiques, allant jusqu'à imaginer le retrait de la nationalité, y compris pour les deuxième et troisième générations !

Certains parlent de mesures symboliques censées satisfaire les partis les plus extrémistes de notre assemblée. Le seul symbole que le gouvernement fédéral va créer est l'idée qu'il y aurait en Belgique deux types de citoyens.

A-t-on bien conscience de la violence de cette proposition, du message qu'elle fait passer à toutes les personnes qui vivent ici depuis deux ou trois générations, à ces gens dont les grands-parents sont venus en Belgique pour descendre travailler dans les mines ?

Une personne concernée par cette mesure m'a dit que cela signifiait qu'elle et sa famille seraient toujours considérées comme des étrangers. Je ne peux pas l'accepter !

Ainsi, notre message à ces semeurs de haine est le suivant : au vu de toutes ces mesures discriminatoires, nous ne vous laisserons pas faire ! La droite trouvera toujours sur son chemin le PTB, ainsi, je l'espère, qu'un maximum de forces démocratiques !

*(Applaudissements sur les bancs du PTB*PVDA-GO ! et du groupe PS)*

Heureusement, le gouvernement bruxellois ne semble pas suivre cette ligne dure et je m'en réjouis.

(poursuivant en néerlandais)

Nous devons poser les bonnes questions et y apporter les bonnes réponses. Qu'est-ce qui pousse une personne à

commettre de tels actes ? Ces actes justifient-ils la restriction des libertés de toute la population ou s'agit-il de mesures démagogiques et stigmatisantes ?

(poursuivant en français)

Ou au contraire, s'agit-il de combattre de manière ciblée ces terroristes salafistes ? De s'attaquer au terreau qui fait leur lit, tant en Belgique qu'ailleurs dans le monde ? C'est a priori l'option prise par le gouvernement régional, mais je crains qu'il n'aille pas au bout de sa logique, que ses actes démentent ses paroles.

Je vais me concentrer sur trois points. Le premier est la politique extérieure belge et bruxelloise.

(poursuivant en néerlandais)

Une intervention efficace contre l'État islamique (EI) et les terroristes djihadistes passe-t-elle nécessairement par le bombardement de l'Afghanistan, de l'Irak et de la Libye ? Ou encore par l'exportation d'armes et l'octroi d'une aide économique, via le commerce extérieur bruxellois, à des pays dont on sait qu'ils soutiennent les salafistes, ou à un État comme Israël, qui se rend coupable de nombre de violations des droits de l'homme ?

(poursuivant en français)

D'une part, nous pensons qu'il faut faire pression sur le niveau fédéral pour arrêter cette attitude va-t-en-guerre. Cette question de bon sens est largement défendue comme par l'ex-ministre français, Dominique de Villepin qui dit, je cite : "Il serait temps que les pays occidentaux, l'Europe et les États-Unis tirent les leçons de l'expérience. Depuis l'Afghanistan, cela fait treize ans, nous avons multiplié les interventions militaires : Afghanistan, Irak, Libye, Mali. Pour quel résultat ? Il y avait, en 2001, un foyer de crise terroriste central, aujourd'hui, il y en a près d'une quinzaine, c'est-à-dire que nous les avons multipliés."

D'autre part, je pense qu'à Bruxelles, il est nécessaire de revoir la politique en matière de commerce extérieur. En février, neuf entreprises belges participeront à l'IDEX (International Defence Exhibition & Conference), le salon de l'armement du Moyen-Orient qui se déroulera à Abu Dhabi et qui est l'un des plus grands au monde.

En mars prochain, c'est une mission économique conjointe qui se déroulera au Qatar et aux Émirats arabes unis. Alors qu'on sait que ces pays financent et arment des terroristes, on continue à les soutenir. C'est avec des armes occidentales et notamment belges que l'État islamique se bat. Nous devons arrêter ce double discours : contre les salafistes djihadistes et pour les pays qui les soutiennent quand il s'agit de faire du profit.

Dans le cadre de son plan de lutte contre le terrorisme, le gouvernement entend-il revoir sa politique extérieure, notamment en matière commerciale ?

Concernant les mesures sécuritaires, celles prises au niveau fédéral sont dans la lignée de qui s'est passé aux États-Unis après le 11 septembre. On a adopté la logique du réseau large, autrement dit contrôler tout le monde pour essayer d'attraper les terroristes. Coulibaly, l'auteur du massacre au supermarché casher de Paris, était sur une liste de présumés terroristes sur laquelle figuraient un million de noms ! Autant chercher une aiguille dans une meule de foin.

La lutte contre le terrorisme est légitime, mais elle nécessite une approche ciblée et précise pour être efficace. Une approche de type réseau large sera inefficace, d'autant que ceux dont on parle constituent une infinie minorité. Est-il

vraiment nécessaire de "fliquer" tous les habitants de Molenbeek ?

J'étais hier dans cette commune, devant l'hôtel de police qui ressemble davantage à un camp retranché. J'ai discuté avec des habitants du quartier en disant que j'intervenais le lendemain au parlement bruxellois sur la question de la lutte contre le terrorisme. Ils m'ont dit : "Michaël, tu dois leur dire que maintenant avec ce qui se passe, on se sent moins en sécurité. On se sent constamment épié, contrôlé et mal vu."

Est-ce vraiment le signal que nous souhaitons donner ? En tout cas, ce n'est pas celui que le PTB veut envoyer et nous espérons que ce n'est pas non plus celui que le gouvernement souhaite donner.

Par ailleurs, l'histoire récente a montré que les mesures censées s'attaquer à des fondamentalistes terroristes pouvaient se retourner, par exemple, contre le mouvement social. Voyez le cas de plusieurs altermondialistes qui étaient accusés à tort d'appartenance à une organisation criminelle pour avoir organisé une manifestation pacifique !

Quelle définition le gouvernement donne-t-il du radicalisme ? Quelles sont les limites apportées au plan global de prévention et de lutte contre celui-ci ?

Il n'existe aucune excuse d'avoir commis les actes de terrorisme de Paris. Les terroristes de tous les bords détruisent la société et doivent être fermement combattus de manière efficace et ciblée. Ils doivent pouvoir être identifiés, arrêtés et jugés.

Parallèlement, nous devons lutter contre les terreaux. Ils donnent aux salafistes djihadistes l'occasion de recruter et d'embrigader nos jeunes. Nous devons développer une politique qui empêche ce terrain de se développer. Cette politique ne fonctionnera pas si on opère des coupes budgétaires dans le tissu social, en créant davantage d'exclusion et en ne combattant pas féroce­ment toute discrimination sous toutes ses formes. En laissant le fossé s'agrandir entre riches et pauvres et face à la catastrophe sociale qu'on connaît à Bruxelles depuis 25 ans, nous attendons plus que des vœux pieux ou des mesures d'accompagnement individuel de la part du gouvernement.

À Bruxelles, un jeune sur trois est au chômage. Le taux monte jusqu'à 50% chez les jeunes d'origine immigrée. Quelque 30% d'entre eux quittent l'école sans diplôme. Dans les quartiers populaires, pour une bonne partie des jeunes, les perspectives sont proches de zéro.

Tous les jeunes ont droit à un enseignement de qualité. Tous les jeunes ont droit à une vie culturelle et sociale. Tous les jeunes ont droit à des activités sportives et récréatives. Tous les jeunes ont droit à un emploi stable et bien rémunéré, avec lequel il est possible de se projeter dans l'avenir.

Combien d'écoles vont-elles être construites à Bruxelles ? Combien de centres culturels ? Quels seront les moyens supplémentaires que recevront les écoles, les maisons de jeunes, les organisations de jeunesse, les centres culturels, les projets de cohésion sociale, les associations actives sur le terrain ?

Nous avons besoin d'investissements dans le tissu social. Nous avons besoin d'investissements dans les gens. Dans une politique d'unité, de solidarité, contre toute forme de haine. Sinon, toutes les autres mesures seront construites sur des sables mouvants.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe PS
et du PTB*PVDA-GO !)*

M. le président.- La parole est à M. Van Goidsenhoven.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Mes chers collègues, qui aurait pensé que nous allions nous réunir alors que notre pays, comme d'autres démocraties occidentales, fait face à la menace d'attentats ? Malgré les tensions croissantes de par le monde, avons-nous imaginé qu'à Bruxelles aussi, le terrorisme aveugle allait tuer des innocents simplement parce qu'ils sont juifs ?

Qui aurait pensé que nos concitoyens de confession musulmane seraient confrontés à un malaise profond, au point de troubler celles et ceux qui veulent vivre leur foi paisiblement ? Mes chers collègues, avons-nous été aveugles et sourds ? Est-il trop tard, aujourd'hui, pour retrouver l'équilibre, dans une Région aussi cosmopolite et ouverte sur le monde que la nôtre ?

Certes, il est entendu que pour éradiquer la menace terroriste, nos autorités, singulièrement à l'échelon fédéral, doivent consacrer les moyens nécessaires aux recherches de terrain. Il nous faut mettre à mal les filières terroristes, mais aussi protéger celles et ceux qui pourraient être davantage que d'autres ciblés par de nouvelles attaques. Cette nouvelle mission est littéralement impérieuse.

Elle ne saurait cependant nous distraire de ce qui m'apparaît tout aussi essentiel pour offrir un monde plus apaisé à nos concitoyens : l'amélioration de la cohésion sociale, dans le cadre d'un nouvel essor économique bénéficiant au plus grand nombre. C'est entendu, il y aura un avant et un après janvier 2015. Cela ne doit cependant pas, dans notre chef, signifier une rupture, car une rupture est toujours brutale. Bien au contraire, il nous faut agir pour sans cesse faire évoluer notre ville-région, afin qu'elle soit plus inclusive, et donc moins créatrice de clivages, qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Mes chers collègues, nous sommes encore dans l'émotion de ce qui s'est passé à Bruxelles et à Paris. Nous sommes en outre confrontés quotidiennement aux horreurs qui se déroulent à trois heures d'avion d'ici. De plus, nous savons que cette barbarie s'opère parfois avec la complicité de certains Bruxellois, de certains enfants qui, jusqu'il y a peu, fréquentaient nos écoles, nos associations reconnues et nos clubs de sport.

En tant qu'élus, nous avons un triple devoir. D'abord, celui de rassurer nos concitoyens pour qu'ils osent jouir de leurs libertés individuelles. Ne cédon pas à la surenchère. Ensuite, il nous faut nous montrer unis autour des objectifs à atteindre. Nous ne devons pas faire montre d'une unité de façade, mais bien réaffirmer notre souhait de travailler, dans le champ des compétences respectives de nos assemblées, à plus de cohésion sociale, dans un contexte économique amélioré.

Bref, je nous encourage à agir conjointement, ici, en ces murs, au delà de nos appartenances partisans, sans bien entendu nier nos différences.

Dans ce contexte, notre troisième devoir est de réformer notre Région. En effet, ne nous voilons pas la face, Bruxelles a un urgent besoin de réformes. Qui peut en effet se satisfaire d'une ville dont de nombreux habitants se paupérissent sans cesse davantage, dont les classes moyennes continuent de ne penser bien souvent qu'à la quitter et dont l'environnement urbain - c'est-à-dire le bâti, l'espace public, les voies de communications - n'est plus en phase avec une métropole du 21^e siècle ?

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, il est urgent de passer d'une ville subie à une ville choisie, en mobilisant tous les niveaux de pouvoir, sans querelle d'ego.

La Commission communautaire française, en tant qu'organe politique francophone doté du pouvoir législatif dans des matières comme le social et la santé, a aussi un rôle important à jouer pour favoriser la cohésion sociale dans notre ville. Or, pour l'heure, c'est notamment l'absence d'un système d'inclusion efficace qui fait défaut dans notre société. Entendre ce que certains de nos propres jeunes osent affirmer en classe est tout simplement hallucinant, mais en réalité, les inepties qu'ils racontent ne sont que le reflet de ce qui se dit à la maison, sur les réseaux sociaux, voire dans certains lieux de culte.

Certains parents, c'est une évidence, se comportent en obscurantistes. À ce propos, comme le dénonçait un responsable français, on n'a que trop entendu l'idée selon laquelle les savoirs sont donnés par l'école et les valeurs par la famille. On voit où cela peut conduire ! Comme vous le savez, la Commission communautaire française soutient, dans le cadre du décret sur la cohésion sociale, plus de 230 associations œuvrant à Bruxelles. Nous sommes donc un acteur pertinent.

Selon notre analyse, il faut que l'école et les associations s'adressent davantage aux familles manifestement les plus hermétiques aux valeurs de notre démocratie. En réalité, l'école et les associations qui accueillent les jeunes devront aussi se soucier des parents pour que cela fonctionne durablement sur les enfants.

Enfin, puisque la Commission communautaire française se charge aussi de l'accueil des primo arrivants, je rappelle que nous ne voulons pas une identité bruxelloise à la carte, mais bien un socle commun de valeurs sur lequel nous retrouver tous. À cet égard, le gouvernement de la Commission communautaire française ne doit pas objecter des questions budgétaires pour ne pas assumer la mise en œuvre efficace de l'accueil des candidats. De notre côté, nous voulons rendre ce parcours d'intégration obligatoire. Désormais, l'engagement du gouvernement en la matière doit quitter le domaine de l'évocation pour passer à celui de l'action. L'établissement d'un calendrier crédible et précis s'impose donc.

Pour plus de cohérence, le groupe MR plaide pour que le parcours d'intégration soit coordonné par une agence régionale qui mettrait en place de manière uniforme le caractère obligatoire de cette acquisition de connaissances et des valeurs de notre société.

Un texte sera déposé à cet égard, pour en exposer tout l'intérêt.

Nous pensons également que le parcours d'accueil doit s'adresser non seulement aux primo-arrivants, mais aussi à d'autres catégories de personnes, dont les ministres des cultes. N'ayons pas peur des mots : l'ingérence de certaines ambassades dans l'organisation du culte musulman en Belgique pose question.

Notre société respecte la liberté religieuse. C'est un droit que nous reconnaissons tous. Nous sommes toutefois également en droit d'attendre de chacun l'adhésion à nos valeurs fondamentales. C'est pourquoi nous devons envisager la création de modules spécialement conçus pour les acteurs de la prédication en Région bruxelloise.

C'est en effet la fraternité universelle, et elle seule, qui doit guider nos pas, à nous les démocrates, indépendamment de nos croyances et de nos convictions.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

M. le président.- La parole est à Mme Teitelbaum.

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Je vais compléter l'intervention de mes collègues, dans une autre approche du sujet, à connotation genrée, à l'instar de celle retenue par ceux qui recrutent sur notre territoire et qui accordent également une importance spécifique au genre. C'est donc une matière transversale dans les différents parlements sur les violences et le genre !

En effet, si les femmes font rarement la guerre, elles souffrent trop souvent des pires conséquences des conflits et sont des centaines de milliers à être victimes de viols et à être utilisées comme armes de guerre. Le crime est massif, systématique et frappe des territoires entiers.

Derrière ces déchaînements de violence se profile la volonté de détruire une société. En effet, violer une femme, c'est déstructurer une société, détruire des communautés et briser des familles.

Les femmes sont donc souvent les premières victimes d'un conflit et celui dont nous parlons aujourd'hui ne fait malheureusement pas exception. Nous le savons, la femme libre est le symbole de ce que les djihadistes détestent : l'Occident et la liberté. Dans les zones qu'ils occupent, ils ont dès lors interdit le port du jean ou de vêtements laissant apparaître la chair et ils imposent le voile intégral.

Malheureusement, cela ne s'arrête pas là et l'État islamique encourage l'esclavage pour les femmes et les jeunes filles yazidies. Elles sont enlevées, vendues, violées, transformées en esclaves sexuelles, converties, puis mariées de force ou exécutées. Il y a une véritable orchestration de la déshumanisation des femmes par les djihadistes. Les témoignages font part d'une stratégie bien définie de leur part. Les victimes décrivent de véritables campagnes de terreur.

Toutefois, la problématique des femmes est double et ne se limite pas aux zones de combats. En effet, le recrutement de combattants à l'étranger touche également les filles. Elles ne sont parfois que des adolescentes, les plus jeunes ont 14 ans. Les plus âgées ont dans la trentaine. Combien sont-elles en Belgique, Monsieur le ministre-président ? Plus particulièrement, combien sont-elles à Bruxelles ?

Ces femmes et ces filles croient servir une cause juste, elles sont souvent converties ou, comme les garçons, aveuglées par la propagande djihadiste. Ce sont des proies faciles et nous devons les considérer comme telles.

Ce mouvement mondial de femmes djihadistes n'a pas de précédent dans l'histoire du Moyen-Orient. Du moins de cette ampleur. En ce qui concerne les femmes, deux cas sont régulièrement cités par les spécialistes de la question et ils sont belges : Muriel Degauque, d'une part et Malika El Aroud, d'autre part. Muriel Degauque, convertie à l'islam, est la première femme européenne à avoir commis un attentat-suicide au nom de l'islam en 2005 en Irak, après s'y être installée avec son mari. L'autre, Malika El Aroud, une Belgo-marocaine, est "l'égérie" djihadiste des années 2000. Veuve de l'un des deux assassins du commandant afghan Massoud, mort en 2001, Malika El Aroud est l'une des pionnières du djihadisme 2.0. À partir de 2002, elle s'est montrée particulièrement active dans la propagande sur internet, où elle incitait des jeunes à s'engager dans le djihad afghan.

Ces extrémistes utilisent des moyens de propagande et des technologies pour contacter ces jeunes filles via internet ; nous avons reçu énormément de témoignages à cet égard. Il s'agit d'applications amplifiant l'impact des tweets, des recours aux archétypes de comportements mimétiques et de l'imagerie de jeux vidéo.

Malheureusement, aucune réponse concrète n'est apportée à cette problématique et on estime qu'aujourd'hui que 200 à 300 jeunes femmes européennes auraient rejoint l'État islamique. Pour l'instant, les filles ne reviennent que très rarement. Il est dès lors nécessaire de mener une campagne anti-propagande efficace et technologique sur internet auprès des femmes, des filles, de leurs mères, tant qu'il en est encore temps. Elles partent là-bas pour se marier ou pour accompagner un djihadiste alors qu'elles sont déjà mariées.

Les campagnes que nous devons mener doivent viser les mêmes canaux que ceux qui servent à recruter et cibler ces femmes et filles, tout comme c'est le cas pour les hommes et les garçons. Il faudrait réaliser des campagnes sur les réseaux sociaux, produire des vidéos qui utilisent des stratégies de marketing "peer to peer" avec des femmes qui s'en sont sorties ou qui ont une influence sur ces jeunes filles.

En France, par exemple, parmi les messages pour contrer ces recrutements, on en trouve qui sont spécifiquement genrés : "Ils te disent : viens fonder une famille avec un de nos héros ; en réalité tu élèveras tes enfants dans la guerre et la terreur".

Pour nous, il est donc nécessaire aussi d'intégrer une approche liée au genre dans cette problématique et de cibler également les problèmes rencontrés par les jeunes filles dans les stratégies futures en matière de lutte contre le radicalisme dans notre Région. Il convient d'y répondre en construisant des messages spécifiques dirigés à l'encontre de cette violence, de cette propagande qui fait non seulement des dégâts ici d'abord et là-bas ensuite.

Monsieur le ministre-président, comptez-vous l'inclure de manière spécifique dans votre plan de communication contre le radicalisme dans le domaine de la cohésion sociale, la police et l'éducation ? Si oui, comment ?

Pour conclure, je voudrais répondre à M. Fouad Ahidar. Les filles qui choisissent de porter le voile doivent évidemment pouvoir le faire sans aucune menace. Quant aux filles qui choisissent de ne pas le porter dans certains quartiers, elles doivent pouvoir être respectées et ne pas être menacées non plus.

À M. Bernard Clerfayt qui n'est malheureusement pas là, je réponds que les juifs ont peur aujourd'hui. Ils n'ont pas peur de l'armée ou de la police qui gardent les institutions, mais de la menace terroriste ! C'est elle que nous devons cibler !

*(Applaudissements sur les bancs
des groupes MR et Ecolo)*

M. le président. - La parole est à M. Destexhe.

M. Alain Destexhe (MR). - Je regrette qu'il ait fallu attendre les attentats de Paris pour décider de tenir un débat sur la radicalisation. Mieux vaut tard que jamais !

(Remarques de Mme Zoé Genot)

*(Applaudissements sur les bancs des groupes Ecolo,
Groen et du PTB*PVDA-GO !)*

M. le président. - Poursuivez, M. Destexhe.

M. Alain Destexhe (MR). - Ce débat aurait dû intervenir depuis de longues années, et certainement après l'attentat du Musée juif de Bruxelles !

Chers collègues de la majorité, quand on vous entend, seule la question sociale et celle de la stigmatisation reviennent sans cesse : une enfance malheureuse, des difficultés scolaires, l'absence de travail ou de perspectives expliqueraient, selon

vous, la dérive de certains jeunes entraînés dans la radicalisation, voire le terrorisme.

La réalité est cependant que dans la dérive radicale ou terroriste, les facteurs culturels sont beaucoup plus importants que les facteurs économiques ! Les attentats du 11 septembre 2001 n'ont pas été commis par de pauvres déracinés, pas plus que ceux de Londres ou de Madrid. Le profil des djihadistes ne montre pas nécessairement la prédominance du facteur social, et la Flandre, beaucoup plus prospère, est aussi touchée que Bruxelles ou la Wallonie.

Enfin, parmi les chômeurs, les déracinés et ceux qui ne sont pas bien dans leur peau, l'immense majorité ne sombre pas dans le radicalisme ou le terrorisme. L'explication sociale n'est donc pas crédible, pas plus que la culture de l'excuse. Comment se fait-il que notre pays soit le pays européen qui compte le plus grand nombre relatif de djihadistes ? L'explication est sans doute culturelle ou religieuse.

Comme le disait déjà Daniel Ducarme en 2002, c'est d'abord l'échec de l'intégration. Bien sûr, un très grand nombre de migrants sont parfaitement intégrés, mais un beaucoup trop grand nombre d'entre eux ne le sont pas. Et lorsque vous me rétorquez qu'un jeune né ici n'a pas à s'intégrer, je vous réponds que c'est un échec encore pire, puisque ce jeune est né parmi nous, a passé au moins douze ans sur les bancs de l'école et ne partage pas les valeurs dominantes de la société belge.

Depuis trop longtemps, vous ne voulez pas voir que la non-intégration, qui parfois débouche sur la radicalisation et le terrorisme, est certes le fait d'une toute petite minorité, mais est un phénomène inquiétant qui prend de l'ampleur. S'il s'agissait d'une toute petite minorité, comment expliquer l'antisémitisme croissant qui se manifeste dans plusieurs quartiers de Bruxelles ? Comment expliquer que les voiles prolifèrent, alors que les kippas sont de facto interdites dans le métro ou dans plusieurs quartiers ? Comment expliquer que le dernier élève juif de l'athénée Émile Bockstael ait dû quitter l'école sous la pression de ses camarades ? Comment expliquer autant de refus de suivre l'enseignement de la Shoah ? Comment expliquer que des jeunes filles présentent des certificats médicaux de complaisance pour éviter les cours de sport ? Comment expliquer la contestation de la théorie de l'évolution en biologie et les problèmes qui se posent en classe lorsque le professeur dévoile des images reproduisant les nus de statues grecques ou de Michel-Ange ? Comment expliquer que tous les lieux juifs doivent être surveillés ? Comment expliquer que le Mémorial national aux martyrs juifs à Anderlecht est régulièrement ciblé ou profané ? Comment expliquer que des jeunes filles se voient imposer une tenue vestimentaire ou sont insultées en rue ?

Qu'en est-il de ces femmes qui refusent de serrer la main du bourgmestre le jour de leur mariage, et de ces petites filles voilées, parfois dès cinq ou six ans, que l'on voit apparaître dans les rues ? Sur tous ces aspects, Monsieur Close et chers camarades socialistes, vous avez lâché prise, et depuis longtemps !

Tout cela traduit une intégration ratée. Il ne s'agit pas du problème d'une toute petite minorité, mais d'un problème beaucoup plus large de refus d'adhésion aux valeurs de la société belge, à nos coutumes et nos traditions.

Ces exemples n'ont donc rien à voir avec de quelconques considérations sociales ou économiques. À cet égard, comment comprendre votre refus de déchoir de leur nationalité belge des terroristes condamnés, nés en Belgique, lorsqu'ils en ont une autre ? N'est-ce pas, pour vous, un moyen de stigmatiser une communauté ? Ne disposant moi-même que d'une nationalité, je me sens d'ailleurs discriminé par rapport à ceux qui en ont deux !

(Rumeurs)

Ainsi, je ne peux jouer sur les dispositions du droit belge ou du Code de la famille au sujet du mariage ou de l'héritage d'un autre pays. Je ne peux pas tenir un certain discours en Belgique et un autre ailleurs. Je ne peux pas avoir une double allégeance. Il me paraît d'ailleurs totalement impossible d'adhérer aux valeurs de la Belgique et de sa Constitution, tout en étant proche du président Erdogan, qui fait évoluer la Turquie sur la voie d'un islamisme incompatible avec la République laïque voulue par le grand Mustafa Kemal Atatürk.

Pour citer M. Erdogan, que certains aiment fréquenter en campagne électorale : "Notre religion a défini une place pour les femmes : la maternité. Hommes et femmes ne peuvent être traités de la même façon, parce que c'est contre la nature humaine." J'aimerais que les responsables politiques belges qui ont la double nationalité turque et belge et qui jouent pleinement la carte du communautarisme - notamment en période électorale - tout en se montrant proche de M. Erdogan, condamnent fermement ces propos.

Si nous voulons prévenir le radicalisme et le terrorisme, nous devons au préalable mener à bien nos politiques d'intégration. Dans leur dimension économique certes, mais aussi dans leur dimension culturelle. Cela implique que nous ne pouvons pas transiger sur un certain nombre de nos valeurs, partie intégrante de notre société et qui ne souffrent aucun compromis.

Ces valeurs sont la liberté d'expression, le droit d'aller et venir librement sur notre territoire, l'égalité des hommes et des femmes, le refus de l'antisémitisme, ainsi que le droit de blasphémer. Sans le droit au blasphème, il n'y a pas de liberté ! J'évoquerai aussi le droit de changer de religion, le refus de l'apostasie donc, au cœur de nos libertés démocratiques.

Ce n'est que le jour où vous accepterez de vous attaquer à ces problèmes, en paroles et en actes, que nous parviendrons peut-être à atteindre une harmonie dans le vivre ensemble ! Cela implique de n'exclure personne, en ce compris les Juifs. Tout le monde doit être protégé à l'heure actuelle, mais après ce que nous avons entendu ce matin de la part de certains, nous ne pouvons nous y tromper : ce sont les Juifs qui sont visés et menacés. Pas les autres !

Ce n'est pas en minimisant, voire en niant ces problèmes comme vous le faites depuis longtemps, que nous atteindrons nos objectifs. Il nous faut au contraire les affronter et, pour beaucoup d'entre vous dans la majorité, vous livrer à un examen de conscience !

Je conclus en dédiant cette intervention aux femmes musulmanes qui se battent pour la liberté et l'égalité, en ce compris la liberté de ne pas porter le voile.

(Applaudissements sur les bancs du groupe MR)

M. le président.- Je dois bien constater que le groupe MR n'a pas respecté ce qui avait été convenu. J'en suis désolé pour M. De Decker, qui devait être le quatrième orateur.

M. Alain Destexhe (MR).- Mon intervention avait été minutée et durait cinq minutes. Si on m'avait laissé parler, elle aurait pris cinq minutes.

M. Vincent De Wolf (MR).- Il y a eu des interruptions. Nous pourrions quand même écouter M. De Decker deux minutes.

(Rumeurs)

M. le président.- Je sais que M. De Decker peut être court et éloquent à la fois. Mais, si je devais décompter le temps

objectivement, je pense que M. De Decker n'aurait pas quarante-cinq secondes pour s'exprimer. Cela n'est pas possible. Je suis désolé, mais nous allons devoir passer au groupe suivant, sans quoi nous devrions convenir que nous ne respectons pas les règles.

M. Armand De Decker (MR).- Sauf si l'assemblée propose que je prenne la parole tout de même.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

M. Emmanuel De Bock (FDF).- Je trouve regrettable qu'ils aient fait passer M. Destexhe avant M. De Decker.

(Applaudissements)

M. Vincent De Wolf (MR).- M. De Decker souhaitait clôturer les interventions.

M. Johan Van den Driessche (N-VA) *(en néerlandais).*- Monsieur le président, je donne à M. De Decker mon temps de parole de cinq minutes.

(Applaudissements sur les bancs de l'opposition)

M. le président.- La parole est à M. De Decker.

M. Armand De Decker.- Voilà un axe N-VA / MR assez troublant !

Les événements de Paris, comme ceux du Musée juif de Bruxelles, nous ont démontré l'existence, sur notre planète, de groupes terroristes qui, en l'occurrence, se donnent le nom d'État islamique. Ils veulent faire la guerre à nos valeurs, à notre humanisme, à notre démocratie et à notre tolérance, qu'ils haïssent.

Ils nous ont déclaré la guerre, à nous tous, ici présents, quelles que soit notre religion, notre couleur de peau, ou la langue que nous parlons. Je signale que le grand imam de la mosquée al-Azhar du Caire n'a pas dit autre chose hier. J'invite nos amis musulmans ici présents à être attentifs à ce que ce membre important de la communauté musulmane mondiale a déclaré.

Ces personnes veulent imposer une théocratie archaïque et détruire le monde fondé sur les valeurs issues du siècle des Lumières.

Nous pensions que les valeurs reprises dans la Déclaration universelle des droits de l'homme étaient admises mondialement, à tout le moins comme un idéal à atteindre. Nous nous trompions.

Bien entendu, je reconnais que le monde occidental a commis des erreurs majeures comme l'invasion de l'Irak par les États-Unis après les attentats de New York. Je me réjouis d'ailleurs que la Belgique ait refusé d'y être associée. Je regrette par contre que nous ayons participé aux bombardements de la Lybie avec le soutien d'Ecolo et Groen au parlement. Je n'ai aucune sympathie pour Kadhafi ou Saddam Hussein, mais on se rend compte aujourd'hui que la Lybie et l'Irak sont des pays qui n'ont plus d'État. Ils sont désormais livrés aux terroristes, gangsters et trafiquants de tous bords.

Bien sûr, le conflit israélo-palestinien aurait dû être réglé depuis des décennies et, en tout cas, après le 11 septembre 2001. Nous n'avons pas réussi à y mettre fin et je voudrais saluer la mémoire du Premier ministre Yitzhak Rabin et du Président Anouar el-Sadate qui furent assassinés pour avoir tenté courageusement d'y mettre fin.

Mais revenons à Bruxelles et aux événements qui nous amènent à organiser ce débat. La Belgique et Bruxelles sont

aujourd'hui menacées parce que Bruxelles est la capitale de l'Europe, le siège de l'OTAN et que la Belgique participe aux opérations contre Daesh en Irak.

Mesurant la profonde inquiétude dans laquelle vit la communauté juive depuis l'attentat contre le Musée juif, je me réjouis des importantes mesures qui ont été prises par le gouvernement fédéral afin d'assurer la sécurité de tous les sites bruxellois qui doivent être protégés, en ce compris les écoles juives, les synagogues et autres bâtiments essentiels au fonctionnement de notre État.

Mais revenons aux compétences qui sont les nôtres. Le fait qui m'inquiète le plus est celui qui nous apprend que c'est la Belgique qui est le pays qui fournit le plus de djihadistes, proportionnellement à sa population. Ce phénomène est grave et inquiétant et il trouve à l'évidence sa source dans des causes qui sont liées à nos compétences régionales et communautaires.

Même si la radicalisation ne trouve pas nécessairement sa source dans des causes économiques et sociales - les auteurs de l'attentat du 11 septembre à New York nous l'ont démontré - le taux de chômage des jeunes anormalement élevé dans notre Région participe à l'évidence à créer un terreau favorable au recrutement de jeunes gens faibles et vulnérables, incapables d'esprit critique, de tolérance et de respect des autres.

Des enseignants nous apprennent que certains élèves se débattent avec 500 mots de vocabulaire et que tout glisse sur eux. Ils sont incapables d'abstraction, ils se construisent un monde simple et manichéen qui n'est pas celui dans lequel ils vivent, ce qui fait de ces jeunes gens les proies les plus faciles pour les discours totalitaires, racistes et antisémites.

La philosophie post-soixante-huitarde, et le président et moi-même savons de quoi nous parlons, ...

(Remarques de M. Charles Picqué, président)

La philosophie post-soixante-huitarde qui a affaibli la mission de l'école par le "il est interdit d'interdire" est largement à l'origine de la situation que nous connaissons.

(Rumeurs)

*(Applaudissements sur les bancs du PTB*PVDA-GO !)*

Le rôle des professeurs consiste à transmettre des valeurs communes qui sont le fruit de notre Histoire. Cela implique que les enseignants y soient préparés et capables de défendre nos valeurs de liberté, de démocratie et de tolérance en toute circonstance.

Dans une société multiculturelle comme la nôtre, il est indispensable qu'une part importante des programmes scolaires soit consacrée à la citoyenneté responsable, à la philosophie et à une initiation à l'histoire de toutes les religions.

À la fin des années 80, j'ai fait adopter un décret au Parlement de la Communauté française qui imposait une formation citoyenne sous la forme d'un cours d'initiation à nos institutions démocratiques du niveau européen au niveau local, en passant bien entendu par les niveaux fédéral et régional. Il fut adopté, mais n'est pas appliqué, faute de moyens, m'a-t-on dit. Faute de volonté politique, selon moi !

L'école doit être, à mon sens, reconstruite en commençant par une formation beaucoup plus profonde des enseignants, afin qu'ils soient intellectuellement armés pour répondre aux discours obscurantistes et intolérants.

Chers collègues, d'autres intervenants ont évoqué la question de l'antisémitisme et du racisme. L'antisémitisme et toutes les autres formes de racisme, dans notre pays et dans notre Région, doivent disparaître. Ils doivent être éradiqués, car ils sont totalement intolérables au regard de notre Histoire et de notre pays.

Monsieur le ministre-président, il est indispensable que votre gouvernement, en collaboration avec les Communautés et l'État fédéral, prenne des mesures fortes pour mettre fin à tous ces discours de haine. Ce qui s'est passé à l'athénée Da Vinci démontre bien qu'il est temps d'agir, vite et fort. C'est la condition indispensable au sauvetage du vivre ensemble chez nous.

Chers collègues, la barbarie et l'obscurantisme ne vaincront pas. La force de la liberté, de la démocratie, de l'intelligence et de la culture est indestructible et insubmersible. Mais nous devons rendre un avenir à notre jeune génération, éradiquer le chômage des jeunes et construire un projet enthousiasmant pour tous, ce que vous n'avez pas réussi à faire jusqu'à présent avec la coalition qui est la vôtre, Monsieur le ministre-président, sous cette législature comme sous les précédentes.

(Applaudissements sur les bancs du groupe MR)

M. le président.- La parole est à M. Ikazban.

M. Jamal Ikazban (PS).- Je voudrais faire une remarque pour un fait personnel. Je n'ai pas voulu interrompre M. Armand De Decker, par respect pour sa personne et ses propos, mais je souhaite faire la remarque suivante.

En début d'intervention, Monsieur De Decker, vous avez évoqué l'imam du Caire et vous avez adressé un message aux musulmans de cette assemblée. Puisque vous avez pris pour exemple un musulman modéré, j'estime que c'est plutôt aux non-musulmans qui ont l'habitude de faire des amalgames et de stigmatiser que votre message aurait dû s'adresser.

En ce qui me concerne, je ne suis pas ici un représentant de l'islam, mais un citoyen belge. Je suis un élu comme vous, à part entière et pas entièrement à part.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe PS, du PTB*PVDA-GO !, des Ecolo, Groen et Open Vld)*

M. le président.- La parole est à M. De Decker.

M. Armand De Decker (MR).- Je suis désolé si vous avez compris mes propos de cette manière. Ce n'était pas mon but.

Je pense toutefois qu'il est très important que tout le monde sache qu'une des plus grandes instances intellectuelles du monde musulman a fait une telle déclaration.

M. Jamal Ikazban (PS).- Vous avez dit : "les musulmans de l'assemblée" ! Pour ma part, je sais que la majorité des musulmans sont modérés.

Je ne vous ai pas interrompu par respect pour vous.

M. le président.- Clôturons l'incident. M. De Decker n'a sans doute pas voulu signifier ce que vous avez compris, mais je comprends votre volonté d'éclairer les débats.

En outre, le groupe socialiste est heureux d'avoir accordé quelques minutes supplémentaires au groupe MR et renonce aux neuf minutes de prise de parole qui lui restaient.

M. le président.- La parole est à M. De Lille.

M. Bruno De Lille (Groen) (en néerlandais).- J'entends aujourd'hui deux types d'orateurs. Si l'inquiétude face à la radicalisation et au rejet de notre société par un groupe de jeunes bruxellois est la même, certains tentent d'apporter une réponse nuancée, mêlant répression et prévention, tandis que d'autres se limitent à faire peur à la population. C'est bien sûr confortable de rouler des mécaniques et d'affirmer que les jeunes radicalisés n'ont qu'à déguerpir si cela ne leur plaît pas ici. Mais le problème est-il résolu quand ils 'déguerpissent' ? Notre expérience des combattants partis en Syrie nous prouve le contraire.

Quiconque ne respecte pas nos règles et nos lois doit être puni de la manière prescrite par ces règles et ces lois. En édictant de nouvelles règles spécifiques, nous jouons le jeu des extrémistes.

Benjamin Franklin disait : "Quiconque sacrifie sa liberté pour plus de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre". Toutes ces mesures soi-disant fortes ont-elles rendu notre société et notre ville plus libres et plus sûres ? Poser la question, c'est y répondre.

La réponse ne réside pas dans une répression aveugle, mais dans un ensemble de mesures combinant prévention et répression, le maillon principal de cette approche étant d'assécher le terreau du radicalisme.

La Région dispose de nombreux leviers, mais elle ne les utilise pas ou trop peu. Deux d'entre eux sont l'enseignement et la lutte contre la discrimination à l'embauche.

L'enseignement joue un rôle crucial dans la prévention. Dans le cas de l'extrémisme politique et religieux, ce que l'on appelle le "system blaming" est extrêmement important : une discrimination perçue ou non, des sentiments d'incompréhension ainsi que la sensation que le groupe auquel on appartient est lésé, provoquent, lentement mais sûrement, un estompement de la norme morale, qui peut à son tour se traduire par un soutien moral à l'utilisation de la violence par des groupements extrémistes. Les recruteurs sont passés maîtres dans l'art de jouer sur ces sentiments.

Nos enseignants doivent permettre aux élèves, dès le plus jeune âge, de devenir plus forts, plus autonomes et plus critiques, par la connaissance et la formation, afin de pouvoir se forger une vision du monde critique. C'est aussi à travers l'enseignement que les jeunes peuvent apprendre la diversité et le respect de l'autre.

Pour y parvenir, nous devons fournir aux enseignants les bons instruments, sans nous réfugier derrière des obstacles institutionnels. Quelles initiatives seront-elles prises, en concertation avec les responsables politiques en charge de l'enseignement ?

L'emploi est également un levier important. Les recruteurs des réseaux djihadistes visent généralement des jeunes fragilisés et inactifs. Selon un récent article d'Olivier Derruine, il existe un lien évident entre les pays où les personnes d'origine étrangère sont victimes de discrimination à l'embauche et le nombre de combattants partis en Syrie de ces mêmes pays. Nous pouvons donc supposer que de meilleures chances d'accès au marché du travail, la possibilité de formations alternatives et la lutte active contre la discrimination tirent les jeunes de leur isolement, créent un réseau social et renforcent plus globalement la cohésion de notre société.

J'appelle chacun à ne pas être naïf. Ce n'est pas seulement le degré de scolarisation ou d'intégration qui détermine les chances d'une personne sur le marché de l'emploi. Le nom, la couleur de peau et même le domicile sont des facteurs tout aussi déterminants. Ces mécanismes de discrimination font

naître un sentiment d'échec et une mauvaise image de soi, qui poussent les jeunes à se détourner de notre société.

Il est temps d'agir, de changer de cap et d'investir pleinement dans des mesures contraignantes en matière de discrimination à l'embauche. Que pouvons-nous encore attendre du gouvernement dans ce domaine ?

Mes questions sur l'enseignement et la discrimination à l'embauche méritent une attention particulière. C'est ainsi que nous pourrions transformer la division actuelle en unité. Ce n'est qu'ensemble, avec tous les Bruxellois, quelles que soient leur origine et leurs convictions religieuses, que nous pourrions trouver une solution durable à ce problème majeur.

*(Applaudissements sur les bancs
des groupes Groen et Ecolo)*

M. le président.- La parole est à M. Verstraete.

M. Arnaud Verstraete (Groen) (en néerlandais).- C'est la première fois que toutes les assemblées bruxelloises débattent ensemble. C'est positif. Plusieurs orateurs ont formulé des considérations intéressantes pour trouver des solutions au défi complexe que constitue la radicalisation. Il est évidemment impossible de trouver des solutions en un jour, mais c'est une première étape.

Comme l'a dit Mme Maes, Groen propose une approche en chaîne. Dans ce cadre, si nous voulons nous attaquer au ferment du terrorisme, nous devons aussi nous pencher sur la pauvreté, le chômage, les inégalités et l'inégalité des chances.

Plusieurs orateurs ont dit à raison que la radicalisation n'avait pas une cause unique et évidente. Dans le journal De Standaard de cette semaine, Marion Van San a déduit à tort de la présence de personnes disposant d'une formation supérieure parmi les groupes radicalisés que plus le niveau d'instruction et d'intégration était haut, plus le risque de radicalisation était élevé. C'est faux. Ce n'est évidemment pas parce que les groupes radicalisés comportent des jeunes instruits que leur formation est la cause du problème.

Toutefois, il est probable que ceux qui font les plus grands efforts pour s'intégrer risquent plus d'être frustrés s'ils font l'objet de racisme ou sont traités de façon inégale.

Ce n'est pas parce que l'on a suivi un enseignement supérieur que l'on n'est pas pauvre ou que l'on n'a jamais fait l'objet de racisme. Ce n'est pas parce que l'on a des parents instruits que l'on est intégré, ou parce que l'on a un emploi que l'on n'est jamais confronté au racisme et à l'inégalité.

Cela incite à réfléchir à l'intégration. Quels sont les indicateurs de l'intégration ? Le diplôme, l'emploi, la famille, la connaissance linguistique ou la boisson, la drogue et les femmes ?

Je suis convaincu qu'il est essentiel d'avoir le sentiment d'être apprécié, respecté et accepté tel qu'on est, non seulement par ses proches, mais aussi au sens large, par la société et ses institutions. Et à ce niveau, nous pouvons jouer un rôle. Pour accepter quelqu'un, il faut le connaître, avoir conscience de ses propres valeurs et convictions, de ses racines, de son comportement et de la manière dont il peut être perçu par les autres. Dans l'enseignement, par la formation, dans les lieux de rencontre et en créant du lien, les pouvoirs publics ont un rôle à jouer.

Ils peuvent faire davantage pour promouvoir l'égalité des chances. C'est plus important que jamais. Ils peuvent jouer un rôle dans la lutte contre le racisme et l'exclusion. Nous devons être honnêtes et reconnaître que nous sommes encore loin du but.

Dans la lutte contre la pauvreté, les pouvoirs publics doivent faire plus. Il est inacceptable que 30% des enfants grandissent dans la pauvreté à Bruxelles. Il est plus important que jamais que nous prenions des mesures pour que la société soit inclusive.

Ce n'est pas ici le lieu pour détailler les mesures les plus adéquates, mais j'ai une proposition. Il serait intéressant de reprendre la proposition originale de la N-VA et de créer une commission mixte afin de discuter plus en profondeur. Nous pourrions y procéder à des auditions et formuler des recommandations pour que les différentes assemblées trouvent ensemble des solutions.

(Applaudissements sur les bancs des groupes Ecolo, Groen et de la N-VA)

M. le président.- La parole est à Mme Sidibé.

Mme Fatoumata Sidibé (FDF).- Albert Camus disait que mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde. Alors, nommons les choses, mais évitons les amalgames et les raccourcis. La plupart des citoyens de culture musulmane de ce pays vivent leur foi en toute tranquillité et demandent à vivre en paix.

Je suis une citoyenne belge. Je suis Africaine, et cela se voit peut-être. Je suis noire, et cela se voit. Je suis de culture musulmane, mais cela se voit moins. J'ai un arrière-fond culturel animiste, et cela se voit moins. J'ai plusieurs identités et elles sont très riches. Je n'ai pas de difficultés aujourd'hui à les assumer. Le fait d'être devenue belge ne fait pas de moi une page blanche. Ne voyez là aucun jeu de mots !

Je suis originaire du Mali, ce pays dont la partie nord est tombée en 2012 sous le joug de groupes islamistes et terroristes, qui ont imposé la charia : lapidations, amputations, viols, imposition du port du voile, destructions des mausolées à Tombouctou.

En janvier 2012, avec l'appui de la France et de la communauté internationale, le Mali est entré en guerre pour stopper l'avancée des terroristes djihadistes qui, ici et ailleurs, causent les mêmes dégâts. Avez-vous eu l'occasion de voir le beau film Timbuktu ? C'est un film magnifique et une ode à la liberté. Il mériterait d'être reprogrammé, après avoir été retiré de l'affiche récemment.

Lorsqu'on cite le Mali, deux noms résonnent tragiquement : Amédy Coulibaly et Lansana Bathily. Ce sont deux jeunes. L'un, citoyen français, a choisi le camp de la barbarie en assassinant des Juifs. L'autre a choisi celui de la paix. Il a rejoint le camp des Justes en sauvant des Juifs.

Que s'est-il passé pour que l'un se transforme en tueur et l'autre en soldat de la paix ? Aujourd'hui, le radicalisme nous concerne tous : que l'on soit belgo-belge ou d'une autre origine, que l'on soit musulman, catholique, juif ou athée, que l'on soit issu d'un milieu modeste ou aisé, que l'on soit au chômage ou détenteur d'un diplôme, élève brillant ou en difficulté.

Nous devons guérir et faire en sorte que le mal ne se propage pas. Pour cela, il faut poser un bon diagnostic. L'heure n'est évidemment pas au bilan mais, tôt ou tard, nous ne pourrions en faire l'économie. Tôt ou tard, il faudra, sans tabou, se demander comment nous en sommes arrivés là. Comme le dit un proverbe africain : "Si tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens."

Pour prévenir cette gangrène, nous disposons de leviers au travers de la politique de cohésion sociale. À cet égard, je tiens à rendre hommage au secteur associatif, qui accomplit

un travail extraordinaire sur le terrain et qui mérite d'être soutenu. Je vais aborder quelques axes.

Tout d'abord, le soutien et l'accompagnement scolaire. Le décrochage scolaire est parfois l'entrée dans le circuit des dérives et de la délinquance. Les jeunes sont plus influençables et courent davantage le risque de se laisser séduire par des discours extrêmes. Nous devons donc agir efficacement contre le décrochage scolaire et investir dans la remédiation pour augmenter le taux de réussite scolaire. Nous devons accompagner, former et dynamiser les équipes éducatives, mais aussi accompagner les parents qui se sentent parfois seuls et démunis.

Ceci me permet de faire le lien avec le deuxième point : l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés. En Région bruxelloise, l'analphabétisme est une réalité. Un proverbe malien dit : "Kalan baliya yè dibiyé". Vous avez tous compris, n'est-ce pas ? "Celui qui ne sait ni lire, ni écrire, vit dans l'obscurité". L'alphabétisation est un outil essentiel d'émancipation sociale, de progrès économique, de cohésion sociale et d'exercice de la citoyenneté. Pourtant, nous ne disposons toujours pas aujourd'hui de données statistiques permettant d'évaluer le nombre de personnes touchées par l'analphabétisme.

Sans chiffres, il est évidemment difficile d'appréhender l'ampleur du phénomène et on ne peut guère évaluer ou ajuster les politiques. En cette matière, il est donc urgent d'assurer aujourd'hui une véritable coordination du secteur public. Des personnes vivent à Bruxelles depuis cinq, dix ou quinze ans et ne savent toujours ni lire, ni écrire.

Ceci m'amène à la question des primo-arrivants. Nous devons saisir l'occasion qui se présente à nous pour accélérer la mise en place du parcours d'intégration des primo-arrivants, car ceux-ci attendent qu'on leur donne la possibilité de s'insérer durablement et dignement dans la société.

Et à propos de dignité, permettez-moi de dire un mot de la jeunesse. Elle a l'air d'être d'ailleurs, mais elle est pourtant bien d'ici. Ces jeunes appartiennent à la deuxième ou à la troisième génération et sont toujours qualifiés d'immigrés. Jusque quand reste-t-on immigré ? Ces jeunes sont nés ici et sont belges. Ce n'est pas d'intégration qu'il faut parler à leur sujet, mais d'adhésion à des valeurs communes, à une citoyenneté pleine et entière, avec tous les droits et devoirs qui s'y rapportent.

Il est urgent de donner de l'espoir à cette jeunesse, pour éviter qu'elle ne soit attirée par le chant des sirènes intégristes. Des mesures efficaces doivent être prises contre la violence économique et sociale, la discrimination à l'emploi, au logement ou aux loisirs.

Cette jeunesse a aussi besoin d'espoir et d'exemples positifs. Il existe une jeunesse talentueuse, ambitieuse, brillante, motivée, courageuse et qui cultive l'excellence. Nous ne pouvons pas ressasser continuellement nos problèmes sans parler également de la valeur ajoutée que représentent de tels jeunes.

Il faut également nommer les choses. Si les conditions économiques et sociales difficiles sont certes un terreau fertile pour le radicalisme, il faut également admettre et nommer le projet politique mondial, en terre musulmane ou ailleurs, qui vise à propager l'islamisme. La radicalisation peut débuter dans la rue, par la rencontre d'une copine ou d'un copain, mais aussi dans les médias sociaux, qui imposent une éducation.

Les lieux de cultes doivent aussi être tenus à l'œil. Certains religieux ont une envie sincère de donner une véritable identité culturelle et spirituelle à des jeunes et il faut bien sûr les y encourager, lorsqu'ils se montrent démocrates. D'autres

cependant dispensent des prêches radicaux qui vont à l'encontre des valeurs démocratiques.

Le phénomène de l'islam "des caves" est présent depuis longtemps. Il se développe de manière insidieuse, anarchique et sans grand contrôle. On y propage des messages sans rapport avec l'humanisme musulman, avec les Lumières, avec ses traditions les plus libérales et son message de paix.

Nous avons le devoir d'inspirer des visions nouvelles du progrès pour tous, pas chacun de son côté, mais tous ensemble. C'est pour cette raison que les FDF plaident pour la suppression des cours de religion et de morale, et leur remplacement par un cours commun qui rassemble tous les élèves autour d'une réflexion morale et philosophique, de l'histoire des religions et de la citoyenneté.

Nous devons rappeler qu'il existe des valeurs essentielles sur lesquelles on ne peut pas transiger : l'État de droit, la liberté d'expression, la liberté de conscience, la séparation de la religion et de l'État, l'égalité entre hommes et femmes, l'égalité en droits et en devoirs de tous, sans exclusion. Il y a donc un travail pédagogique à mener. Plus que jamais, il importe de réfléchir à un nouveau modèle, que les FDF préconisent : la laïcité de l'État. Nous estimons qu'à travers ce concept, l'État aura les moyens de renforcer la cohésion sociale et la citoyenneté.

Enfin, en tant que femme de culture musulmane, je voudrais terminer par un constat. Durant des années, dans ma vie associative antérieure, je n'ai cessé d'attirer l'attention sur la dégradation sociale dans les quartiers, la montée du radicalisme, la remise en question d'acquis comme la mixité. On a peu à peu érigé autour des femmes un univers carcéral, on les a réduites à des marqueurs identitaires. Les intégristes y auront trouvé un terrain favorable.

Le radicalisme touche les filles, dont certaines partent au combat. Et pourtant, on en parle peu. Rappelons que la première femme kamikaze européenne à avoir perpétré un attentat suicide était une Belge. C'était en 2005 en Irak. Il y a dix ans, déjà.

Mesdames et Messieurs, nous devons lutter contre l'obscurantisme, l'intégrisme, le sexisme, la misogynie, l'homophobie, l'antisémitisme, la musulmanophobie - j'utilise ce terme à dessein -, les racismes, l'extrême droite et tous les fascismes. Nous ne devons pas seulement vivre ensemble, mais faire la société ensemble.

Au nom de M. Colson, je tiens à rendre hommage au travail extrêmement important de cohésion sociale qui est mené par le monde associatif, avec un hommage particulier à une institution publique locale qui constitue un fer de lance en coordination avec tout ce secteur associatif : les centres publics d'action sociale (CPAS). Les CPAS sont importants en termes de cohésion sociale. Ils sont également déterminants parce que c'est le seul pouvoir public qui octroie une aide individualisée et personnalisée. Que deviendrait notre ville-région sans leurs actions quotidiennes ?

Si on additionne les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration, l'équivalent de tous les bénéficiaires en matière d'insertion socio-professionnelle et d'aide médicale, on atteint plus de 80.000 Bruxellois, un chiffre impressionnant qui doit être mis en évidence. Dans ce cadre, les FDF appellent au renforcement et non au démantèlement des CPAS comme cela est programmé en Flandre et comme ce sujet fait débat en Wallonie.

Cela passe par le maintien de leur autonomie, mais aussi par un juste financement de ces institutions publiques locales, par la solidarité et la cohésion sociale afin qu'elles puissent remplir véritablement leurs missions légales capitales aujourd'hui.

(Applaudissements)

M. le président.- La parole est à M. Maingain.

M. Fabian Maingain (FDF).- Chers collègues, je vais essayer d'être concis...

J'aimerais livrer à notre réflexion une intention particulière qui doit guider chacun de nous dans notre action et les décisions que nous prendrons à la suite de ce débat.

M. Clerfayt a entamé son allocution sur la peur, cette peur qui, conséquence de notre émotion collective, a été le moteur des premières décisions prises à la suite de ce débat. Nous devons aujourd'hui dépasser ce stade émotionnel et entamer une réflexion structurelle.

Nous ne devons pas céder à la peur, à la terreur. La réponse sécuritaire ne doit pas être notre seule réponse et ne peut pas être qu'émotionnelle. Ne défendons pas notre liberté en réduisant son espace d'expression. La réponse sécuritaire doit être structurelle : le renforcement des moyens de notre police et particulièrement de notre police de proximité.

Nous devons aujourd'hui entamer, après l'émotion, après la réaction, la continuation d'une politique structurelle de lutte contre le radicalisme. Et pour ce faire, il faut mener des politiques non plus sur les conséquences, mais sur les causes.

D'abord, il convient d'étudier nos politiques, dans leurs réussites comme dans leurs échecs. Évaluons nos politiques de prévention et renforçons-les. Les causes, ce sont à travers toutes nos compétences que nous les combattons. Gagnons notre combat contre le chômage et pour la relance économique, gagnons notre combat contre la dualisation de Bruxelles, construisons des ponts entre nos deux réalités bruxelloises. Je crois que le développement de la zone du canal peut être ce lien, ce poumon de rencontre et de développement de chacun.

Gagnons le défi de l'avenir ! Rappelons-nous ce sondage auprès de ma génération, les 18-30 ans, qui ne croient plus en l'avenir et en leur place dans cette société. Comme l'a dit M. Clerfayt, donnons-leur plus de raisons de rester que de partir, de vivre plutôt que de mourir, de rencontrer plutôt que de rejeter, d'aimer plutôt que de haïr. Construisons des ponts, un discours, une société, une Région qui englobe et non qui divise, qui rapproche et non stigmatise.

Bruxelles sans les juifs n'est plus Bruxelles, Bruxelles sans les musulmans n'est plus Bruxelles, Bruxelles sans ses jeunes n'est plus Bruxelles, Bruxelles sans sa diversité culturelle et culturelle n'est plus Bruxelles. Aujourd'hui plus que jamais, je suis bruxellois. Demain, faisons en sorte que nous soyons tous bruxellois.

(Applaudissements)

M. le président.- La parole est à Mme Durant.

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- J'aimerais m'attarder sur l'aspect sécuritaire de la problématique qui nous occupe. La sécurité est un droit essentiel, le garant de tous les autres droits. Elle doit être proportionnée, préserver les libertés individuelles et publiques et éviter les stigmatisations. Nous partageons sans doute tous cette manière de voir les choses.

Cela étant, l'aspect sécuritaire est souvent utilisé comme un slogan. Lorsque l'on a peur, on se tourne vers l'autorité, on crédite ceux qui vous proposent des mesures rassurantes en apparence.

Il suffit d'ailleurs d'étudier la cote de popularité de M. Hollande ou de M. Michel pour s'en assurer : dans des proportions

différentes, tous deux regagnent du terrain, alors que le contexte socio-économique dans lequel ils ont été élus leur en a fait perdre ou les a empêchés d'en gagner.

Monsieur le ministre-président, vous avez également fait usage de cette prérogative à Bruxelles, mais à l'envers et en deux temps. Vous avez ainsi mis en place une réunion de coordination avec quelques bourgmestres. À mon sens, avant de reposer sur un contenu, celle-ci avait surtout pour but d'être médiatisée.

Par ailleurs, vous avez fait quelques déclarations bien préparées et assez virulentes sur la question de la déchéance de la nationalité proposée par le niveau fédéral. Elles furent néanmoins tellement déplacées qu'elles en sont devenues au moins autant préjudiciables pour les personnes concernées que pour l'institution. Vous avez présenté vos excuses, je n'y reviendrai pas.

Concernant les décisions prises au sujet de la sécurité publique, je ne m'étendrai pas sur la question du déploiement des militaires dans la rue, d'autant que l'accord du gouvernement fédéral le prévoyait et que les événements ont permis sa mise en place sur le terrain. Nous aurions pourtant dû nous limiter aux lieux les plus exposés, qu'il s'agisse du Musée juif, de la grande synagogue ou d'autres lieux de plus grande exposition.

Quoi qu'il en soit, le CD&V s'occupe très bien - et sans notre aide - de ramener ce déploiement de militaires en rues à ce qu'il doit être : temporaire et ciblé.

Je ne m'attarderai pas non plus sur l'observation d'internet, car je ne vous demanderai pas d'appeler M. Mark Zuckerberg, le patron de Facebook, Larry Page, celui de Google, ou encore l'homme à la tête de YouTube. Ce dernier s'est d'ailleurs exprimé hier au Parlement européen en expliquant tristement qu'il était incapable de filtrer les propos radicaux sur YouTube. Cela nous laisse pantois.

Pour ce qui est du démantèlement des filières de recrutement à partir d'un certain nombre d'informations, je pense qu'il y a effectivement des choses à faire et des coordinations à mettre en place.

Cependant, je ne vois pas encore très clairement l'apport de la Région en cette matière. En l'occurrence la question de la radicalisation ou de la déradicalisation alors que le risque est grand - et celui-là, je le vois - de créer une couche supplémentaire de complications. Partager ses informations ? Je n'ai rien contre, mais de quelle informations parle-t-on ? Avec qui doit-on les partager ? Pour quelle intervention pertinente ? À partir de quelle compétence ?

Vous savez comme moi que le respect des missions et la déontologie des acteurs de terrains - associatifs, de la police de la zone, des policiers administratifs et judiciaires - demande que chacun reste dans sa zone. Je crains dès lors que la couche supplémentaire, la coordination ou le partage d'informations rende les choses plus compliquées ou plus délicates. En clair, il y a des informations sur des personnes qu'il ne sert à rien d'obtenir ou transmettre si le destinataire n'a pas les compétences pour en faire quelque chose.

En revanche, en ce qui concerne le soutien aux familles, cela a été dit par d'autres avant moi, il y a beaucoup à faire. J'ai cependant entendu des idées plus que saugrenues comme la création d'une institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ) pour les jeunes radicalisés ou "de retour". C'est un peu comme l'école des caïds que certains appelaient de leurs vœux il y a quelques années.

Certaines idées ont la peau dure. Elles ne sont pourtant en aucune manière des solutions. Une chose est sûre : les

familles et les parents ont besoin de soutien pour garder le contact avec les jeunes qui menacent de partir ou qui l'ont déjà fait. Le numéro vert me semble être une bonne idée, mais l'échelon régional est-il le seul concerné ? Les jeunes en question ne sont évidemment pas que des Bruxellois.

M. Vincent De Wolf (MR).- Vous savez que M. Madrane avait confirmé qu'il s'agissait d'une bonne idée, mais ce n'est pas le débat.

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- Non, en effet ce n'est pas le débat, je l'ai rappelé pour mémoire.

Comme souvent en politique et singulièrement à Bruxelles, quand on hésite sur le quoi faire, on commence par faire un organisme d'intérêt public (OIP). Surtout quand on n'a plus de ministre au gouvernement fédéral. C'est une nouvelle structure qui permet de placer des gens.

Personnellement, je ne suis pas encore convaincue, loin de là, de l'intérêt de créer d'abord un OIP avant même de savoir comment on va fonctionner. Je ne vois pas en quoi cela nous aide à lutter contre la radicalisation.

A-t-on besoin d'un plan global régional "radicalisation" et d'un coordinateur régional pour "coordonner un réseau structurel de personnes-relais aux différents niveaux de pouvoir" ? Peut-être, mais il faudra en démontrer concrètement l'utilité. Sauf à en faire, pour les jeunes qui reviennent, un vrai programme de réinsertion sur le modèle danois. Ce serait sans doute un outil intéressant à mettre en œuvre.

Est-ce qu'il faut des moyens pour soutenir les actions et initiatives diverses au niveau local ? Oui, oui et oui. Si la Région voulait vraiment jouer le facilitateur, celui qui soutient les projets et les finance, ce serait tout à fait bienvenu ! Si ce parlement voulait par exemple organiser un groupe de suivi des commissions réunies pour faire le point sur certains sujets, y compris avec des parlementaires d'autres villes belges concernées, ou d'autres villes européennes, ce serait assez intéressant.

Quant aux expériences dans les écoles que vous évoquez, les écoles, de tous les réseaux d'ailleurs, n'ont pas attendu qu'on en ait l'idée pour s'en saisir et réaliser une série de projets sur le terrain scolaire.

Par contre, si la Région voulait mélanger les enfants des différentes écoles, et financer des projets pas seulement pour les enfants des quartiers et avec des acteurs des quartiers, elle pourrait mélanger les enfants d'Uccle, de Boitsfort, de Molenbeek, de Schaerbeek, et ce serait très utile. En Fédération Wallonie-Bruxelles, la ministre de l'Enseignement a voulu supprimer la possibilité pour des acteurs extérieurs d'entrer à l'école pour y faire des animations. C'était une grave erreur. Au contraire, tout ce qui peut être fait pour mixer les enfants des écoles sera précieux.

Enfin, je termine en vous disant que cette question, évidemment, nous concerne tous et ce dans toute la Région, y compris dans les communes de la deuxième couronne, dont on a le sentiment qu'elles ne sont pas concernées. Tout ce qui pourra sortir cette Région de la ségrégation sera important. N'oublions pas les autres niveaux de pouvoir, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je terminerai en parlant de la politique internationale et européenne. Monsieur De Decker, je m'adresse plutôt à vous. Il faudrait essayer d'évacuer Daesh non seulement de l'Irak, mais aussi de la Syrie. Aujourd'hui, Daesh occupe les deux tiers du territoire syrien. S'il y avait une action un peu plus volontaire, si on était un peu plus courageux, plutôt que d'acter notre impuissance sur ce terrain-là, cela diminuerait

l'attractivité que Daesh exerce sur les jeunes. Tant que Daesh gagne, il reste attirant.

Sur le terrain international et européen, il y a de quoi faire pour faire reculer les envies.

M. Armand De Decker (MR).- Vous avez raison, mais il faudrait que l'Europe se dote d'une armée européenne digne de ce nom.

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- D'accord, et en tout cas qu'elle se dote de la possibilité de faire du Conseil des ministres des Affaires étrangères un vrai conseil avec un pouvoir décisionnel.

On dit qu'il n'est pas vrai qu'on importe en Belgique des combats de l'extérieur, mais c'est la réalité, on vit dans un monde interconnecté, interdépendant et ces conflits se vivent ici, dans nos quartiers, partout à Bruxelles. Comme le dit Mahmoud Darwich, ce grand poète palestinien, ce présent-là déchire les identités de nos jeunes, des jeunes européens, musulmans, qu'ils soient bruxellois, wallons ou flamands. Là aussi, il y a un très gros effort à faire pour assécher ces fameux marais.

La politique internationale et européenne nous intéresse tous, y compris et surtout en tant que Bruxellois.

(Applaudissements sur les bancs du groupe Ecolo)

M. le président.- La parole est à M. Maron.

M. Alain Maron (Ecolo).- On ne peut pas construire la cohésion sociale dans une société bruxelloise qui est encore trop souvent basée sur la ségrégation et le clivage. Ne nous y trompons pas, le sentiment d'insécurité, le terreau des radicalismes, c'est avant tout le fait que tous les Bruxellois ne se sentent pas chez eux partout à Bruxelles. Il existe dans cette ville des murs symboliques, des barrières géographiques et des clivages sociaux et culturels. Dans ce contexte, l'enjeu de la cohésion sociale, ce sentiment collectif d'appartenance à un lieu ou une entité, mêlé à l'existence de solidarités concrètes entre les personnes, est un sentiment primordial.

Nous devons réduire les clivages et mettre fin aux ségrégations en tous genres. Nous devons tout d'abord sortir de la ségrégation dans l'emploi. Nous sommes favorables à des statistiques ethniques pour mesurer l'état de la situation. Il faut pouvoir savoir, secteur par secteur, entreprise par entreprise, s'il existe, oui ou non, une discrimination effective. Il est donc temps de dépasser certains tabous pour mettre ces statistiques en place.

Nous devons aussi nous interroger sur le sens et les conséquences de l'interdiction du foulard dans les administrations. Quel message envoyons-nous ? À qui l'envoyons-nous et avec quelles conséquences sur toutes les personnes ? Il est temps de répondre à ces questions avec de la nuance et sans dogme.

Il est temps également de sortir de la ségrégation dans l'enseignement et de bâtir un enseignement réellement citoyen. Pour cela, il n'est pas besoin de coups et d'effets d'annonce, mais il reste à construire structurellement la citoyenneté à l'école. Nous sommes favorables à des cours de citoyenneté prenant partiellement la place des cours de religion, mais cela ne suffira pas.

Il faut davantage miser sur les savoirs des élèves et sur les pédagogies actives. Il s'agit de faire confiance aux élèves, quelles que soient leurs origines, et si possible en les mélangeant par-delà leurs cultures et leurs identités. Ma collègue Isabelle Durant vient de donner un exemple de l'intérêt de mélanger, dans le cadre de certaines actions

citoyennes, les élèves issus de différentes écoles, au lieu de travailler par école séparée.

Il est temps également de sortir d'une certaine forme de ségrégation spatiale. La ville doit pouvoir être le terrain de jeu de tous les enfants, qu'ils viennent de Molenbeek ou de Woluwe-Saint-Pierre. Or, les études démontrent qu'aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Les rayons d'action des enfants et des adultes sont très différents suivant l'origine sociale et culturelle des personnes. Il faut au moins en avoir conscience pour travailler ensuite sur tous les projets qui font sortir les jeunes de leurs univers habituels. À défaut, chacun reste dans son coin et cela pose des problèmes.

M. Vincent De Wolf (MR).- Comme me le susurre Mme Lemesre, le décret inscriptions cliche la géographie de Bruxelles.

M. Alain Maron (Ecolo).- Si je devais répéter ici à cette tribune tout ce que Mme Lemesre susurre dans les oreilles des uns et des autres depuis le début de cette séance, je ne suis pas certain que cela amènerait de la sérénité dans le débat. Je m'abstiendrai donc de répondre.

Je prendrai pour exemple le fantastique projet que Mme Durant connaît bien aussi, et qui a permis à de jeunes Toulousains, pour la plupart d'origine maghrébine, de visiter le Musée juif de Bruxelles et d'avoir des échanges intéressants et nourriciers. C'est cela qu'il faut faire : faire tomber les barrières et organiser des rencontres.

Il faut également rétablir davantage d'espaces de liberté pour les associations, miser sur le vivre ensemble, laisser travailler les femmes ou les communautés entre elles, et ce, bien sûr dans une perspective d'émancipation, afin que chacun puisse prendre sa place dans la société.

À ce propos, les nouvelles priorités dans le cadre du nouveau quinquennat de cohésion sociale ne nous rassurent pas. Pourquoi avoir bloqué à 15% des budgets les actions du vivre ensemble ? Pourquoi vouloir empêcher à tout prix des associations qui travaillent exclusivement avec des femmes sur certains projets de le faire ?

Il y a quinze jours, nous en avons débattu, mais vous n'avez apporté aucune réponse. Vous avez poursuivi dans la voie que vous vous étiez tracée, alors que je vous avais dit que vous feriez mieux de temporiser et de prendre le temps de la réflexion.

Rien ne presse !

Il y a quelques semaines, nous avons été quelques-uns à voir le film de Hadja Lahbib, véritable plaidoyer pour que des associations puissent travailler uniquement avec des femmes dans un processus d'émancipation et de rencontre. Je constate que ce projet est mis en difficulté.

La question du service civil sur une base volontaire pour les jeunes doit être reposée. Sans doute est-il intéressant que des jeunes de diverses origines et cultures se retrouvent à travailler ensemble sur un même projet social. J'y vois un défi majeur.

Nous devons par ailleurs sortir de l'imbroglio institutionnel bruxellois. Il me semble absurde de dire à des jeunes d'origine étrangère qu'ils doivent s'intégrer, alors que nous ne sommes pas capables, ici à Bruxelles, de nous intégrer les uns aux autres sur le plan institutionnel, entre francophones et néerlandophones. Chacun protège ses chasses gardées et applique séparément ses petites politiques d'accueil des primo-arrivants ou de cohésion sociale. Nous ne mêlons pas nos Communautés, mais nous demandons aux personnes étrangères de s'intégrer !

Nous devons également sortir de l'affrontement des affirmations identitaires qui se disent "contre". Certains estiment que si Charlie Hebdo devait s'abstenir de publier certaines caricatures, il s'agirait d'un recul de civilisation. Pour d'autres, la publication même de caricatures qui se moquent d'une religion déjà victime de discrimination en Europe est également un recul de civilisation.

La conséquence la plus effrayante des meurtres de Charlie Hebdo, c'est la mise en exergue de l'affrontement entre ceux qui pensent que l'on doit pouvoir tout dire, à n'importe quel prix, et ceux qui estiment qu'il faut s'abstenir au nom du respect. Cette situation crée des tensions extrêmes et des clivages qui traversent les origines culturelles et les croyances religieuses.

*(Remarques de M. Rudi Vervoort,
ministre-président régional)*

L'enjeu, à ce stade, pour ceux qui sont en charge de la gestion publique, c'est certes d'affirmer des valeurs, dont celles de la liberté d'expression et de la tolérance, mais surtout de ne pas faire étouffer les différences et de faire se croiser les points de vue, de s'interroger sur le sens et sur les solutions à trouver, pour que, entre les uns et les autres, des intersections puissent exister. Il doit s'agir d'intersections productives, en vue de construire un nouveau contrat social pour Bruxelles, basé sur des valeurs de paix et de tolérance.

Nous ne nous en sortons pas si nous nous contentons de dire que nous avons raison, que nos valeurs sont les bonnes et que nous devons les imposer aux autres. Tant que nous serons dans cette logique et dans l'opposition de discours fondamentalement et foncièrement paternalistes, au sein d'une société multiculturelle comme Bruxelles, il ne naîtra rien de ces chocs. Car du choc, naissent aussi la souffrance et le chaos !

Ce n'est pas naïf de dire cela. C'est au contraire ambitieux, rude et difficile. Ce qui est naïf, c'est de laisser faire, de ne pas se remettre en question, de se renforcer dans ses propres certitudes ou de penser qu'un modèle culturel ou de civilisation peut s'imposer aux autres ou doit être imposé à tous, même localement.

Sans être un terroriste, M. Destexhe est un peu l'autre face d'une même pièce : celle de l'opposition radicale, de la collision, de la confrontation et du chaos.

Il est ambitieux et volontariste d'organiser la construction collective d'un contrat social bruxellois, basé sur la réalité, fortement ancré sur la tolérance et l'ouverture, avec du concret.

Nous devons permettre aux différentes communautés culturelles de se connecter avec leurs racines, avec elles-mêmes. Mais ouvrons plus encore les espaces de rencontres et de dialogue. Organisons-les. Nous ne pouvons pas faire semblant de rien, surtout depuis les événements de Charlie Hebdo.

L'heure, pour nous, est moins que jamais à l'angélisme. Les discours exclusivement sécuritaires, belliqueux, réducteurs, les amalgames, les anathèmes, les fatwas ou les discours néocolonialistes ne nous mèneront que vers l'apartheid interne et la succession de chocs à venir. Nous devons avoir la lucidité et le courage de l'inverse, dès à présent.

*(Applaudissements sur les bancs
des groupes Ecolo, Groen et PS)*

M. le président.- La parole est à M. Fassi-Fihri.

M. Hamza Fassi-Fihri (cdH).- La lutte contre le radicalisme a un corollaire évident : la promotion d'une cohésion sociale forte

qui s'appuie sur un socle commun de valeurs partagées, telles que la liberté, l'égalité et la fraternité.

Martin Luther King a dit : "Nous devons apprendre à vivre comme des frères sans quoi nous risquons de mourir comme des idiots." Or, nous devons aujourd'hui faire face à ce type de dilemme et nous ne pouvons y faire face en nous satisfaisant de réponses sécuritaires. Elles sont certes nécessaires, mais pas suffisantes pour résister au piège de la division tendu par les terroristes.

Il nous faut également investir dans des politiques de plus long terme, liées à l'éducation et à la culture. C'est la raison pour laquelle le cdH défend le principe plus général de la citoyenneté sur lequel je vais m'étendre quelque peu.

Le jeune radicalisé dont nous parlons au cours de nos débats, qu'il soit riche ou pauvre, éduqué ou non, converti ou musulman de naissance, est avant tout le révélateur d'un problème de citoyenneté ou de mal appartenance au corps social plutôt que de déviance religieuse, de sectarisme ou d'islam comme le pensent certains.

Ainsi, pour ne pas nous tromper de cible lorsque nous mettons en œuvre des solutions, il convient de le reconnaître et de nous montrer inclusifs dans nos démarches.

Tout à l'heure, Fouad Ahidar a dit avec émotion combien il trouvait injuste et inopportun que l'on demande aux musulmans de se désolidariser de ces monstres terroristes, comme s'ils en étaient a priori solidaires. Je partage pleinement ce sentiment.

Pourtant, je constate que notre collègue lui-même a cru bon de s'en désolidariser publiquement, comme moi, et comme des milliers d'anonymes, partout en Belgique et ailleurs. Je salue d'ailleurs l'initiative prise par une centaine d'associations musulmanes qui, pour la première fois, se sont organisées afin de porter une parole commune à un moment où il était important qu'elle soit entendue. Mme Grouwels a d'ailleurs souligné tout à l'heure le caractère inédit de cette forte mobilisation de la parole musulmane.

Toutes ces personnes n'ont pas agi sur demande, mais ont compris l'attente très forte qui se manifestait chez leurs concitoyens non musulmans. Elles ont compris que ceux-ci avaient peur et qu'il était important de les rassurer, même si cette peur se fonde le plus souvent sur la vision tronquée de l'islam que leur propose la télévision. N'était-ce pas là un vrai acte citoyen, une belle preuve de citoyenneté ?

À propos d'inclusion et de citoyenneté, je songe aussi à Angela Merkel qui, au lendemain des attentats de Paris, alors que l'émotion des uns et des autres était à son comble, a dit au peuple allemand : "L'islam appartient à l'Allemagne." Cette phrase, à la fois simple, brève et très forte, était nécessaire, tout comme l'était celle de Manuel Valls, qui a dit en substance que la France sans les Juifs ne serait pas la France. Ces phrases sont nécessaires, inclusives et témoignent d'une vraie citoyenneté.

Être citoyen, c'est donc bien davantage qu'habiter un territoire. C'est être en lien avec les autres personnes qui habitent le même territoire. C'est construire une histoire et un avenir communs avec ceux qui partagent la même parcelle de territoire. Être citoyen, c'est prendre part à la vie commune, c'est être écouté, reconnu et inclus dans l'aventure collective. Être citoyen, c'est bénéficier de droits, mais aussi assumer des devoirs.

Tout cela peut sembler évident, mais n'est pas nécessairement facile à réaliser au quotidien. En vérité, être citoyen, cela s'apprend et cela s'entretient. Dans ce contexte, les cours de citoyenneté sont, à nos yeux, un dispositif majeur dont le but

est précisément d'apprendre aux enfants et aux jeunes à devenir des citoyens, à exercer leurs droits et à assumer leurs devoirs.

Le débat actuellement mené en Fédération Wallonie-Bruxelles sur ce sujet va dans le bon sens, dans la mesure où les pouvoirs publics s'apprêtent à définir un objectif commun à tous les élèves, avec un apprentissage de nos valeurs communes, des institutions de notre pays, du fonctionnement de notre démocratie et des droits et devoirs liés à la citoyenneté, mais aussi avec une démarche commune sur le plan du questionnement philosophique et du dialogue interconvictionnel. S'il reviendra à chaque réseau d'organiser les modalités permettant d'atteindre ces objectifs, l'objectif est commun à tous.

À côté des cours de citoyenneté, le cdH croit très fort à un deuxième dispositif pour consolider ce socle commun : le service citoyen. Au-delà de la sphère scolaire, le service citoyen permet à chaque jeune de vivre une expérience unique qui lui offre d'apprendre autrement, sur lui, sur les autres et sur le monde. L'avantage immense d'un service citoyen est qu'il met ensemble autour d'un même projet des personnes issues de toutes les catégories sociales.

Ces personnes ont parfois pour seul point commun d'être toutes des citoyens et d'œuvrer ensemble à un même objectif, à un intérêt collectif qui dépasse le leur. Le service citoyen, s'il est universel, peut en quelque sorte remplacer le service militaire dans son rôle collectif de rencontre entre gens de tous bords et de tous milieux, partageant une même expérience au service de la nation.

Il existe aujourd'hui plusieurs dispositifs embryonnaires de services citoyens, dont celui de la Commission communautaire française, qui ne compte qu'une soixantaine de jeunes en expérience pilote. La première demande du cdH, qui s'adresse à un autre niveau de pouvoir, est que les obstacles au déploiement de ce dispositif soient levés.

À titre d'exemple, un jeune qui entreprend le service citoyen aujourd'hui peut perdre ses droits en matière d'allocations familiales ou d'insertion, alors même qu'il rend service au pays et à la collectivité. Le règlement de ce problème permettrait le redéploiement du service citoyen.

Le cdH prendra bientôt une initiative dans plusieurs parlements, afin d'aboutir à la mise en place d'un véritable service citoyen universel, largement répandu, dont les modalités pourront être flexibles, mais dont l'objectif sera d'offrir à tous les jeunes Belges une expérience d'engagement au service de la collectivité et ce, en se frottant à d'autres jeunes de tous les milieux et de toutes les origines.

Vivre ensemble suppose par ailleurs de pouvoir se comprendre les uns et les autres. Certains de mes collègues l'ont relevé : l'apprentissage des langues nationales reste fondamental pour nous, de même que le bilinguisme acquis à l'école par le biais de l'immersion. Nous devons augmenter nos efforts en la matière. Cela doit également passer par le développement de l'alphabétisation.

À cet égard, nous saluons la décision du gouvernement de la Commission communautaire française qui continue à soutenir ces dispositifs à travers l'appel à projets pour la cohésion sociale ou que ce soit, enfin, via l'apprentissage du français dans le cadre du parcours d'insertion. Nous demandons que la Commission communautaire commune avance sur cette question qui reste prioritaire à nos yeux.

Enfin, le contexte que nous traversons est favorable aux vents mauvais du racisme, de la xénophobie, de l'islamophobie et de l'antisémitisme. Ce sont des cancers dans notre société. Des cancers destructeurs, mortels. Nous devons lutter contre ces

phénomènes qui, malheureusement, se banalisent et se répandent l'air de rien, semant la haine et la violence. Ne tombons pas dans le piège des terroristes. Il faut condamner chaque acte antisémite, raciste ou islamophobe, et les sanctionner avec la plus grande fermeté, tout en faisant œuvre de pédagogie et de dialogue, notamment en soutenant davantage le tissu associatif actif dans ces domaines.

Dans ce cadre, comme je l'ai à maintes fois répété, je suis intimement convaincu que le dialogue interconvictionnel est un bon outil pour favoriser la compréhension mutuelle et limiter les dérives antisémites ou islamophobes. Les religions constituent une dimension non négligeable du contexte de tension que nous traversons. Nous ne pouvons pas régler ces tensions sans associer les représentants des cultes et des convictions philosophiques.

D'autres le font ou l'ont fait parfois depuis longtemps. Je pense à Gand, dont le bourgmestre vient d'avoir une reconnaissance internationale en étant élu deuxième meilleur bourgmestre du monde.

(Remarques de M. Philippe Close)

Il est effectivement socialiste. J'espère que les socialistes bruxellois feront la même chose que les socialistes de Flandre. Qu'a fait ce bourgmestre gantois pour se voir décerner ce titre ? Plusieurs fois par an, il rencontre les imams et les représentants des autres cultes. On constate à Gand zéro départ de jeunes vers la Syrie. Y a-t-il un lien de cause à effet ? Toujours est-il qu'il s'agit de quelque chose de positif et qu'il faut poursuivre ce dialogue interconvictionnel.

Je pense aussi à Charleroi, qui a décidé de se lancer dans ce type de dialogue. Je pense au gouvernement wallon...

(Remarques de M. Philippe Close)

Mais faites-le, alors ! Faites-le à la Ville de Bruxelles, où vous venez de décider de supprimer la plate-forme interconvictionnelle, Monsieur Close ! Remettez-la en fonction, faites-la tourner, si vous en êtes si fier !

(Remarques)

Ils le font. Le Premier ministre a pris aussi une initiative allant dans le même sens. La Région a une compétence explicite en la matière et la Commission communautaire française peut faire de même via la politique de cohésion sociale. Il y a des portes ouvertes et des mains tendues que je saisis au vol. Ne passons pas à côté de ce dialogue interconvictionnel.

La citoyenneté, le vivre ensemble, c'est aussi notre responsabilité d'élus et d'acteurs du monde politique. Régulièrement, des études et des sondages nous disent que les jeunes ne croient plus en la politique, que les citoyens s'éloignent des partis et que la démocratie se fragilise. C'est une tendance lourde ; beaucoup reste à faire pour la renverser et faire en sorte que la démocratie continue de vivre plus forte. Pour ce faire, il nous revient de poursuivre nos efforts pour être à la hauteur des défis que nous vivons, loin des polémiques et attitudes stériles dans lesquelles nous tombons parfois.

Davantage encore, nous devons moderniser notre fonctionnement démocratique. Reconnaissons que notre démocratie représentative s'essouffle, et investissons dans de nouvelles formes, comme la démocratie participative. Associons davantage nos concitoyens entre deux élections, pendant les législatures, à la décision politique. Le cdH prendra bientôt une initiative parlementaire dans ce sens, notamment en développant les panels citoyens, qu'ils soient tirés au sort ou organisés autrement. Ce sont des pistes sur lesquelles nous devons travailler.

Voici donc quelques pistes sur la citoyenneté que le cdH défend et entend porter de la manière la plus large qui soit, car celle-ci est l'affaire de tout un chacun.

(Applaudissements sur les bancs des groupes PS, FDF et cdH)

M. le président.- La parole est à M. Delva.

M. Paul Delva (CD&V) (en néerlandais).- Ce débat porte sur les valeurs fondamentales de notre société et sur la peur néfaste qui s'immisce en elle et ferme des portes. Ces portes sont pourtant ouvertes depuis des siècles, grâce aux idées des Lumières et de la Révolution française, et donnent accès à une société ouverte et tolérante.

Les attentats perpétrés à Paris et l'année dernière à Bruxelles constituent des attaques contre le cœur de notre société, la diversité, la liberté d'expression, la liberté d'être différent et de penser autrement, l'idée fondamentale que les différences sont source de progrès et de richesse.

Le radicalisme ressort de mécanismes très complexes. N'examinons donc pas cette question sous un angle trop simpliste.

Nous devons aborder le problème sur le terrain, avec les personnes qui sont en contact avec les combattants revenus de Syrie, et sur la base d'analyses scientifiques. Le phénomène du radicalisme ressemble à celui du sectarisme, mais il est aussi question de désaffiliation vis-à-vis des proches et d'appartenance à un groupe déterminé.

Ce que nous vivons aujourd'hui est à la fois nouveau et vieux comme le monde, si ce n'est que, par le passé, les rôles étaient quelquefois inversés. Ne cédon pas à la stigmatisation en faisant porter à un groupe démographique ou religieux une responsabilité qui incombe à quelques illuminés.

La meilleure façon de combattre la radicalisation est de combiner répression et prévention. Mme Grouwels ayant abordé le volet répressif, je vais me concentrer sur le volet préventif. Entre les deux, toutefois, les services de sécurité et de renseignement jouent également un rôle. Nous ne pouvons omettre d'y investir.

L'enseignement a un rôle essentiel à jouer dans l'approche préventive. La classe est le lieu idéal pour apprendre le respect, débattre et échanger des idées. L'exercice est cependant difficile.

En Flandre, une ligne d'aide téléphonique a été ouverte pour les enseignants. Des modules de cours sont mis à leur disposition. Au niveau de la Vlaamse Gemeenschapscommissie, le Centre d'enseignement bruxellois (Onderwijscentrum Brussel - OCB) met des leçons à disposition des écoles. La formation des enseignants doit également jouer un rôle et nous ne pouvons que nous réjouir de toutes ces initiatives.

Les instruments politiques sont importants. Nous devons échanger nos bonnes pratiques et les modèles qui fonctionnent. Toutefois, cela ne suffit pas. Nous devons encourager les meilleurs élèves de nos écoles secondaires à devenir enseignants. Les enseignants d'aujourd'hui forment la ville de demain. Il faut donc valoriser ce métier comme il se doit.

La prévention relève également de la responsabilité des parents, qu'il convient d'associer activement à l'école et aux activités de leurs enfants.

La prévention peut également se jouer au niveau des clubs de sport et des mouvements de jeunesse. Si les jeunes y trouvent

un groupe accueillant, ont l'occasion de débattre de certains sujets et d'être confrontés à de nouvelles idées, ils seront moins exposés au risque de radicalisation.

Je peux également citer le parcours d'intégration citoyenne et la politique d'intégration. Je suis très heureux que nous puissions encore les renforcer à Bruxelles. Nous devons poursuivre résolument cette politique.

La Vlaamse Gemeenschapscommissie mène depuis plusieurs années une politique de cohésion entre les différentes catégories de population de Bruxelles. La Commission communautaire française organise, elle aussi, des projets dignes d'intérêt. Donnons-nous la main et échangeons nos bonnes pratiques.

Au niveau social, la Vlaamse Gemeenschapscommissie s'attelle depuis longtemps à l'accompagnement intensif des jeunes fragilisés. À cet égard, le travail des asbl, des bénévoles et du personnel de la fonction publique est indispensable. Les Ondersteuningsteams Allochtonen (OTA, équipes d'assistance aux jeunes allochtones) du Brabant flamand et de Bruxelles fournissent un travail remarquable et jettent des ponts entre les jeunes et la société. Nous devrions partager ces instruments.

Au niveau de la politique de santé de la Vlaamse Gemeenschapscommissie, nous devrions davantage attirer l'attention sur le bon travail des asbl, comme le Steunpunt Cultuursensitieve Zorg du Centrum voor Geestelijke Gezondheidszorg (CGG) Brussel.

Un autre exemple est le réseau Solentra, créé en 2001 par le service de psychiatrie infanto-juvénile de l'UZ Brussel. Ce réseau conseille gratuitement les organisations néerlandophones bruxelloises en matière d'ethnopsychiatrie.

De très nombreuses mesures sont donc déjà prises, souvent étayées scientifiquement. Nous devons continuer à croire en elles et y investir davantage.

(Applaudissements sur les bancs des groupes CD&V et cdH)

M. le président.- La parole est à M. Cornelis.

M. Stefan Cornelis (Open Vld) (en néerlandais).- Parmi les futures mesures qu'il conviendrait d'adopter figure un code pratique de conduite en milieu urbain. Au cours des vingt dernières années, Bruxelles s'est transformée : de petit nid provincial, elle est devenue ville cosmopolite. Aujourd'hui, nous devons tous apprendre à côtoyer la diversité, ce qui représente un véritable défi dans notre vie de tous les jours.

Le cadre de normes qui est esquissé dans la résolution adoptée est une condition incontournable de réussite du vivre ensemble. Ces normes devraient être régulièrement rappelées lors de moments symboliques, comme le premier jour d'école, la fête de l'Iris, les jours de fête nationale, les prestations de serment, les naturalisations, voire certaines fêtes religieuses.

(Applaudissements sur les bancs des groupes Open Vld, cdH et MR)

M. le président.- La parole est à Mme Zamouri.

Mme Khadija Zamouri (Open Vld) (en néerlandais).- Je suis très peinée de certaines déclarations. Nous nous reprochons mutuellement l'existence d'une ségrégation. Si nous ne parvenons pas, au sein de cet hémicycle, à incarner le concept du vivre ensemble, comment les Bruxellois pourraient-ils le concrétiser ?

Que signifie le mot "intégration" finalement ? Certains affirment qu'il s'agit de s'adapter à nos normes et à nos valeurs. Mais qu'attendons-nous vraiment de nos concitoyens ? Qu'ils viennent vers nous et deviennent comme nous ? Ce n'est pas cela l'intégration !

Aujourd'hui, l'intégration à Bruxelles signifie que nous devons faire un pas vers l'autre, sachant que nous sommes tous des nouveaux venus dans cette ville. Seule une infime minorité d'entre nous est présente à Bruxelles depuis des générations. Madame Maes, vous venez aussi de la périphérie !

(Sourires)

Mais tout le monde est le bienvenu à Bruxelles, y compris Mme Maes.

J'ai été très touchée par l'intervention poignante de notre collègue Ahidar, qui est d'origine étrangère. Toute personne dans sa situation est aujourd'hui confrontée à de nombreuses questions et demandes. Enseignante de formation, j'ai moi-même été contactée par des directeurs d'école qui souhaitent que je vienne m'adresser à leurs élèves de primaire, dont certains approuvent les attentats.

Nos enseignants ont un rôle essentiel à jouer. Au lieu de céder à la panique ambiante, ils doivent être vigilants et à même de discuter avec leurs élèves, de leur apprendre à faire preuve d'esprit critique et à déconstruire des discours radicaux.

Quand on parle de ségrégation dans l'enseignement, nous tous, francophones comme néerlandophones, devrions nous demander dans quelles écoles nous inscrivons nos propres enfants. Le constat est éloquent. Et certaines écoles ont aussi tendance à regrouper les enfants d'origine étrangère et à laisser ensemble les Belgo-belges.

Pensons aussi que ce n'est pas très agréable de se voir rappeler ses origines lorsque l'on se sent bien dans un pays. Et encore moins de devoir "prendre parti".

Autrement dit, avant de porter des jugements sur les autres, nous devrions faire notre autocritique. Nous ne pouvons pas rejeter, pour l'une ou l'autre raison, une personne qui est parvenue à trouver sa place dans notre démocratie.

*(Applaudissements sur les bancs des groupes PS et cdH et du PTB*PVDA-GO ! et de l'Open Vld)*

M. le président.- La parole est aux membres du Gouvernement et des Collèges.

La parole est à M. Vervoort.

M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et président du Collège réuni de la Commission communautaire commune.- Merci pour vos contributions, parfois fort intenses, qui nourriront les réflexions des différents gouvernements bruxellois. Les sujets abordés nous interpellent au plus profond de nous-mêmes, de ce que nous sommes ou de ce que nous pensons être. Ils méritaient aussi d'être abordés de manière globale, plutôt que segmentée dans diverses assemblées.

Le caractère exceptionnel de cette séance réunie est incontestable. Le moment est important, parce que les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons se doublent de la mise à l'épreuve brutale, pour notre pays et notre Région, d'une configuration nouvelle et historique : une configuration politique relativement inédite, un paysage institutionnel nouveau qui investit la Région de compétences en matière de sécurité et de prévention, ainsi qu'une situation de crise tout à fait exceptionnelle qui appelle à l'unité et à la mobilisation contre la violence.

La démocratie a été frappée en plein cœur et nos valeurs sont inlassablement interrogées chaque jour : notre environnement, notre bien commun, la cohésion de notre société, notre histoire commune et multiple, forte de ses différences et de sa capacité à surmonter ses différences et à apporter la cohésion et le vivre ensemble.

Au cœur de ces questionnements, renforcer notre sécurité est la première réponse qui s'impose. Elle s'accompagne immédiatement de cette condition : la réponse de la démocratie s'exerce avec les armes de la démocratie, au travers des institutions qui l'incarnent et qui sont garantes de nos valeurs. La sécurité, ce n'est pas le bien des uns aux dépens des autres. C'est un droit pour tous, que l'on soit nanti ou faible, d'ici ou d'ailleurs.

(poursuivant en néerlandais)

Moi aussi, je constate les crispations que connaît notre société. Nous avons tous la responsabilité de prendre des mesures sereines et équilibrées, sans minimiser les risques et la menace.

(poursuivant en français)

Depuis des semaines et par l'application des nouvelles compétences qui échoient à notre Région à la suite de la sixième réforme de l'État, mes services et moi-même entretenons des contacts très réguliers avec les acteurs judiciaires, policiers, communaux en charge de notre sécurité. Je peux témoigner du sérieux du travail qui est effectué, ainsi que de l'ampleur du suivi qui leur est demandé d'assurer.

À cet égard, au premier chef, voici le message clair que je veux porter. Des moyens supplémentaires devront être dégagés pour soutenir les services spécialisés, mais aussi pour soutenir et soulager nos communes. Cela passe par des moyens supplémentaires pour nos polices locales et par un soutien plus appuyé de la police fédérale aux autorités administratives. Qu'on ne s'y trompe pas, la réponse structurelle à ce besoin d'effectifs, notamment sur des lieux stratégiques ou sensibles, est bien celle-là.

C'était notre engagement dans le cadre de la négociation sur les fonds pour les sommets européens. C'est le débat que nous ne nous lasserons pas de porter dans le cadre de l'application de la norme KUL qui coûte tant à Bruxelles. C'est le débat que nous avons ouvert, sans tabou, avec les zones de police, depuis septembre.

Mais nous refusons aussi l'excès et un tout au sécuritaire, à propos duquel des voix s'élèvent déjà pour dire qu'il pourrait s'avérer contre-productif. Le sentiment d'insécurité peut être aussi la réalisation d'une prophétie autoréalisatrice. Le piège est bien connu. Il est de la responsabilité des autorités publiques de l'éviter.

(poursuivant en néerlandais)

Nous devons changer de discours et revenir à la raison et au rejet de la violence. Des mesures énergiques et fermes doivent être prises contre ceux qui entraînent nos enfants et constituent une menace pour notre société.

Ces mesures sont nécessaires parce que nous devons protéger nos enfants contre un ennemi qui exploite leurs faiblesses et les séduit avec un but obscurantiste. Les mesures doivent être fermes parce que ce phénomène cache de sombres desseins qui portent préjudice aux nombreuses réussites individuelles et collectives que nous connaissons.

(poursuivant en français)

Le départ de nombreux jeunes vers la Syrie ou ailleurs constitue depuis des mois un débat qu'il est difficile aux autorités belges de cerner sereinement. Il faut avoir le courage de le reconnaître et l'honnêteté intellectuelle de le dire. Il faut également rappeler que cette question dépasse largement notre Région bruxelloise, non seulement en termes d'enjeux, mais également de compétences.

Aujourd'hui, il ne peut plus être question de louver. Il nous faut une réponse, mais une réponse collective. Je me réjouis à cet égard que cette question ait été mise il y a quelques jours à l'agenda de la concertation entre les différents niveaux de pouvoir. La Région bruxelloise sera attentive au suivi de ces travaux. J'insisterai pour que des mesures concrètes soient rapidement prises pour soutenir les pouvoirs locaux.

Ne nous trompons pas de réponse et ne nous trompons pas de débat. Notre gouvernement refuse de tomber dans les raccourcis qui mêlent intégration et radicalisation. Entre émotion et indignation, nous devons rester lucides et garder une hauteur de vue qui sied à toute démocratie en pareille situation. En effet, le terrorisme de quelques-uns ne peut pas aboutir à la condamnation indiscriminée d'une religion ou d'une partie de nos concitoyens, quelles que soient leurs origines proches ou lointaines.

Face à l'horreur et à la barbarie qui alimentent tous les extrêmes, nous refuserons cet écueil. L'heure n'est pas à la division, mais à l'unité. Le discernement est d'autant plus nécessaire que nous sommes devant un problème aux réalités complexes et multiples.

Nous devons trouver les bons moyens pour combattre ceux qui utilisent le mépris de soi et le repli pour les transformer en haine des autres, quelle qu'en soit la forme : racisme, islamophobie ou antisémitisme.

Les replis identitaires seraient devenus une sorte de bouclier, de refuge. Nous nous y refusons et voulons y opposer une société inclusive, tolérante, juste et solidaire.

(poursuivant en néerlandais)

Au risque de paraître utopistes, nous refusons le discours qui sème la peur, le rejet, la nervosité et l'agitation. Nous nous efforçons sans cesse de rester réalistes et positifs.

Nous devons poursuivre le travail de proximité, renforcer la cohésion sociale dans les quartiers et développer l'esprit critique des jeunes dans nos écoles. Ce problème s'inscrit dans une problématique socio-économique beaucoup plus large qui inclut la qualité de l'enseignement ainsi que l'accès au travail et à un logement décent.

(poursuivant en français)

Nous continuerons à nous battre pour l'avenir de notre jeunesse, qui peut parfois se sentir incomprise ou oubliée, car nous devons lui donner des perspectives positives. Il s'agit là du véritable défi de notre époque, au-delà de tout phénomène de crise que nous aurions à affronter plus ou moins durablement.

Notre société doit donner une place à chacun, quelles que soient son origine, sa philosophie ou sa religion, en respectant une dimension essentielle : le vivre ensemble, qui est notre bien commun. C'est d'ailleurs l'objet d'un plan plus général, concret et novateur, auquel nous réfléchissons avec l'apport des contributions formulées aujourd'hui.

J'en reviens à la question du radicalisme et de sa prévention. Notre Région propose une approche intégrale de cette problématique. La méthode que nous avons choisie consiste à consulter les communes les plus touchées, dans un premier

temps, pour répondre aux besoins exprimés sur le terrain. Comme cela a été dit ce matin, les dix-neuf communes sont toutefois concernées, même celles qui estiment ne pas l'être. Une collaboration entre toutes les communes et les six zones de police est donc indispensable. Il n'était nullement question d'exclure des communes de ce dispositif, mais de partir d'un premier noyau d'expériences partagées pour, très rapidement, en étendre l'application et l'approfondir en évitant les duplications.

Nous partageons le sentiment d'urgence exprimé sur cette question. La lutte contre le radicalisme était d'ailleurs inscrite dans la déclaration de politique régionale présentée en juillet dernier. Nous avons entamé ce processus et organisé de nombreuses réunions depuis octobre, avec le pouvoir fédéral, les zones de police, les communes, l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM), les Parquets, la Sûreté de l'État, des experts universitaires et le coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme. Tous ces contacts étaient nécessaires pour embrasser complètement le champ des réponses possibles.

L'objectif prioritaire est désormais de mettre en place, le plus rapidement possible, un dispositif qui donne à l'ensemble des communes et à tous les intervenants actifs dans notre Région les outils d'une politique de prévention et d'appréhension adéquate du phénomène.

La sixième réforme de l'État attribue à notre Région de nouvelles compétences et responsabilités. Le cadre que nous devons investir est celui de l'intelligence institutionnelle, de la transversalité des politiques, du relais utile, respectueux de ce qui a précédé cette reconfiguration, volontaire dans les impulsions et les appuis que ce nouveau rôle nous permet.

L'objectif de ce dispositif est de répondre au plus près aux besoins exprimés par les communes et les habitants de notre Région, sans discrimination, ni stigmatisation.

Les diversités culturelles de notre Région constituent une richesse. En tant que pouvoir public, nous soutiendrons de manière encore plus forte les conditions de rencontres et d'échanges qui contribuent à des interactions positives, notamment afin d'éviter les logiques d'entre-soi et d'assignation identitaire.

Au-delà du dispositif que je vais détailler dans quelques instants, il est évident que d'autres aspects de nos politiques seront concernés. Je pense à l'enseignement, à l'aide à la jeunesse ou à la lutte contre le décrochage scolaire. Celle-ci bénéficie d'un soutien accru, notamment au travers du Plan garantie jeunes, qui intègre l'amplification du dispositif d'accrochage scolaire (DAS) et de meilleurs liens avec le dispositif *Time Out* de la Vlaamse Gemeenschapscommissie.

Je pense aussi à la formation, à l'accès à l'emploi, au logement et à la cohésion sociale de manière générale. Plus que le vivre ensemble, nous souhaitons encourager le faire ensemble, ainsi que l'empathie entre nos concitoyens. Ce caractère intégré et transversal fera l'objet d'une attention particulière dans la mise en œuvre de nos propres politiques, mais aussi dans nos contacts avec les autres niveaux de pouvoir compétents pour certaines matières.

En effet, la prévention de ce phénomène passe par une collaboration avec tous les services actifs au niveau local, régional, communautaire et fédéral. La complémentarité est une condition de réussite essentielle pour prévenir les crispations ou frustrations qui peuvent mener à des attitudes de repli sur soi, voire de radicalisation.

(poursuivant en néerlandais)

Notre approche est basée sur un processus positif et inclusif qui repose sur des principes comme la solidarité, l'égalité et l'absence de discrimination à l'égard de nos concitoyens. Cela concerne toutes les communes de la Région bruxelloise, qu'elles soient confrontées ou non au départ de jeunes vers la Syrie. Pour que cette approche soit efficace à long terme, elle doit être appliquée sur l'ensemble du territoire bruxellois.

(poursuivant en français)

Dans ce contexte, les mesures proposées seront intégrées dans le Plan régional de prévention dont le nouveau cycle pluriannuel commencera en juillet 2015.

Ces mesures seront prises en concertation avec les autres niveaux de pouvoir afin de garantir une complémentarité des politiques mises en œuvre. M. De Wolf a critiqué le manque d'ambition par le fait d'avoir seulement prévu un million d'euros pour l'organisme. Il n'était pas présent en commission, mais le gouvernement a décidé d'inscrire un montant symbolique visant à l'ouverture de l'allocation budgétaire pour les nouvelles compétences qui nous étaient dévolues depuis la sixième réforme de l'État.

M. Vincent De Wolf (MR).- Il vous faut dépasser les symboles.

M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et président du Collège réuni de la Commission communautaire commune.- Le gouvernement s'est donc engagé, lors du premier ajustement budgétaire et en fonction de la réalité des transferts pour certaines compétences, à réévaluer les montants en fonction des nécessités.

Si besoin était, je peux donc vous confirmer que le montant d'un million sera largement insuffisant pour faire fonctionner l'organisme dont il est question. En effet, il sera doté de plusieurs dizaines de personnes soit transférées, soit engagées.

Je tiens par ailleurs à rappeler que, indépendamment de l'organisme, la Région consacre déjà plus de 20 millions d'euros par an au Plan bruxellois de prévention et de proximité en soutien à l'ensemble des politiques communales.

Très concrètement, le dispositif de prévention du radicalisme se structurera autour de deux axes d'intervention. Tout d'abord, à l'attention des acteurs locaux via des modules de formation et de sensibilisation pour des agents communaux, les gardiens de la paix, les éducateurs de rue ou les policiers. Spécifiquement pour les policiers, la formation Copra sera élargie et donnée en formation de base comme en formation continuée au sein de l'École régionale et intercommunale de police (ERIP), dans laquelle la Région a l'intention de s'investir de manière plus importante, comme le précise notre accord de majorité.

Par ailleurs, cela se traduira également par des formations et sensibilisations des jeunes à une approche socio-historique critique. Cette formation s'inscrit dans une démarche de réappropriation historique et de construction positive de son identité.

Ensuite, le deuxième axe d'intervention prévoit un accompagnement des familles de jeunes ou de tiers concernés. Cet axe est indispensable, car il répond à une urgence sociale.

La priorité est d'organiser un point de contact pour permettre un accompagnement psychosocial au travers des structures locales. Un travail d'identification des partenaires est déjà en cours. Par ailleurs, à la suite de nombreuses consultations

menées au cours des derniers mois, la Région s'engage à huit actions concrètes.

Cela passe évidemment par la mise en place d'un réseau structuré de personnes de contact issues de différents niveaux de pouvoir. La coordination sera assurée par mon cabinet et le suivi sera pris en charge par l'Observatoire bruxellois pour la prévention et la sécurité qui sera transféré au sein de l'OIP Bruxelles Prévention et Sécurité. Cela passera notamment par l'encouragement à la désignation d'un chargé de projet de prévention comme point de contact par zone de police pour celles qui n'en sont pas encore dotées.

Cela nécessite premièrement une modification culturelle de l'approche de la prévention. Jusqu'à présent, cette dernière a toujours été gérée exclusivement au niveau communal. L'idée n'est évidemment pas de reprendre cette compétence aux communes, mais de permettre un décloisonnement et une plus grande transversalité entre nos dispositifs communaux, comme cela se fait déjà dans plusieurs communes de la zone Bruxelles-Ouest.

En effet, comme c'est le cas de nombreux phénomènes, le radicalisme ne connaît ni les frontières des communes, ni celles de la Région. Cette coordination servira à garantir la transversalité entre tous les intervenants impliqués dans la chaîne de prévention et de sécurité.

Je profite de l'occasion pour délivrer un petit message de service. Il s'agit également d'un enjeu politique pour notre Région. En effet, je crois que, dans d'autres agendas, certains nous attendent au tournant quant à l'organisation institutionnelle de notre sécurité. Ne nous y trompons pas : si nous ne réussissons pas la transversalité et la coordination entre les six zones de police, le débat sur le maintien ou non des six zones de police dans notre Région reviendra inmanquablement sur la table de manière forte. Ne perdons donc jamais de vue que notre modèle institutionnel, toujours en mouvement, est remis en question à chaque fois. Pour d'aucuns, il n'a pas sa place dans le paysage institutionnel belge.

(poursuivant en néerlandais)

Deuxièmement, des personnes de référence, des spécialistes des services locaux et fédéraux et des experts universitaires sont engagés afin de mieux cerner le problème et les instruments à utiliser. L'approche se veut dynamique, avec une rétroaction vers la réalité communale. Les responsables de projets se verront proposer une formation spécifique et sur mesure. Nous voulons envoyer rapidement des travailleurs de première ligne ou du personnel d'encadrement sur le terrain.

(poursuivant en français)

En troisième lieu, initier, soutenir et développer des actions de sensibilisation ou de formation. Cela se formalisera d'abord sous la forme de projets/expériences pilotes, éventuellement en commun avec les autres niveaux de pouvoirs, pour une action commune dans les écoles et milieux associatifs : service d'aide en milieu ouvert (AMO), maisons de quartiers et maisons de jeunes. Des contacts ont déjà été pris à ce sujet avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région flamande.

En quatrième lieu, informer les différents partenaires des initiatives existantes au niveau de la Région et ailleurs, avec comme objectif de diffuser les bonnes pratiques belges ou étrangères. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'herbe n'est pas nécessairement plus verte ailleurs. Nous avons, nous aussi, de bonnes pratiques à faire valoir à l'extérieur, comme nous devons nous montrer réceptifs aux bonnes pratiques déployées dans d'autres parties du monde.

Ce travail se fait en collaboration avec le Forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine, qui mène déjà un travail similaire et dont les travaux sont appréciés par les communes, bien au-delà de notre Région. L'objectif immédiat, en réponse à une demande formulée par les communes, est de procéder à l'inventaire des formations disponibles et des outils pédagogiques pouvant être mis à disposition et diffusés.

(poursuivant en néerlandais)

En cinquième lieu, nous devons informer et soutenir les jeunes, les parents, les personnes concernées et les tiers qui se font du souci.

Cette mesure répond à un besoin social urgent et vise, en autres, les parents qui ne savent où s'adresser pour signaler un comportement inquiétant ou poser des questions sur le radicalisme. Elle prendra vraisemblablement la forme d'un site internet ou d'un numéro vert.

L'objectif prioritaire est d'informer le groupe cible des différentes formes de radicalisation et des risques encourus par les jeunes qui partent en Syrie ou dans une autre zone de conflit.

(poursuivant en français)

En sixième lieu, servir de relais pour les demandes formulées par les communes auprès des autorités politiques et judiciaires, notamment par une meilleure information des autorités administratives et l'amélioration du suivi de ceux qui reviennent. Cela rejoint l'action développée au premier point, mais en répondant à la question spécifique du suivi des personnes.

Les autorités locales, à travers l'ensemble des bourgmestres présents, souhaitent une directive claire quant au suivi à accorder aux personnes qui se trouvent sur la liste, notamment en termes d'approche et de dangerosité pour le personnel qui serait amené à être engagé.

Dans ce rôle de coordination, mon cabinet a déjà pris les contacts utiles avec les différents partenaires, pour clarifier cette question et permettre la mise en place d'une politique de prévention active au niveau local. C'est notamment dans ce contexte que s'inscrit la réunion à laquelle M. Clerfayt a fait allusion.

Toujours concernant ce sixième point, qui concerne les bourgmestres, j'ajoute que tout en étant en première ligne comme mandataires locaux, ils peuvent parfois se sentir un peu démunis dans leur capacité de réaction et d'information.

Heureusement, les bourgmestres se parlent entre eux. Pour lutter efficacement contre le phénomène de la radicalisation, il est cependant indispensable que la Région coordonne également un flux d'informations qui permettra aux dix-neuf bourgmestres d'être au même niveau de connaissance.

(poursuivant en néerlandais)

En septième lieu, nous devons créer un réseau de partenaires externes pour le suivi de situations individuelles. Le but est d'établir à quels acteurs nous devons recourir (CPAS, hôpitaux, psychologues, psychiatres et aides juridiques de première ligne), éventuellement sur une base partagée. À terme, nous devons prévoir un accompagnement préventif, ou curatif à l'adresse des jeunes qui reviennent de Syrie.

(poursuivant en français)

En huitième lieu, avec le soutien du niveau fédéral, européen et international, il faut rechercher des ressources d'expertises reconnues et de financement de projets. Ce travail est déjà en

cours, à la suite de la rencontre que j'ai eue avec le coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme. Des projets de subsides sont déjà à l'étude via l'Observatoire bruxellois pour la prévention et la sécurité (OBPS) et le Service public fédéral (SPF) Intérieur. Des formations seront également proposées aux communes.

Mon gouvernement et moi-même ne restons pas attentistes au sujet de la problématique de la radicalisation. Outre le départ de jeunes, ce qui m'inquiète en tant que représentant de la Région, c'est le fait que certains puissent concevoir ce type de discours comme une voie, une échappatoire à notre réalité.

Ce phénomène ne doit pas être minimisé, mais ne doit pas non plus devenir anxiogène. Nous devons tous prendre conscience de ce problème, car derrière certaines postures, bien ou mal intentionnées, sont alimentées les crispations ou les frustrations des citoyens de notre Région.

Pour illustrer mon propos, je citerai le célèbre auteur Amin Maalouf, qui écrivait ceci dans son livre Les identités meurtrières : "L'identité n'est pas donnée une fois pour toutes. Elle se construit et se transforme tout au long de l'existence. C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard qui peut les libérer."

Cette question m'apparaît essentielle et a été évoquée lors de plusieurs interventions aujourd'hui. Nous devons éviter d'enfermer les gens dans une seule dimension de leur identité.

(poursuivant en néerlandais)

Je suis convaincu que nous devons continuer à miser sur les initiatives locales, tout en poursuivant l'inclusion des habitants de cette Région. C'est ce que nous nous efforcerons de faire via ce programme, mais également par le biais d'une série d'initiatives qui doivent encore être prises en matière d'emploi, de développement territorial, de logement, d'accessibilité et de mobilité.

(poursuivant en français)

Comme vous le percevrez dans les interventions éventuelles de mes collègues, notre première ambition doit être celle du rassemblement, sur le modèle de la commission plénière conjointe organisée aujourd'hui.

La décision de déposer un plan bruxellois du vivre ensemble, qui dépasse la question singulière du radicalisme et qui élargisse l'horizon du projet de société bruxellois, est commune à la Région, à la Commission communautaire commune, à la Vlaamse Gemeenschapscommissie et à la Commission communautaire française. Elle traduit avec vigueur cette ambition et témoigne de notre volonté d'apporter une réponse forte et collective.

*(Applaudissements sur les bancs
des groupes de la majorité)*

M. le président.- La parole est à Mme Laanan.

Mme Fadila Laanan, ministre-présidente du Collège de la Commission communautaire française.- Lorsque j'avais 22 ans exactement, je regardais avec fierté Bruxelles se construire. Aujourd'hui, Bruxelles est une belle construction, fière et solidement ancrée dans le paysage institutionnel et qui repose sur quatre piliers fermes et robustes. Le premier symbolise le pouvoir régional, tandis que le second symbolise la Commission communautaire commune. Les deux derniers, et non des moindres, symbolisent les deux Communautés qui composent Bruxelles.

Aujourd'hui, je n'ai plus 22 ans, mais c'est le même sentiment de fierté de ce Bruxelles que j'aime qui m'anime, la fierté et le plaisir de nous voir tous réunis dans cet hémicycle. On a peut-être chacun sa langue, mais à Bruxelles, on sait parler d'une seule voix quand il le faut !

C'est l'ensemble de la société bruxelloise, à travers toutes ses instances, qui est réunie dans cet hémicycle. C'est donc à nous qu'il revient de préserver notre modèle de société. C'est à nous qu'il importe de veiller au respect des principes démocratiques et aux valeurs citoyennes. Ces principes doivent continuer à guider notre action. Ces principes et ces valeurs doivent guider plus que jamais l'action des différents piliers de notre construction.

Depuis sa création, Bruxelles a eu pour vocation première de construire un véritable projet de ville, axé sur la qualité de vie de ses habitants et fondé sur les principes de solidarité et de proximité. Aujourd'hui, des événements malheureux, des attentats horribles et odieux tentent de mettre notre modèle à mal. Les événements que nous avons connus ces dernières semaines, en France, mais aussi en Belgique, nous rappellent à tous qu'il est indispensable et urgent de nous mobiliser.

Aujourd'hui, Monsieur Maron, nous devons apporter des réponses en matière de sécurité, mais aussi en matière de prévention comme vient de le faire mon collègue, Rudi Vervoort.

Monsieur Close, Madame Genot, nous devons aussi apporter des réponses aux questions liées à la montée et à la banalisation des discours racistes, antisémites et islamophobes. Nous devons aussi lutter contre la persistance des discriminations. Nous devons apporter des réponses à des problématiques, telles que la perte de repères, la précarité, la désespérance.

Je vous le disais, Bruxelles est une construction. Dans une construction, il faut des mesures de sécurité pour préserver la qualité de vie. Dans une construction, il faut aussi des mesures efficaces pour assurer le bien-être des habitants. Pour s'en assurer et pour préserver ce que nous essayons de construire pour demain, il est vital d'unir nos forces et nos moyens.

C'est donc un front bruxellois uni qui doit déployer les mesures qui garantiront à tous une vie et un parcours heureux, des mesures au caractère intégré et transversal et des mesures s'appuyant sur l'ensemble des institutions compétentes à Bruxelles : la Région bruxelloise, la Commission communautaire française, la Vlaamse Gemeenschapscommissie ou la Commission communautaire commune.

Je vous présente aujourd'hui les mesures apportées par le gouvernement francophone bruxellois. L'objectif de ce dispositif est de répondre le plus justement aux besoins formulés par les pouvoirs locaux et les citoyens, sans discrimination, ni stigmatisation.

Par ailleurs, le maillage et les liens que l'institution des francophones bruxellois a noués avec les autres institutions et avec le tissu associatif bruxellois sont des richesses sans commune mesure. La plupart des problématiques concernent les compétences de plusieurs ministres, voire de différents niveaux de pouvoir. Pour bien comprendre le contexte et parvenir à mobiliser ses partenaires, il importe de disposer - comme nous avons su le faire - de larges réseaux. Ce sont des réseaux et des contacts érigés patiemment, au fil du temps, grâce à un travail de terrain et à des fonctionnaires attentifs.

Ainsi, vous comprendrez aisément que le gouvernement francophone bruxellois souhaite encourager les projets associatifs dont la portée en matière de lutte contre le repli

identitaire est significative et qualitativement intéressante. Il s'agit, par exemple, d'intensifier, au sein des pouvoirs locaux, les dispositifs visant à renforcer les politiques de cohésion sociale et de lutte contre le repli identitaire. Une mesure importante en la matière concerne l'ouverture de bureaux d'accueil pour primo-arrivants, dont le premier sera effectif dès cette année. On sait malgré tout que, dans le cadre du débat qui nous anime, il ne s'agit pas de la solution qui permettra d'éradiquer le radicalisme.

Avant de vous faire part de l'ensemble des mesures proposées, je tenais à rappeler que l'égalité des chances est un peu le terreau de tous ces espoirs. En effet, de nombreuses questions liées au radicalisme et à ses racines sont gérées par des controverses, et non par des débats. C'est aussi là que se situe l'urgence.

La promotion de l'égalité des chances peut permettre une compréhension mutuelle et une prise en compte - à froid - des arguments des autres, mais surtout engendrer des mesures concrètes. C'est pourquoi, le soutien à toutes les actions visant à promouvoir le vivre ensemble seront soutenues.

Ces mesures doivent être mises en place dès le plus jeune âge. Il faut sensibiliser l'élève à accepter l'autre, à découvrir la richesse des différences, lui permettre de prendre conscience de l'existence des barrières et l'aider à les franchir, afin d'éviter que les différences ne deviennent sources d'injustices et d'inégalités, mais qu'elles soient sources de richesse.

Il faut combattre la dualisation sociale du système scolaire en bonne intelligence et de manière coordonnée et complémentaire au travail des Communautés. Ce n'est pas, Madame Lemesre, simplement en supprimant le décret inscriptions que nous allons réussir cet exercice !

Nous allons travailler avec la Région et les Communautés à une meilleure intégration des écoles dans les quartiers et permettre l'accès à certains espaces scolaires en dehors des heures de cours pour des activités sportives et culturelles, des échanges et des débats de société. Il s'agira aussi de soutenir de manière accrue les initiatives qui impliquent les parents dans le projet scolaire de leur enfant. L'objectif est de réduire les inégalités liées à l'accès à l'information et aux réseaux professionnels.

Monsieur Close, vous avez raison de dire que l'enseignement n'est rien sans les directeurs d'école, les enseignants et les éducateurs. Ceux-ci se trouvent cependant démunis face à certaines questions, aux attitudes ou aux comportements de leurs élèves. Nous devons donc les aider à trouver les réponses les plus adéquates. C'est pourquoi je vais inviter, en concertation avec la ministre de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la contribution du ministre-président de la Région bruxelloise, l'ensemble des échevins de l'enseignement bruxellois, pour identifier ensemble les meilleures réponses à apporter à cette situation.

Cela pourrait passer par des séances d'information, des animations, des débats, ou des formations à destination des enseignants. Monsieur Close, je crois savoir qu'à la Ville de Bruxelles, l'échevine Faouzia Hariche a organisé ce type d'échanges et d'informations pour les enseignants, en invitant des personnalités du monde académique, du monde associatif et de la société civile. Le but était de répondre à certaines questions, à propos desquelles professeurs et directeurs ne disposent pas de suffisamment d'éléments d'information. Je partage donc évidemment votre analyse.

La culture et le sport sont deux autres leviers déterminants pour favoriser le vivre ensemble et la compréhension de l'autre. Le droit d'accéder à la culture, qui figure à l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, n'est pas toujours le premier droit auquel on pense lorsqu'on se

préoccupe de lutter contre le radicalisme. Pourtant, la culture est un moteur d'innovation sociale, un vecteur d'échanges et de dialogues, ainsi qu'un facteur d'émancipation citoyenne. C'est d'autant plus vrai que Bruxelles connaît une effervescence culturelle riche et variée.

La culture peut être un précieux outil dans la lutte contre la montée des extrémismes et du radicalisme, mais aussi contre toutes les formes d'incitation à la haine que sont le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie. Ces discours sont en total porte-à-faux avec les valeurs que nous défendons pour Bruxelles.

Pourtant, ces discours de haine se diffusent très largement et bénéficient aujourd'hui d'un écho important, notamment grâce aux réseaux sociaux. Afin de susciter le débat, la libération de la parole et la prise de conscience de ces phénomènes de société, nous souhaitons renforcer la diffusion, dans les écoles, de pièces de théâtre qui seraient reconnues et labellisées d'utilité publique par un jury professionnel. Deux spectacles de ce type tournent actuellement : Djihad et Un homme debout, de beaux exemples de libération de la parole auprès des jeunes.

Le théâtre et la culture en général sont de formidables leviers pour lancer un débat, délier les langues et nous confronter à nos certitudes ou nos incertitudes. En outre, je compte m'appuyer sur des ambassadeurs "culturels et sociétaux" pour organiser des débats et des échanges dynamiques dans les écoles et les quartiers sur le thème de l'identité, de la religion, du vivre ensemble et des valeurs démocratiques. Ces ambassadeurs pourront être des professeurs du monde académique, des artistes ou des sportifs de haut niveau.

Je souhaite également consacrer une partie des moyens du Plan culture au soutien aux projets visant la promotion du dialogue interculturel de manière innovante et enrichissante. Mme Teitelbaum partagera ce point de vue.

Le sport est aussi un espace d'expression pour tous ces jeunes. MM. Ikazban, Diallo et Bott ne me contrediront pas. Le sport est un moyen d'expression pour des jeunes qui ont l'air bien, mais qui sont en perte de repères et ont perdu l'espoir de mener un jour une vie digne.

En tant que pouvoirs publics, nous devons consacrer tous les moyens nécessaires à la mise en place de ces échanges et de ces espaces d'expression, qui sont essentiels à la lutte contre toutes les dérives extrémistes. À ce titre, l'amplification de la promotion du fair-play se focalisera essentiellement sur la lutte contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et d'incitation à la haine en général.

En plus de ces lieux d'échange et d'enrichissement par la compréhension de l'autre, il est évidemment essentiel de permettre à chacun de mener une vie digne, avec des perspectives positives, et de disposer de tous les outils pour accéder à un travail de qualité et émancipateur. C'est pourquoi, en matière de formation et d'enseignement qualifiant, le gouvernement veillera à la création de passerelles vers la qualification afin de donner tous les outils nécessaires aux demandeurs d'emploi et leur permettre ainsi l'accès aux formations qualifiantes, comme le développement de cours de compétences de base en français et en mathématiques. Cette mesure s'ajoutera au dispositif phare qu'est la garantie jeunes, dont les derniers chiffres sur le chômage des jeunes, communiqués il y a quelques jours par Actiris, soulignent l'importance et le succès. J'invite d'ailleurs l'ensemble des municipalistes présents à se saisir de ce dispositif dans leurs services communaux.

Nous prévoyons également le déploiement d'un dispositif citoyenneté au sein de Bruxelles Formation. Nous veillerons d'ailleurs à renforcer ce dispositif pour les stagiaires qui y suivent des formations qualifiantes.

Il est aussi prévu de renforcer la plate-forme pour le service citoyen, dans le cadre des modules de transition, de maturation et de socialisation pour les jeunes. Il est important d'œuvrer en faveur d'un dispositif qui permettrait aux jeunes de s'engager pour trouver un espace de militance et de construction d'un avenir positif et plein d'espoir.

Par ailleurs, nous prévoyons de soutenir plus fortement les organismes d'insertion socioprofessionnelle qui offrent des réponses adaptées aux besoins spécifiques de cette démarche d'insertion sociale, mais aussi aux besoins de guidance et de formation au bénéfice des demandeurs d'emploi bruxellois peu diplômés.

En matière d'action sociale, le gouvernement prévoit d'organiser une table ronde avec les acteurs de la justice bruxelloise. Cela se fera avec le Barreau de Bruxelles, qui est en première ligne et compte de nombreux avocats qui sont intervenus devant des chambres correctionnelles dans le cadre de procès des filières djihadistes. L'objectif est de mettre en valeur leur connaissance du terrain, avec le concours des autorités judiciaires (Parquet fédéral) et de certains islamologues, comme Corinne Torrekens (asbl DiverCity), Mikael Privot et Tariq Oubrou (imam de Bordeaux).

La finalité est ici de dégager des pistes d'actions concrètes et efficaces en matière de lutte contre les discours sectaires.

Toujours en matière d'action sociale, et en lien avec la cohésion sociale, il est prévu d'accroître le soutien au Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI). L'objectif est de prendre en considération le phénomène de radicalisation via la mise en place de modules de formation touchant des acteurs de terrain assez variés. Je pense, entre autres, aux travailleurs sociaux, aux éducateurs et aux assistants sociaux, mais également aux services de prévention, aux agents de quartier et aux policiers.

Enfin, en matière d'action sociale, nous allons réunir tous les acteurs de terrain, qu'il s'agisse des secteurs de l'action sociale, de l'aide aux personnes, de la cohésion sociale ou de l'aide aux justiciables. L'idée est de faire connaître aux secteurs les attentes des ministres concernés.

En matière de santé, le gouvernement compte activer le Plan de santé bruxellois. Celui-ci est destiné à garantir le droit fondamental à la santé en améliorant l'accès aux soins pour tous les citoyens au niveau financier, socioculturel et géographique. J'ajouterai que le multiculturalisme sera un des axes forts de la réflexion qui traversera l'élaboration de chaque volet du Plan de santé bruxellois.

La fonction publique n'est pas en reste puisqu'il est prévu de développer une formation continuée afin de donner du contenu et du sens à la thématique de la laïcité au sein de la fonction publique. Notre volonté est d'apporter des réponses ambitieuses et novatrices face à ces nouveaux défis. Ambitieuses et novatrices, car les problèmes sont de taille.

Si nous voulons que l'avenir puisse s'éveiller plus beau que le passé... alors, il faudra nous mobiliser, nous unir, dans la construction du Bruxelles de demain qui ne laisse personne sur le côté.

*(Applaudissements sur les bancs
des groupes de la majorité)*

M. le président.- La parole est à M. Vanhengel.

M. Guy Vanhengel, président du Collège de la Commission communautaire flamande (en néerlandais).- Je me joins aux propos du ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale et de ma collègue de la Commission communautaire française.

En tant que dernier orateur, je voudrais partager une considération globale avec vous.

Le débat que nous avons eu aujourd'hui s'est souvent focalisé sur Bruxelles. Le phénomène que nous connaissons n'est pourtant pas propre à notre ville. À travers toute l'Europe, on se demande désespérément comment l'appréhender.

Une lutte pour le pouvoir se déroule dans un monde globalisé. Au Moyen-Orient et en Afrique est menée une guérilla qui est organisée depuis l'Occident.

Une partie de la population mondiale veut imposer des idées théocratiques à ceux qui prônent la démocratie, en utilisant les nouvelles techniques de communication et les médias sociaux, très efficaces pour diffuser des messages partout et instantanément.

Des techniques d'endoctrinement et de manipulation sont utilisées, qui poussent des enfants issus de notre société à préférer mourir en Syrie, ou même ici en Europe, plutôt que de vivre paisiblement avec nous.

Que peuvent faire les pouvoirs publics pour endiguer la radicalisation ? Au niveau de la Commission communautaire flamande aussi, nous avons tenté de trouver une réponse à cette question.

Ceux qui sont présents sur le terrain doivent détecter le plus vite possible les facteurs qui peuvent mener à de tels comportements. Il faut chercher ce qui ne va pas chez des personnes qui se coupent de leur environnement et ne se laissent plus guider que par internet.

L'intervention contre la radicalisation doit être aussi rapide que le phénomène en lui-même. Certains se souviennent de Jejoen Bontinck, un fan de Michael Jackson, symbole de la jeunesse occidentale, qui s'est transformé en un rien de temps en un des premiers combattants en Syrie, animé de profondes convictions religieuses.

Nous devons rester alertes, sans verser dans la paranoïa. Dès que nous remarquons quelque chose d'étrange chez un jeune, nous devons lui parler et le convaincre, le cas échéant, de rester en dehors de cette guérilla.

La Vlaamse Gemeenschapscommissie fait de son mieux pour combattre le phénomène, en premier lieu dans les écoles. Nous n'avons pas encore constaté de signes de radicalisation dans l'enseignement néerlandophone. Si cela devait être le cas, nous devrions montrer aux jeunes que nous croyons en eux. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que la Vlaamse Gemeenschapscommissie investit dans les quartiers les plus difficiles de Bruxelles.

Nous essayons de faire de même en matière de bien-être, de culture et de sport. J'ai récemment pu découvrir le programme BX Brussels, qui a une vraie vocation sociale. Nous devons faire comprendre aux jeunes que notre société a quelque chose à leur offrir et leur donne la chance de devenir des citoyens.

Nous ne pouvons donner à personne le sentiment que différentes catégories de citoyens habitent dans cette ville. Nous la partageons avec tous ses habitants et tout le monde doit être traité de la même manière.

Si nous maintenons nos efforts, nous pourrions endiguer ensemble ce mal qui découle de ce qui se déroule au Moyen-Orient.

(Applaudissements sur les bancs des groupes de la majorité)

M. le président.- La parole est à M. De Wolf.

M. Vincent De Wolf (MR).- Je remercie le Bureau élargi d'avoir organisé ce débat exceptionnel avec l'ensemble des parlements. Je pense que c'est une réussite, en tout cas pour ce qui est des parlementaires. Pour ce qui est du gouvernement, je trouve que la réponse du ministre-président est assez décevante.

La réponse était structurée de la manière suivante. Il y avait tout d'abord un exposé général, qui se voulait consensuel, sans élément concret, avec une série de déclarations incantatoires : "on va soutenir, promouvoir, encourager, favoriser". Il est difficile de s'y opposer. Ce discours n'est pas désagréable, mais c'est un discours creux et ce n'est pas ainsi qu'on va résoudre le radicalisme à Bruxelles.

Deuxièmement, j'avais formulé au nom de mon groupe quatre mesures concrètes portant sur quatre sphères d'action. L'une concernait la police, et j'ai entendu une réponse positive à propos de la formation. On verra lors des rencontres ce que cela donnera.

Les autres mesures concernaient les communes, les écoles et la population, avec notamment une proposition pour laquelle nous avons travaillé, pris des contacts. Il s'agissait de créer, avec la communauté musulmane, un forum des imams musulmans des mosquées reconnues, créant un dialogue, avec un travail sur le terrain, pour éviter cette rupture, ce sectarisme et le fait qu'on dit aux jeunes que leurs parents sont de mauvais musulmans. Je n'ai rien entendu comme réponse à ce sujet. Je crois que c'est dommage, j'en suis même certain.

Concernant l'OIP, je vous avais déjà interpellé à quelques reprises, dont mardi dernier. Je note que vous allez inscrire plus d'argent que prévu au budget. J'ai scruté les comptes rendus et je n'ai pas trouvé de réponse antérieure quant au fait qu'un montant supérieur serait inscrit, mais ce n'est pas très important. Je note que vous allez le faire.

Que ne l'avez-vous pas fait plus tôt ? Quand on établit un budget, on mesure les moyens dont on a besoin. On fait un pronostic concernant ce qu'on veut dépenser, parce qu'il s'agit de décrire ce qu'on veut réaliser. Un million d'euros, c'était évidemment grotesque. Vous vous en rendez compte, vous ferez mieux. Tant mieux ! Nous suivrons cela.

M. le président.- La parole est à Mme Genot.

Mme Zoé Genot (Ecolo).- Après les événements de Paris, plusieurs collègues ont souhaité que soit organisé rapidement un débat dans ce parlement. Nous avons plutôt fait le choix d'attendre un mois, afin de laisser au gouvernement le temps de se présenter à nous avec des propositions concrètes.

Je m'attendais donc à ce que, à l'issue de cette discussion, nous soit soumise une feuille de route claire, avec des objectifs et éventuellement des dates et des budgets. J'espérais aussi qu'une méthodologie nous serait proposée. Or, si j'ai entendu aujourd'hui des paroles que je ne peux que partager et si je me retrouve évidemment dans les valeurs qui ont été rappelées, je n'ai aucun plan de travail à me mettre sous la dent et nulle perspective qui me permettent d'identifier un avant et un après Charlie Hebdo.

Certes, nous nous sommes rendu compte que certaines politiques devaient être remises en cause ou réévaluées, ou qu'il convenait de s'investir dans telle direction plutôt que dans telle autre. J'avoue néanmoins que je reste sur ma faim.

L'autre leçon à tirer de cette journée de discours me paraît un peu inquiétante : certains n'ont pas pu ou pas voulu éviter la tentation du repli identitaire. Je ne vise pas ici les membres du gouvernement, mais bien certains membres du parlement.

Les discours inclusifs n'ont certes pas manqué, mais force est de constater que la division gagne du terrain. Et si la division remporte la victoire, alors "ils" seront victorieux. Pour l'éviter, il faut que nous consentions tous l'effort nécessaire pour que nos jeunes voient en nous des exemples à suivre. Affirmons avec force notre volonté d'inclusion. Nous empêcherons ainsi que les divisions ne se répandent à tous les niveaux de la société.

(Applaudissements)

M. le président.- La parole est à Mme Maes.

Mme Annemie Maes (Groen) (en néerlandais).- Nous déplorons le temps perdu, mais retrouvons néanmoins un appel à la solidarité dans les déclarations du ministre-président et des présidents des Collèges.

Nous veillerons à ce que le message positif que nous avons entendu aujourd'hui se traduise en mesures concrètes. Groen soutiendra toutes les propositions constructives en faveur d'une société inclusive.

Une commission commune provisoire des quatre parlements, avec des auditions de spécialistes, serait indéniablement utile.

Nous avons entendu un message clair appelant la majorité et l'opposition au sein des quatre parlements à œuvrer dans la même direction. Il reste à espérer que la Région bruxelloise pourra compter sur l'aide des autorités fédérales pour résoudre le problème.

(Applaudissements sur les bancs des groupes Groen et Ecolo)

M. le président.- La parole est à M. Van den Driessche.

M. Johan Van den Driessche (N-VA) (en néerlandais).- Le débat et les réponses entendues aujourd'hui restent un peu vagues au goût de la N-VA. Nous aurions aimé entendre clairement que des limites existent et qu'elles ont été dépassées avec les événements de Paris. Nous sommes très surpris que ce message important puisse être exprimé à Rotterdam, mais pas à Bruxelles. Pourquoi n'osons-nous pas dire les choses clairement ?

Le fractionnement du petit territoire de la Région en six zones de police est totalement anachronique. Les limitations de capacité en matière de communication et de collaboration sont préjudiciables à la population, comme le prouvent les circonstances actuelles.

Enfin, j'avais attendu un peu plus de détermination au niveau des mesures proposées. L'unique nouvelle proposition que j'ai entendue concerne la création d'un numéro vert, une suggestion que nous avions nous-mêmes déjà faite à la Vlaamse Gemeenschapscommissie et que nous approuverons donc.

M. le président.- La parole est à M. Verbauwhede.

M. Michaël Verbauwhede (PTB*PVDA-GOI).- Beaucoup de députés ont fait de beaux discours. Je ne remets pas en cause leur bonne foi. Il en est de même au niveau du gouvernement,

mais je n'ai pas entendu d'accélération des mesures que le gouvernement a présentées.

Si les discours ne sont pas mauvais, les actes ne suivent cependant pas les paroles. Le gouvernement n'a pas pris la mesure de l'importance des actions qu'il doit mettre en œuvre. Sans cette prise de conscience, rien ne changera à Bruxelles et le PTB ne peut que le regretter.

M. le président (en néerlandais).- Je me réjouis que ce débat, hormis quelques courts moments de tension, se soit déroulé dans une atmosphère positive, et ce malgré des points de vue divergents. C'est une preuve de maturité.

Je voudrais remercier Mmes de Groote et Dejonghe pour leur contribution à l'organisation de cette commission plénière conjointe.

(poursuivant en français)

Je remercie le Bureau des deux autres assemblées. Ce débat a montré l'intérêt de notre institution. Imaginez qu'il y a 25 ans, nous ayons traversé une crise pareille. Le seul organe où nous aurions pu en débattre entre Bruxellois était le Conseil d'agglomération agonisant.

Je ne m'exprimerai pas sur le fond. Les discours sont encourageants, ils ont exprimé la lucidité et l'émotion. De mon parcours politique, je retiens la difficulté, à tous les niveaux de pouvoir et depuis 30 ans, de prendre en compte les priorités à réserver aux territoires et aux publics cibles.

Rappelons-nous combien, au plan régional, nous avons éprouvé de difficultés à débattre des discriminations positives, de la rénovation urbaine, des missions locales pour l'insertion professionnelle, du programme d'intégration cohabitation, de l'espace de défense renforcée du logement au Plan régional de Développement. Et nous avons fini par trouver des compromis.

À la Communauté française, aussi, nous avons rencontré des difficultés avec les zones d'éducation prioritaire ou l'encadrement différencié pour les écoles défavorisées.

À l'échelon fédéral, lorsque j'ai fait voter la loi sur la politique de la ville, il m'a été très difficile de faire prendre conscience qu'il fallait mener des politiques en faveur des territoires et des publics cibles.

Aujourd'hui, nous avons mené un bon débat. C'est une source d'encouragement supplémentaire qui orientera peut-être des choix budgétaires. Il revient au gouvernement de soumettre des projets, et il l'a fait. Nous espérons qu'il réussira à les porter au-delà des clivages entre majorité et opposition. Il importe de prendre une série de problèmes à bras-le-corps.

Je conclurai par un élément de réflexion. Nous avons une chance énorme : nous ne connaissons pas une situation d'enclavement comparable à celle des banlieues qui brûlent régulièrement en Grande-Bretagne, en France ou ailleurs.

Si vous allez à Vaulx-en-Velin ou à Clichy-sous-Bois, vous verrez que le drame, c'est qu'il s'agit de lieux enclavés. Nous vivons dans une plus grande mixité sociale et culturelle. C'est peut-être l'une des chances que nous devons exploiter.

Merci à toutes et à tous. Ce débat s'est déroulé dans la dignité. C'était un fameux test de maturité pour nous, et vous l'avez réussi !

(Applaudissements sur tous les bancs)

CLÔTURE

M. le président.- La commission plénière conjointe est close.

La séance est levée à 17h48.

Membres du Parlement francophone bruxellois présents :
Mohamed Azzouzi, Eric Bott, Jacques Brotchi, Michèle Carthé, Ridouane Chahid, Bernard Clerfayt, Philippe Close, Michel Colson, Emmanuel De Bock, Armand De Decker, Julie de Groot, Serge de Patoul, Caroline Désir, Alain Destexhe, Vincent De Wolf, Bea Diallo, Boris Dilliès, Christos Doukeridis, Hervé Doyen, André du Bus de Warnaffe, Dominique Dufourny, Isabelle Durant, Anne Charlotte d'Ursel, Barbara d'Ursel-de Lobkowicz, Mathilde El Bakri, Ahmed

El Khannouss, Ahmed El Ktibi, Nadia El Yousfi, Isabelle Emmery, Hamza Fassi-Fihri, Zoé Genot, Claire Geraets, Marc-Jean Ghysels, Amet Gjanaj, Youssef Handichi, Evelyne Huytebroeck, Jamal Ikazban, Abdallah Kanfaoui, Véronique Jamoulle, Pierre Kompany, Hasan Koyuncu, Marion Lemesre, Marc Loewenstein, Fabian Maingain, Joëlle Maison, Bertin Mampaka Mankamba, Zahoor Ellahi Manzoor, Alain Maron, Mahinur Ozdemir, Emin Ozkara, Martine Payfa, Caroline Persoons, Charles Picqué, Arnaud Pinxteren, Jacqueline Rousseaux, Fatoumata Sidibé, Viviane Teitelbaum, Sevet Temiz, Barbara Trachte, Julien Uyttendaele, Gaëtan Van Goidsenhoven et Michaël Verbauwheide.

Membres du Gouvernement francophone bruxellois présents :
Fadila Laanan, Rudi Vervoort, Didier Gosuin et Céline Fremault.

